This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 44.21

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Charles GIVELET

Digitized by Google

SÉANCES ET TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE DE REIMS.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES

ET TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE DE REIMS.

Neuvième volume.

27 OCTOBRE 1848. — 7 MARS 1849.

REIMS

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

BRISSART-BINET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE.

MDCCCXLIX.

Digitized by Google

Fr. 44.2

Harvard College Library
AUG 28 1912
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1848-1849.

N° 1.

Séance du 27 Octobre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. BANDEVILLE,

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Étaient présents : Mgr l'Archevêque, MM. Saubinet aîné, Robillard, L. Fanart, Nanquette, Th. Contant, Querry, Leconte aîné, J.-J. Maquart, Eug. Courmeaux, Aubriot, V. Tourneur, Ern. Arnould, Gosset-Aubert, F. Henriot aîné, Dubois, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, Genaudet, J. Sornin, Lechat, Gainet, A. Gérardin, E. Petitbon, Velly et Pierret, membres titulaires ;

MM. Perrault, Rattier, Thomas, Leuschenring et Charlier, membres correspondants.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la séance publique est lu et adopté.

CORRESPONDANCE.

M. Fossé Darcosse, président du Comité archéologique de Soissons, fait hommage à l'Académie de la 1re partie des publications du Comité.

M. Honoré Thomas et M. Prosper Chevalier remercient l'Académie des médailles qui leur ont été décernées en séance publique.

M. Guichemerre, professeur au lycée de Laon, prie l'Académie d'agréer ses remercîments pour le titre de membre correspondant dont il a été honoré.

M. Leconte aîné, membre titulaire, adresse à la Compagnie la lettre suivante :

Reims, 27 septembre 1848.

Monsieur le Président de l'Académie de Reims.

M. le Président,

L'Académie ayant mis au concours, pour l'année 1851, la question suivante : « Faire connaître, par une comptabilité tenue avec exactitude pendant le cours de trois années, le produit obtenu par l'emploi de divesres espèces d'engrais naturels ou composés. Indiquer avec précision le nom et la quantité de chaque nature d'engrais employé, et le résultat qu'il a produit. » Je crois entrer dans ses vues d'améliorations sociales, auxquelles l'agriculture doit prendre la plus large part, en vous adressant la demande suivante.

J'ai l'honneur de vous prier de désigner une commission qui voudra bien se charger de suivre des

Digitized by Google

essais d'engrais qui seront faits sur quelques propriétés désignées par elle, et d'accord avec l'exploitant.

A cet effet, je m'engage à mettre à la disposition du cultivateur qui fera ces essais, telle quantité d'engrais qui sera nécessaire pour opérer sur un hectare au moins, et cela aux conditions suivantes.

1° L'essai devra durer au moins cinq ans.

2° Il sera fait comparativement avec une fumure ordinaire.

3° Un compte sera ouvert à la pièce de terre soumise à l'essai. La valeur du fumier et de l'engrais ainsi que celle des produits récoltés, y seront constatés avec exactitude. Un double de ce compte devra rester entre les mains de la commission.

4° Le prix de l'engrais employé pendant la durée des expériences ne me sera remboursé qu'à la fin de chaque année, après la récolte et suivant la quantité de produits récoltés sur cet engrais, en comparant cette quantité à celle fournie par le fumier.

5° Ces essais pourront être faits sur plusieurs exploitations situées dans diverses localités désignées par la commission.

Je dois prévenir l'Académie que déjà MM. Ruinart de Brimont, Chandon-Moët et Oudin ont mis à ma disposition plusieurs hectares de terre situés à Brimont, à Romont, à Hautvillers et à Reims.

Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance du profond respect

De votre très humble serviteur,

LECONTE aîné.

La proposition de M. Leconte est prise en considération par l'Académie, et elle désigne pour faire

Digitized by Google

partie de la commission chargée de suivre des essais d'engrais, sur quelques propriétés spéciales, MM. Ruinart de Brimont, Saubinet, Henriot-Delamotte, Velly, Charlier, Gainet et Maillet.

BIBLIOGRAPHIE.

Journal des Savants, nos d'août et de septembre 1848;

Tables des comptes-rendus des Séances de l'Académie des sciences, 2e semestre de 1847, t. XXV;

Prospectus d'un dictionnaire d'hippiatrique et d'équitation, par le lieutenant-colonel Cardini;

Théorie du Règne du mal sur la terre, — *Dialogue sur le choléra*, brochures par M. Maizières. — L'examen de la première est renvoyée à une commission composée de MM. Nanquette, Gainet et Rattier. — La seconde sera renvoyée à MM. Landouzy, Decès et Henrot.

Rapport de la commission nommée par la Société d'agriculture de Valenciennes, à l'effet d'examiner *diverses machines* de M. Schmitt.

Statuts de l'Association des agriculteurs du nord de la France. Congrès de Mézières; session de 1847.

Programme des questions soumises à l'examen du Congrès du Nord. Session de Reims, en 1848.

Traité de la preuve en matière criminelle; par le dr C.-J.-A, Mittermaier, traduit par C.-A. Alexandre, membre titulaire de l'Académie.

Proposition faite au sujet de la création et de l'organisation d'une nouvelle classe de professeurs d'agriculture; par M. Hacquart.

Publications du Comité archéologique de Soissons. Livraisons 1 à 3.

Digitized by Google

LECTURES ET COMMUNICATIONS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE.

M. Sornin rend compte des derniers numéros du *Recueil des séances de l'Académie des sciences.*

M. Midoc lit un rapport sur le *Projet de loi sur les brevets d'invention*, rédigé à la demande du ministre de l'Intérieur de Belgique, par M. Jobard.

Une commission, composée de MM. Fanart, Contant, Midoc et Henri Paris, est chargée d'examiner la question de savoir si, depuis la création à Reims d'une Académie universitaire, il y aurait lieu de changer le titre qui appartient à la Compagnie et sous lequel elle est reconnue, celui d'Académie de Reims.

MM. Fanart, Aubriot, Eug. Courmeaux et Leconte sont désignés pour composer la commission des élections.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

Digitized by Google

Lecture de M. L.-H. Midoc.

Rapport sur le projet de loi concernant les brevets d'invention, par M. Jobard, de Bruxelles.

Dans les premiers jours de cette année, si fertile en évènements, si féconde en idées de toute nature, un des esprits éminents de notre siècle, un homme auquel personne ne peut refuser l'originalité des vues, la connaissance de la théorie et de ses applications pratiques, la hardiesse des moyens et la patience qui assure le succès, publiait un petit volume de cent pages, portant ce titre : « Projet de loi sur » les brevets d'invention, rédigé à la demande du » ministre de l'Intérieur, et considéré comme moyen » d'introduire des industries nouvelles dans les Flan- » dres. »

Ce volume, adressé par l'auteur à l'Académie, nous a été renvoyé, et nous venons vous apporter le résultat d'un examen attentif, tout en regrettant de ne vous donner que notre opinion personnelle, alors que ce tout petit livre soulève des questions graves, et pourrait certainement occuper le temps d'une commission.

Vous le savez, Messieurs, l'auteur, et vous avez pu le juger au congrès scientifique (session de Reims), n'aborde pas les questions de côté : l'expérience n'a ralenti chez lui ni la verve ni le courage, et c'est toujours de front qu'il attaque son sujet. Dans la matière qu'il a traitée, M. Jobard, après s'être convaincu que la législation belge, que la législation française étaient

Digitized by Google

mauvaises en ce qui touche les brevets, ne s'est nullement inquiété de coordonner son projet avec ces lois imparfaites que son esprit avait jugées et démolies. Il a procédé à nouveau, et sur le terrain déblayé, il a construit son édifice. Cela posé, on ne doit pas s'étonner de pénétrer dans un ordre d'idées et de choses jusqu'alors inconnu. En architecture, M. Jobard eut inventé un ordre nouveau, tant il a horreur de la routine et des idées qui ont vieilli et fait leur temps.

Le projet de M. Jobard est la mise en pratique partielle d'une idée exprimée dans l'exposé des motifs dont il fait précéder l'œuvre qu'il croyait voir convertir en loi par les chambres belges. Cette idée, nous craindrions de l'affaiblir en l'analysant, et nous allons la citer textuellement. Après avoir invoqué l'autorité d'un de nos grands ministres, Chaptal, sur la nécessité et l'avantage de respecter, d'accueillir et de garantir entre les mains de l'inventeur, la propriété de sa découverte; après avoir, au point de vue de l'histoire, démontré l'utilité des brevets, M. Jobard ajoute prophétiquement :

« Il n'y a pas moyen de s'y méprendre; c'est la » propriété terrienne qui a créé l'ordre social actuel » et ce sera l'établissement de la propriété intellec- » tuelle qui achèvera l'œuvre civilisatrice intégrale à » laquelle le monde aspire.

» Au lieu de reculer cet instant, il faut que les » gouvernements se hâtent de l'évoquer; il est temps » que la propriété se renforce pour se défendre, et » l'on ne se défend bien qu'en avançant, c'est-à- » dire par le progrès.

» Or, le progrès le plus urgent à faire en ce moment » consiste, comme l'a dit Lamartine, à rendre l'ac-

Digitized by Google

» cessibilité de la propriété plus facile à tous. Ce » sont les obstacles que l'Angleterre oppose encore à » cette accessibilité des classes inférieures à la pro- » priété, qui séparent la nation en deux camps : l'un » qui possède beaucoup trop, et l'autre pas assez. » Rien n'est donc plus heureux que la découverte » d'un territoire inconnu, facile à partager entre les » travailleurs intelligents, aptes à le défricher. Nous » voulons parler de la bruyère intellectuelle qui se » divise à l'infini. »

Les termes généraux de cette citation montrent que M. Jobart, s'occupant spécialement ici de la question des brevets d'invention, ne la considère que comme l'une des branches de ses idées générales sur la propriété inventive, artistique et littéraire; idées que l'on retrouve développées dans les divers ouvrages qu'il a publiés sous les titres suivants : — *Propriété intellectuelle.* — *Droit des Inventeurs.* — *Marques de Fabrique*, etc.

Ainsi, alors qu'au milieu du malaise social que les nations traversent en ce moment, des hommes plus ou moins logiques, essayant de faire du neuf avec les oripeaux usés de vieilles doctrines, depuis long-temps condamnées, attaquent la propriété mobilière et immobilière, rêvent ce que rêvaient les Gracques ou voudraient refaire ce que réalisèrent un instant les jésuites au Paraguay, M. Jobard veut pour l'intelligence ce qui existe pour le sol, et prétend assurer à l'inventeur une propriété qui rapporte en raison directe de la valeur de la découverte.

Nous ne quitterons pas l'exposé des motifs sans lui emprunter un tableau curieux et qui a bien sa signification. L'auteur, à l'appui de cette pensée, que

Digitized by Google

la protection donnée à l'inventeur contribue notablement au bien-être et à la prospérité de la nation entière, dresse ainsi l'échelle du progrès industriel de l'humanité.

L'Angleterre, dit-il, a reconnu la propriété des inventeurs depuis..... 222 ans.
La France..... 56
Les États-Unis..... 55
La Russie..... 35
La Prusse..... 32
La Belgique..... 30
L'Autriche..... 27
La Bavière..... 22
L'Espagne..... 21
La Sardaigne..... 18
Les États-Romains..... 14
La Suède..... 13
Le Wurtemberg..... 11
Le Portugal..... 10
La Saxe..... 4
Le Hanovre..... 3
Le Paraguay..... 2

Puis, il ajoute :

« La Turquie, la Perse et les Indes, qui n'ont » donné aucune propriété aux inventeurs, sont en- » core, en fait d'industrie, ce qu'était l'Europe au » XVII^e siècle, et ce qu'elle n'aurait pas cessé d'être » si Jacques I^er n'eût eu l'heureuse idée de déclarer, » en 1623, que les inventeurs, de quelque pays qu'ils » vinssent, seraient propriétaires de leurs inventions » pendant quatorze ans, en Angleterre. »

Ce second emprunt, fait à l'exposé des motifs, achève de montrer à quel point de vue M. Jobard

Digitized by Google

s'est placé pour résoudre le problème que lui posait le ministre belge.

En effet, tout à l'heure il posait en principe que la création de la propriété intellectuelle devait sauver le monde en le faisant avancer dans la voie du progrès, et maintenant vous voyez que, puisant un argument dans l'histoire de nos sociétés modernes, il force son lecteur à reconnaître que le plus puissant producteur industriel est en même temps le pays qui, le premier, a consacré la propriété des inventions.

Le projet de loi comprend six titres et trente-quatre articles. Il est suivi d'un examen ou commentaire fait par l'auteur lui-même. Plus loin nous rencontrons, avec les réponses que croit devoir y faire M. Jobard, une série de questions intéressantes et dont la solution se retrouve dans le projet, posée en principes et formulée en articles de loi. Nous ne parcourrons pas ces questions, ce serait sortir du cadre que nous nous sommes imposé; mais les personnes qui voudront approfondir le système de l'auteur, les liront avec un vif intérêt. La forme donnée à la discussion la rend agréable; parfois elle prend un ton piquant et imprévu qui relève l'attention au moment où elle semble se fatiguer. Le premier titre résume les droits de l'inventeur; le second traite des devoirs des inventeurs et du gouvernement; le troisième des brevets d'exploitation; le quatrième contient la partie organique; le cinquième a trait à l'expropriation, aux nullités et aux déchéances; et enfin le sixième est consacré à la contrefaçon, aux poursuites et aux peines.

Rien que la nomenclature des titres excite déjà l'attention du lecteur, et surtout du lecteur français,

Digitized by Google

qui ne retrouve point dans les termes employés par M. Jobard, les mots distincts : brevets d'invention, brevets d'importation. L'auteur a senti lui-même qu'il lui fallait s'expliquer sur cette suppression. Il l'a fait avec autant de bonheur que de bonne foi, j'allais dire de probité. Car l'une des qualités de M. Jobard, c'est de ne vouloir que ce qui est honnête, d'apprécier tout ce qui est honnête et de lutter contre toutes les fraudes.

« Nous avons cru, dit l'auteur, devoir faire disparaître la dénomination de brevet d'importation comme illogique, en ce que l'inventeur même en est, la plupart du temps, le véritable demandeur, et qu'il s'attache au brevet d'importation une idée de propriété mal acquise, ce qui est assez souvent la vérité.

« C'est pour mettre un terme à cette piraterie organisée depuis longtemps, que nous accordons une année entière à l'auteur étranger, pour prendre un brevet en Belgique. La justice et la moralité sont d'accord, pour motiver l'adoption d'une pareille mesure. »

Voici l'analyse et l'économie de ce projet :

TITRE. I. *Droits de l'inventeur.*

Tout inventeur, belge ou étranger, peut s'assurer la propriété de son invention pendant 99 ans.

Une année est donnée à l'inventeur, déjà breveté à l'étranger, pour prendre en Belgique un brevet d'invention qui lui donne les mêmes droits.

Digitized by Google

Toutes les additions, tous les perfectionnements peuvent être l'objet d'un certificat, donnant les mêmes avantages; mais, dans l'année, le breveté ou ses ayant droit seuls sont admis à demander ce certificat.

L'inventeur ne peut s'approprier les perfectionnements dûs à autrui; l'amélioration par un tiers ne donne aucun droit à l'invention primitive.

T. II. — *Devoirs des inventeurs et du gouvernement.*

Les demandes sont publiées aux frais du demandeur, et aux frais de l'Etat si l'inventeur est ouvrier ou pauvre, dans un bulletin spécial mis à la portée de tous. Pendant quatre mois on peut former opposition à la délivrance du brevet; les oppositions sont jugées par le ministre de l'intérieur qui renvoie aux tribunaux, s'il le juge convenable.

Les brevetés devront signer ou marquer leurs produits.

Dans l'année, à moins de motifs graves, le brevet doit être mis en œuvre, et un modèle de la machine ou un échantillon des produits est déposé au musée.

T. III. *Brevets d'exploitation.*

Toute industrie connue, décrite et exercée à l'étranger, mais non encore mise en œuvre en Belgique, est susceptible d'obtenir un brevet d'exploitation. La demande est publiée avec mention de ses principales conditions, telles que: le nombre des métiers, le capital etc. Dans ce cas, la concurrence est admise, un cautionnement est déposé et le délai dans lequel l'impétrant doit, sous peine de déchéance, commencer l'exploitation, est fixé.

Digitized by Google

Le brevet n'empêche pas la vente des produits similaires étrangers.

T. IV. — *Partie organique.*

L'auteur définit dans ce titre, les objets brevetables qui sont : — Toute machine, méthode, recette, procédé nouveau, et toute combinaison d'éléments ou de moyens connus, donnant des effets, des résultats ou des produits industriels nouveaux.

Il impose à l'inventeur breveté de procédés chimiques, de recettes, etc. qui, ont dû être placés sous le scellé, l'obligation de faire officiellement connaître son brevet au contrefacteur avant de poursuivre celui-ci.

Il déclare propriété de l'état, tout brevet annulé ou tombé en deshérence :

Enfin, il donne à l'inventeur, moyennant un modique droit, et une formalité très simple, qu'il appelle *caveat*, la faculté de s'assurer la priorité de ce qu'il croit avoir découvert.

Il indique les formes de la demande, des ventes ou des cessions et détermine la taxe annuelle que doit payer le breveté

Cette taxe est de 10 fr. pour la 1re année, s'augmente progressivement de 10 fr. par période quinquennale, et s'éleve ainsi pour la 99me année à 10,350 francs.

T. V.—*De l'expropriation, des nullités et des déchéances.*

L'auteur du projet devait réserver à l'état le droit d'expropriation ; il le fait, à la condition d'une juste et préalable indemnité, fixée en cas de désaccord, par

Digitized by Google

les tribunaux, pour cause d'utilité, de sûreté ou d'agrément public.

Ensuite, il stipule les cas d'annulation.

T. VI. — *De la contrefaçon, de la poursuite et des peines.*

Le recel, la vente, l'annonce, l'exposition en vente, faite sciemment, l'achat de produits contrefaits, après sommation de cesser, sont punis d'une amende de 100 à 2,000 fr. et de dommages-intérêts et, en cas de récidive l'emprisonnement est prononcé, mais il est rachetable au choix du condamné.

L'emprisonnement d'un à six mois peut être prononcé, mais sans condition de rachat, si le contrefacteur était ouvrier ou employé du breveté, ou s'il s'était associé un ouvrier ou un employé du breveté.

L'auteur indique ensuite les formes de la saisie des objets contrefaits, et veut que l'affaire soit portée dans la huitaine au tribunal des prud'hommes qui font connaître leur opinion au tribunal civil, pour l'application de la peine.

Enfin, il termine son projet en stipulant que, nonobstant les dommages et intérêts accordés au breveté, lesquels sont augmentés d'un quart au profit du bureau de bienfaisance, les objets fabriqués par le contrefacteur, ses outils, ses instruments, ses matières premières sont saisis au profit du breveté.

On le voit, ce projet bouleverse toutes les idées reçues, notamment en France, sur les brevets d'invention ; notre législation n'accorde qu'à regret un droit exclusif à l'inventeur ; elle le fait sans examen, sans garantie, avec mille entraves ridicules, quand

Digitized by Google

elles ne sont pas vexatoires ou onéreuses ; elle le fait à prix d'argent, moyennant une somme énorme, une fois donnée, si bien que l'inventeur d'un procédé ou d'une machine très utile, qui doit peut-être remuer le monde, est obligé de s'adresser aux capitalistes, plus souvent à l'usurier, pour obtenir l'argent nécessaire à l'achat du brevet. Heureux encore s'il n'est pas contraint de céder devant les exigences les plus désastreuses, et de ne posséder en définitive que le titre d'inventeur en voyant les bénéfices de sa découverte enrichir des hommes qui, pour tout mérite, avaient l'argent réclamé par l'Etat, et la première mise de fonds.

Le brevet, chez nous, est d'une durée très limitée ; en Belgique, il en est de même ; dans le projet de M. Jobard, nous trouvons que la critique de cette trop courte limite amène par-contre une durée beaucoup trop longue. Quatre vingt-dix-neuf ans, en effet, n'est-ce pas trois générations au moins, et doit-on accorder une pareille période à la propriété exclusive d'une invention ? Nous vous avouons que, sur ce point, il nous a été impossible de partager les idées de l'auteur. L'inventeur, nous le reconnaissons, doit être protégé : les lois belges et françaises ne lui donnent qu'une protection dérisoire, et nous disons sans peine avec M. Jobard que le breveté, dans l'état actuel des choses, n'a presque jamais le temps de perfectionner sa découverte, d'en tirer le moindre lucre, et que le capitaliste même lui refuse le crédit nécessaire à la création d'un établissement que la concurrence tuera dans quinze ans au plus tard. Il est encore vrai que beaucoup d'inventions eussent été

Digitized by Google

certainement perfectionnées si plus longtemps elles avaient été la propriété d'un seul qui leur aurait fait produire, à force d'améliorations, le maximum de leur valeur et de leur accroissement, tandis que la mise dans le domaine public les a tuées en les livrant à tous.

Mais ce serait, à notre avis, marcher contre le but, que de donner cette période de quatre-vingt-dix-neuf ans, moins, parce que l'on créerait une propriété exclusive trop longue, que parce que l'on décourage les hommes de talent qui reculeront devant l'idée de chercher les perfectionnements indiqués par la science et l'expérience, pour les appliquer à une machine dont ils ne pourront de leur vie se servir qu'avec l'agrément de l'inventeur primitif, alors même que les perfectionnements seuls tripleront la valeur de l'invention, peut-être même la rendront dès-lors réellement et facilement praticable.

A cette objection, nous trouvons dans M. Jobard deux réponses : la première, c'est l'expropriation, et nous voyons qu'il l'a étendue jusqu'à l'agrément public. Est-il bien logique, est-il d'une bonne législation d'imposer trop souvent à l'Etat la nécessité du rachat d'une invention? La question nous paraît se résoudre d'elle-même.

La seconde, c'est que cette durée est appliquée aux concessions de chemin de fer, de canaux, de ponts, etc. Là, il nous paraît y avoir une erreur d'assimilation; les chemins de fer, les canaux, nécessitent de grandes, souventd'immenses dépenses, des capitaux pour lesquels il faut recourir à l'Etat ou à de puissantes compagnies d'actionnaires. Les gouvernements inter-

Digitized by Google

imposent dans l'intérêt public un maximum de prix, de conditions, de vîtesse, de surveillance, des aménagements ; pour tout cela, il faut une compensation de durée qui rende l'amortissement facile et laisse un espoir de bénéfice. Cependant, que voyons-nous, surtout pour les ponts ? C'est qu'en définitive, directement ou indirectement, on arrive à les racheter. Nous nous attacherions volontiers à la proposition subsidiaire de M. Jobard, qui se contenterait de trente années : cette période est suffisante, et d'ailleurs, il serait toujours facile, plus tard, après avoir vu les résultats, d'en augmenter la durée.

Il est vrai, pourtant, que M. Jobard, voulant que le breveté ne puisse jamais s'endormir, lui enlève le droit, consacré en France par la législation et par la jurisprudence, de faire saisir les objets étrangers similaires affectés à l'usage privé du consommateur non fabricant : tout en appréciant la valeur et la portée de ce correctif, il ne nous semble pas assez efficace pour nous ramener à l'opinion de l'auteur sur la durée du brevet.

Une disposition du projet qui appelle l'attention des législateurs, et à laquelle nous ne pouvons que donner des éloges sans réserve, est celle qui prescrit la publication des demandes.

Vous savez, Messieurs, qu'en France, par exemple, les publications des brevets ne se font qu'à l'expiration de la concession. M. Jobard ne veut pas de ce système, et il y subtitue le sien, qui est fort ingénieux et très favorable aux progrès des arts, des sciences et de l'industrie ; il appuie cette innovation

Digitized by Google

par de fort bonnes raisons. Quant à nous, nous reconnaissons avec lui que la publication des brevets expirés, est d'une utilité, sinon absolument nulle, du moins très contestable et très douteuse; tandis que la publicité donnée aux brevets pour lesquels on est en instance, excitera l'émulation de tous, et fera naître les perfectionnements et les additions.

Un autre motif, que M. Jobard n'a pas déduit, nous amène dans son opinion, et le voici : la publicité, ainsi donnée, empêchera les contrefaçons; l'honnête artisan qui croira avoir fait une découverte, pourra s'assurer facilement qu'il ne s'est point trompé, que personne, avant lui, n'a eu l'idée à laquelle il s'est voué, et il persistera dans ses efforts. Que si, au contraire, il a trouvé ce qui avait été découvert par un autre, il tournera ses vues et ses efforts vers un autre but, et ne perdra pas son temps et ses veilles inutilement. Il n'y aura donc maintenant que le contrefacteur éhonté qui, de propos délibéré, voudra moissonner dans le champ d'autrui. La ruse et la mauvaise foi démasquées sont faciles à abattre. Combien, au contraire, n'a-t-on pas vu, en France, de procès longs et dispendieux, dans lesquels deux honnêtes gens se ruinaient, uniquement parce que la découverte brevetée, mais ignorée, avait de bonne foi été mise en pratique. Qu'arrive-t-il alors? On vient plaider que le procédé, que la machine sont depuis longtemps dans le commerce, ou qu'il existe des différences notables, essentielles, qui constituent un procédé ou une machine nouvelle? Les prétentions diverses nécessitent de longues, d'interminables expertises qui, le plus souvent, n'amènent pas la découverte de la vérité toute entière.

Digitized by Google

Enfin, cette publicité donnée sans qu'il survienne d'opposition ou de réclamation, cette discussion possible pour tous de l'invention, du perfectionnement, ne deviennent-elles pas le meilleur garant de la portée et de l'utilité de la découverte ?

Qu'on ne vienne pas alléguer que la publicité rendra facile la contrefaçon. La répression n'est-elle pas là pour venger les droits de l'inventeur ? — Que le secret est bien plus favorable ?— Ce serait une lourde erreur : si l'invention brevetée est réellement bonne, utile, bien combinée, le grand jour ne fera que la grandir encore ; si elle est d'un avantage douteux, presque nul, le bon sens en fera justice immédiatement. — Il nous semble que, dans ce système, le public et les intérêts sagement entendus de l'inventeur lui-même, ont tout à gagner, rien à perdre.

La création de brevets d'exploitation pour les inventions étrangères, avec concurrence, et sans interdire pour cela l'entrée et la vente des produits similaires étrangers, nous parait une heureuse combinaison qui, jointe à la faculté que donne le projet à l'inventeur de se faire breveter en Belgique, à l'exclusion de tous, pendant une année, doit produire les résultats les plus féconds.

M. Jobard, en arrivant ainsi à doter son pays des inventions et des perfectionnements si multipliés dans les arts et les sciences, accomplit en même temps un acte de justice vis-à-vis des autres peuples auxquels il veut que rien ne soit dérobé. Dans cette circonstance, il se trouve en désaccord complet avec l'un de nos économistes les plus illustres, Jean-Baptiste Say, qui, dans ses ouvrages, demande l'annulation des brevets d'importation, et prétend que

Digitized by Google

les pays étrangers sont, comme les livres, ouverts à tous.

Nous avons vu plus haut ce que M. Jobard entend par objet brevetable : au lieu de rétrécir le cadre, comme la loi française, il l'a agrandi ; le principe, base du système une fois admis, il paraît impossible de ne pas admettre la définition de l'auteur : elle a d'ailleurs un grand mérite de clarté. Après avoir examiné nos lois, un savant, M. Francœur, a voulu définir légalement le brevet d'invention ; il l'a fait ainsi :

« Un brevet d'invention est un acte donné admi-
» nistrativement à un particulier, à ses frais, risques
» et périls, de la déclaration qu'il fait d'avoir inventé
» une machine ou un procédé nouveau dans les arts
» d'industrie, afin qu'il puisse, sauf toutes réclama-
» tions, sur lesquelles il sera prononcé judiciaire-
» ment, faire de sa découverte l'objet d'une spéculation
» privée et exclusive, jusqu'à l'époque déterminée dans
» le titre où elle devient d'un usage libre et com-
» mun.

Cette définition, que j'emprunte au dictionnaire technologique, n'est ni bien claire, ni bien juste : M. Francœur est pourtant un homme d'un grand mérite, habitué aux définitions mathématiques. Qu'est-ce donc que nos lois, si l'on arrive à en extraire, avec peine, une définition pareille.

Nous arrivons ici à une partie toute nouvelle et bien délicate du projet : c'est la taxe progressive. M. Jobard, créant une branche de la propriété intellectuelle, a songé à l'imposer, comme toutes les propriétés, au profit du trésor. Le principe est juste ; l'application est juste aussi, puisque nous avons vu

Digitized by Google

les frais primitifs du brevet ne s'élever qu'à un taux modique et faire place à une taxe annuelle. Mais plus loin, on arrive à se demander si M. Jobard a trouvé bien exactement la raison de la progression. Pour lui, cela n'est pas douteux; car son inexorable logique le ramène constamment à ces termes dont il ne sort pas: le génie de l'homme est au moins aussi prolifique que son corps, et il n'y a pas plus de terme aux inventions et aux perfectionnements, qu'il n'y en a à la population ; la taxe, si élevée qu'elle soit dans les dernières années, ne sera pas onéreuse, si le brevet a consacré une invention réellement utile et profitable. Les intérêts du trésor, du public et du breveté sont donc d'accord.

Il est bon de remarquer que, si l'on adoptait la limite de 30 années, le maximum de la taxe serait seulement de 1,050 francs et que l'exagération de la taxe, pour les années suivantes, servait, dans le système primitif de M. Jobard de contrepoids et de compensation à l'exagération de la durée.

Nous avons presque terminé l'examen de l'ouvrage que vous nous avez renvoyé; nous avons parcouru rapidement le projet de M. Jobard, et ensuite nous sommes revenus sur les points les plus saillants de l'œuvre.

Le surplus ne traite que de l'expropriation, des déchéances, et des peines. Dans cette partie, M. Jobard a peu innové. Cependant, si nous avons eu presque toujours des éloges à donner, un point arrive sur lequel nous ne pouvons être d'accord en aucune manière avec l'auteur. Une tristesse véritable s'est emparée de notre esprit, quand nous avons vu

Digitized by Google

M. Jobard consacrer le rachat pécuniaire d'une peine et autoriser la saisie des outils, instruments, matières premières et marchandises fabriquées du contrefacteur; et, ce qui est pis encore, leur vente au profit du breveté. En un petit article, rétablir la confiscation, et la plus odieuse, celle qui n'a pas même l'excuse d'un grand crime, d'un crime de lèse-majesté, comme on disait autrefois, ou de lèse-nation! Comment l'auteur n'a-t-il pas vu qu'il donnait un stimulant, une prime à la cupidité? Qu'après avoir puni un homme d'un tort dont on ne peut dissimuler la gravité, il accomplissait froidement sa ruine. Encore, si cette confiscation s'arrêtait à la machine ou au produit! Mais non, il a fallu, comme la locomotive qui sort des rails, ne plus compter avec l'abîme et y tomber. La confiscation a fait son temps; elle n'est plus dans les mœurs d'aucun peuple civilisé; elle ne devait pas trouver asile dans les écrits de M. Jobard.

Vous pouvez vous convaincre, Messieurs, en lisant après nous ce livre, si petit de dimension, si plein et si gros d'idées et d'innovations, en général utiles, en principe bonnes, en pratique réalisables, qu'à part les erreurs que nous avons cru devoir relever, erreurs qui n'en seraient peut-être pas pour d'autres que pour nous, et pour le redressement desquelles nous ne prétendons en rien à l'infaillibilité;

Que M. Jobard, consulté par un ministre éclairé de son pays, a fait non seulement un bon projet de loi, mais un bon livre, mais surtout une bonne action; qu'il a pénétré dans le vif des questions graves dans le présent, fécondes dans l'avenir;

Digitized by Google

Qu'il a appelé le libre examen de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'industrie, au bonheur des intelligences, à la prospérité des peuples.

Si, pour le soutenir dans son opinion et dans ses constants efforts, M. Jobard avait besoin d'approbations, on peut dire qu'elles ne lui ont pas manqué.

La société des inventeurs français lui a rendu hommage; la société polytechnique de Berlin a applaudi chaleureusement à ses travaux, et spécialement au projet que nous venons de vous soumettre. Du haut de la tribune belge, un représentant a appelé l'attention du gouvernement sur la question des brevets; de nombreux industriels belges ont demandé la discussion du projet; M. Lamennais, qui n'avait pas encore donné cours à toutes ses étranges théories, a adopté le principe de la propriété intellectuelle, en réservant son opinion sur le problème de la distribution qu'il distingue, malgré la grande affinité qui existe entre eux, du problème de la production; le révérend Lacordaire, plus explicite, a proclamé la justesse des idées de M. Jobard, et a vu dans leur réalisation la chûte prochaine de la contrefaçon, et la ruine de ceux qui font du commerce un état de brigandage organisé.

Est-il besoin de dire maintenant que la France ne pourrait que gagner à profiter des idées de M. Jobard, et à introduire dans sa législation sur les brevets d'invention les changements réclamés par tant d'esprits éminents?

N'est-il pas vrai que la société, posée depuis longtemps sur la pente du matérialisme, n'a d'entrailles et de soins que pour ce qui touche matériellement ses membres, et qu'alors que de tous côtés on parle d'améliorations physiques, les œuvres de l'esprit sont

Digitized by Google

négligées, les littérateurs, les artistes et les savants, en un mot, tous les ouvriers de l'intelligence sont délaissés, et que dans tous les systèmes de rénovation sociale, ils doivent s'estimer heureux d'être relégués au troisième ou au quatrième plan? — Les novateurs, le plus souvent, les mettent hors la loi, eux par qui les sociétés acquièrent de l'éclat et de la vie.

Digitized by Google

Lecture de M. Sornin.

—

SUR LA PLANÈTE NEPTUNE.

—

(Examen des comptes-rendus de l'Académie des sciences).

—

Messieurs,

Chargé de vous rendre compte des travaux de l'Académie des sciences, permettez-moi de vous entretenir, en très peu de mots, d'une question, qui, il y a quelques jours, a vivement ému cette docte assemblée et le monde savant qui suit ses travaux avec tant d'intéret, en même temps que les journaux la portaient sous toutes les formes, je puis le dire, à la connaissance du public.

Il n'est pas un de vous, Messieurs, qui, jetant les yeux sur l'une de nos feuilles littéraires ou sur l'une de nos revues illustrées, ne se soit surpris à penser combien l'esprit français se prête facilement à rabaisser ou à présenter, sous un côté ridicule, ce qu'il a le plus admiré. Je faisais cette réflexion dernièrement, en songeant qu'il y a deux ans à peine, les cent bouches de la presse n'avaient pas assez d'éloges à donner à l'homme de génie qui avait, par la seule force du calcul, indiqué l'endroit précis du ciel où l'on devait découvrir un nouveau monde. Hier, elle n'avait pas assez de traits piquants pour l'accabler.

Digitized by Google

Serait-ce, en effet, que la religion du public a été surprise et serait-il vrai, comme il a été dit à l'une des dernières séances de l'Institut, que l'identité entre la planète annoncée par M. Leverrier, et la planète découverte par M. Galle, n'est plus admise par personne. Ces paroles, prononcées devant l'Académie des sciences, moins peut-être comme une accusation contre la théorie de M. Leverrier, que pour en déduire l'occasion de rechercher une nouvelle planète qui concourrait avec la planète observée (Neptune) à produire les perturbations d'Uranus, ces paroles eurent un grand retentissement; mais, comme il arrive presque toujours, le public leur donna une extension qu'elles ne comportaient pas. On avait dit que la distance de Neptune au soleil, sa masse, la durée de sa révolution, les éléments de son orbite, calculés d'après les observations, différaient sensiblement des quantités données pour la planète théorique. Mais les différences, comparées aux petites grandeurs que nous sommes habitués à évaluer, parurent si énormes, que le public ne douta pas que la planète de M. Leverrier n'existait que dans l'imagination de son inventeur, et que la planète découverte était toute autre que celle annoncée.

Messieurs, le public, qui ne connaît pas de plus grande vitesse que celle de nos chemins de fer, ou de plus grande distance que le tour de la terre, avait raison de regarder comme énorme une erreur de plusieurs milliers de lieues; mais cela venait de son trop de confiance dans l'astronomie. Habitué qu'il est à voir prédire le retour des phénomènes célestes avec une rare précision, il a cru que la même précision

Digitized by Google

existait dans l'évaluation des distances des astres entre eux, dans le calcul de leur masse etc. ; entendant dire que l'on connaît la distance du soleil à la terre, de la terre à la lune et aux étoiles les plus rapprochées, il s'est persuadé qu'elles étaient déterminées à quelques lieues près. Il n'en est rien, malheureusement, et dussions-nous vous ôter quelque peu de votre foi dans la science, nous devons vous dire que cette distance du soleil à la terre, qui a coûté tant de soins, tant de travaux difficiles, tant de voyages périlleux, nos plus illustres astronomes l'ayant mesurée à deux reprises, ont trouvé une différence de 6 millions de lieues entre les deux résultats. Bessel, dans un travail qui fait l'admiration du monde savant, a déterminé la distance à la terre d'une étoile de la constellation du Cygne, et il s'applaudit avec raison de ne craindre qu'une faible erreur ; et cependant l'erreur possible, évaluée en lieues de poste, est de mille milliards de lieues.

Si je vous cite ces nombres, Messieurs, c'est pour vous montrer que M. Leverrier, tout en commettant quelques erreurs qui tiennent, non pas à sa méthode, dont personne ne conteste la justesse, mais à l'incertitude des observations dont il s'est servi, peut dire que sa théorie est confirmée au-delà de toute espérance. Si, en plaçant sa planète un peu trop loin du soleil, il l'a fait un peu trop grosse, s'il y a quelques minutes d'erreur dans la direction, ces trois éléments, les seuls qu'on fût en droit de demander à son calcul, sont aussi exacts que bien d'autres résultats qu'on ne regarde pas comme entâchés d'erreurs énormes.

Rassurons-nous donc, Messieurs, tout ce qu'avait

Digitized by Google

d'éclatant et d'attrayant pour l'imagination la découverte d'une planète prédite d'avance, n'était pas un rêve; l'illustre géomètre n'avait pas trompé ses nombreux admirateurs. D'ailleurs, quand on voit, d'un côté, ceux qui lui sont le plus hostiles déclarer qu'il a à la recounaissance des savants des droits acquis par un travail très difficile, très bien fait et réellement utile à la science; quand, de l'autre, MM. Biot, Faye et Cauchy se sont levés pour protester contre la séparation que l'on voulait faire entre la planète théorique et la planète observée, on peut se laisser aller à quelque confiance dans les assertions de M. Leverrier, en attendant qu'il veuille bien, comme il l'annonce, publier un travail complet sur sa découverte.

REIMS. — IMPRIMERIE DE P. REGNIER.

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1848-1849.

N° 2.

Séance du 10 Novembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. DUBOIS.

Étaient présents : MM. Saubinet, Robillard, Bandeville, Bouché, L. Fanart, Nanquette, H. Landouzy, Querry, Leconte, J.-J. Maquart, Duquénelle, Eug. Courmeaux, Aubriot, V. Tourneur, Ern. Arnould, Gosset-Aubert, F. Henriot-Delamotte, Mortier Des Noyers, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, Genaudet, Lechat, Al. Henrot, Sornin, Gérardin, Petitbon, A Harel et Pierret.

Conformément à son réglement et après avoir entendu le rapport de M. Courmeaux, organe de la commission des élections, l'Académie procède aux élections du 2me sémestre.

Election d'un membre titulaire.

Est nommé au scrutin secret :

M. C. Poisson, sous-Préfet de l'arrondissement de Reims.

Digitized by Google

Election de membres correspondants.

Sont proclamés membres correspondants de l'Académie :

MM. GOMART, vice-président du Congrés agricole du Nord.

LIESSE, Docteur-ès-sciences, chef d'institution à Charleville.

JOLY, Professeur de seconde au Lycée de Reims.

L'abbé SÉVESTRE, vicaire de l'église de St-Jacques, à Reims.

Séance du 17 Novembre 1848.

—

PRÉSIDENCE DE M. ROBILLARD.

—

Étaient présents : MM. Saubinet, Bandeville, Bouché, L. Fanart, Nanquette, Th. Contant, Landouzy, Querry, Dérodé, Leconte, J.-J. Maquart, Duquénelle, Louis-Lucas, Eug. Courmeaux, Aubriot, V. Tourneur, Henriot-Delamotte, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, Lechat, Henrot, Sornin, Gainet, Velly, Gérardin, Harel, Pierret et Poisson, membres titulaires ;

Et MM. Duchesne, Hémard, Joly, Leuschenring, de Maizière et Rattier, membres correspondants.

CORRESPONDANCE.

1° M. Villeminot, au nom de la commission chargée d'examiner les *coussinets* de M. Goulet-Collet, envoie un extrait de son rapport.

Digitized by Google

2° M. Gastebois, membre correspondant, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance publique.

3° M. Leconte invite l'Académie, au nom du Comice agricole, au banquet du 22 septembre dernier.

4° Le président du Comice agricole invite l'Académie à la séance du 17 septembre.

5° La commission du congrès agricole de Belgique invite l'Académie à ses séances.

6° M. le ministre de l'Instruction publique accuse réception des questions proposées pour le concours de 1849.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

1° *Journal de la Société d'agriculture du département des Ardennes*, août, septembre et octobre.

2° *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, n^os^ 1, 2 et 4.

3° *Programme de la Revue archéologique*, 5^e^ année.

4° *Programme des prix proposés pour les années 1849, 1850 et 1851 par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.*

5° *Programme des prix proposés pour 1849, 1852, 1855 et 1860, par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.*

6° *Résultat des concours ouverts en 1847 par l'Académie du Gard.*

7° *Société d'agriculture et de commerce de Caen*, séance du 17 mars 1848.

8° *Discours sur les publications du moyen-âge*, par M. Prompsault.

9° *Histoire populaire de Napoléon*, par M. Chauvet. (Cet ouvrage, ainsi que le précédent, est renvoyé à

Digitized by Google

l'examen de MM. Max. Sutaine, Eug. Courmeaux et Genaudet.

10° *Empoisonnement par l'arsenic administré à petites doses*, affaire Glœcker.

11° *Examen de la question des céréales*, par M. Belurgey de Grandville.

12° *Bulletin des travaux du Congrès agricole*, année 1848.

13° *Rapport sur le concours ouvert par la Société d'agriculture du département de la Marne, sur la question douanière*, par M. Eug. Perrier.

14° *Bulletin trimestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var*, 16e année, nos 1 et 2.

15° *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, mai, juin, juillet et août.

16° *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 3e série, tom. IV.

17° *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.*

18° *Observations sur des noms de potiers et de verriers Romains, recueillis à Amiens*, par M. Ch. Dufour.

19° *Note sur une découverte de médailles et de bijoux antiques, faite à Barleux*, par le même.

20° *Organisation monétaire des Romains dans la classe subalterne*, par M. A. Barthélemy.

Un dialogue, de M. de Maizière, *Sur la Loi divine du travail*, est renvoyé à la commission, déjà chargée de rendre compte d'un opuscule du même auteur sur *Le Règne du mal sur la terre.*

Digitized by Google

LECTURES.

M. Courmeaux lit, pour un auteur anonyme, une note *Sur la Question du travail*.

M. Hémard fait connaitre un procédé inventé par M. Delvigne, sous le nom de *Porte-amarre*, pour le sauvetage des naufragés.

M. Gainet donne la première partie d'une *Étude critique sur les OEuvres de Th. Jouffroy*.

M. Robillard lit un travail intitulé : *Notre Littérature en l'an de grâce 1848*.

—

Après une discussion soulevée par M. Landouzy, l'Académie décide qu'à l'avenir il sera envoyé aux journaux de la localité, par le secrétaire archiviste, un compte-rendu sommaire, sans aucune appréciation des travaux de l'Académie.

La séance est levée à 10 heures.

Digitized by Google

Communication de M. Hémard.

MÉMOIRE SUR LE PORTE-AMARRE DE M. DELVIGNE.

L'esprit d'invention est un des phénomènes caractéristiques de notre époque. Cette faculté stimulée par un mouvement commercial immense a fait éclore des œuvres étonnantes, les unes par leur simplicité, les autres par leur complication, et les dernières ont peut-être plus spécialement le privilége de frapper d'étonnement le vulgaire ; tout le monde connaît le nom de leur inventeur. Mais il n'en est pas de même des inventions simples d'exécution ; chacun se dit qu'il aurait pu en faire autant et qu'il ne s'agissait que d'y penser. Dès lors, à quoi bon conserver dans la mémoire un nom qui ne rappellerait, le croit-on généralement, que des facultés médiocres. Ainsi, parmi les ouvriers de la ville et de la campagne on en trouverait peu qui aient voulu se donner la peine de retenir le nom de l'inventeur de la brouette, de la charrue, de l'enrayure des roues par la pression ; voir même de cette simple et admirable machine appelée la scie.

Si je ne craignais d'abuser de votre gravité, je pourrais vous dire, Messieurs, que j'ai entendu demander le nom de l'inventeur de la vis d'Archimède, et si, en anglais, Mac-Adam ne signifiait pas pierre-cassée.

Digitized by Google

Triste destinée des inventions reposant sur des idées d'une application facile. Je ne crois pas cependant que ce soit le désir d'imposer au vulgaire qui a fait donner à des inventions simples en elles-mêmes l'apparence de la complication. Non certainement, la vérité en toutes choses repose sur un fait ou sur une idée de la plus grande simplicité. Mais, par cette même raison, l'éclat en est si vif, que l'intelligence de l'homme ne peut s'y habituer immédiatement. Le plus souvent il lui est seulement possible d'entrevoir la vérité cachée dans les profondeurs du puits où elle se trouve; alors, au lieu de l'examiner face-à-face, il lui arrive de l'obscurcir et même de la rendre méconnaissable par la complication des moyens destinés à la mettre au jour. C'est là le tort du savant, embarrassant les abords de la science par la difficulté des calculs ou par l'abus de la logique et des classifications, c'est là le tort du mécanicien, multipliant sans besoin indispensable les engrénages et les échappements. Embarrassée dans ces entraves, la vérité retombe au fond de son puits et y reste quelquefois bien longtemps sans pouvoir en sortir. Tel n'est pas, Messieurs, le caractère de l'invention dont je viens vous entretenir aujourd'hui. Sa simplicité remarquable et son importance m'ont donné le désir de rappeler le nom de son inventeur à l'Académie de Reims. Vous avez déjà bien voulu accueillir favorablement le nom de Delvigne, lorsque je vous ai exposé l'idée fondamentale de son système d'armement. J'espère qu'il en sera de même aujourd'hui, quand je viens vous faire connaître une invention de lui qui est appelée à rendre d'immenses services à l'huma-

Digitized by Google

nité et en particulier aux marins de toutes les nations.

Naguère encore il était dans la science navale un problème, fort simple en apparence, et qui cependant n'avait reçu jusqu'à présent que des solutions si imparfaites, que malgré son importance, on s'accordait presque à le regarder comme insoluble. Voici de quoi il s'agissait : *Lancer une corde de 2 à 300 mètres environ à pareille distance du point de départ, sans inconvénient pour celui qui la recevait, ni pour celui qui la faisait parvenir.*

On simplifiait même le problème dans un grand nombre de cas en ne demandant qu'une longueur de corde et une distance beaucoup moindre. Tout ceci semble bien humble en présence de hautes questions qu'on a déclarées de notre temps résolues tout d'abord, mais enfin la vérité dans les faits m'oblige à l'aveu que je viens vous faire ; c'est aussi l'opinion des marins de toutes les nations et de tous les temps.

Or, savez-vous ce qui résultait de l'impossibilité de résoudre convenablement cette question si simple ? les documents de l'amirauté anglaise établissent que sur une moyenne de 45 cas environ, il y a eu par année 545 navires de perdus ou environ un navire et demi par jour. La marine Française n'essuie pas moins de sinistres, et cependant dans le plus grand nombre de cas, tous les marins sont unanimes à reconnaitre, que les navires périssent soit par l'impossibilité d'établir une communication facile avec la terre, soit par le danger ou la difficulté de se mettre en rapport avec les navires voisins dont le concours pourrait les sauver. Quand on pense que lors du désastre qui a fait périr 50 navires en 1840 dans

Digitized by Google

la baie de Stora, le capitaine Sabatier, commandant la corvette *la Marne*, qui fit preuve du plus grand sang-froid, crut qu'en abattant un mât d'artimon il pourrait faire un pont pour gagner la terre!! il ne fallait donc qu'une corde de quelques brasses, mettant le navire en communication avec la plage, et 52 personnes écrasées par les débris du vaisseau auraient été sauvées.

Voilà pour les navires. Quant aux équipages, il est reconnu qu'avec les moyens de sauvetage existant à bord, un homme tombant à la mer, quand le navire marche, est perdu la plupart du temps et cependant quel accident est plus fréquent que celui-là! quels dangers ne courent pas les marins d'une nation où il a fallu une instruction ministérielle qui leur enjoignît d'apprendre à nager.

Les marins embarquent du biscuit, de la viande, de l'eau, de la poudre, des marchandises, etc.; mais embarquer aussi un moyen de sauver tout cela et eux-mêmes dans les occasions périlleuses, voilà ce qu'on n'a pas pu faire jusqu'à présent.

En France, en 1835, a été fondée la société générale des naufrages, à laquelle participaient vingt nations. Malgré l'argent qu'elle a dépensé, malgré les encouragements qu'elle a donnés aux inventeurs, elle n'a rien fait paraître de bien efficace en fait d'appareil de sauvetage; peut-être pourrait-on citer le grenadier de Godde-Liaucourt, diminutif de l'appareil de Monby. La société sauvait 440 personnes par an sur tout le globe.

En Angleterre la Société Royale humaine en sauvait 145 dans le même espace de temps; c'est elle qui a encouragé les essais du capitaine Monby, dont

Digitized by Google

l'appareil consistait en une corde attachée à une bombe lancée sur le bâtiment en péril. Enfin le monde entier s'est occupé de cette question et pour n'oublier personne, je mentionnerai ici qu'en 1740, l'Empereur de la Chine, Kien-Lung, et depuis son petit-fils Taou-Kwang, actuellement regnant, ont publié des statuts sur les secours à donner aux naufragés.

Etant à Lorient pour faire sur l'artillerie de marine, les expériences qui lui ont été confiées par le ministre, Delvigne, jetant les yeux sur un paravent couvert de gravures, remarqua l'une d'elles représentant l'appareil de Monby en action, au moment d'un naufrage. La bombe était lancée et la corde étendue sur des cables se développait derrière le projectile. La critique de ce système était facile, souvent le cable était rompu par la rapidité et le poids de la bombe, parce qu'il ne se développait pas assez vîte; de plus, si la bombe ne portait pas sur le bâtiment naufragé, le câble était perdu, si elle portait au contraire, des accidents graves étaient presque inévitables.

Plein de l'idée qu'il était facile de trouver quelque chose de mieux, Delvigne roule un peloton de ficelle sur un court mandrin et après avoir retiré celui-ci, insère la ficelle ainsi roulée dans un étui, en en retenant le bout intérieur. Il lance l'étui sur le rivage, la ficelle se déroule avec une faculté inouïe, et son extrémité fixée à l'étui arrive où il voulait la porter, tandis qu'il tenait l'autre bout dans sa main. Dès lors le problème était résolu. En augmentant les dimensions de ce petit appareil et prenant un mortier pour lui donner la force de projection voulue, on arrivait à traverser l'espace nécessaire

Digitized by Google

pour pouvoir sauver des navires ou des individus en péril.

M. Arago, appréciateur compétent, faisait le rapport suivant à l'Académie des sciences, le 10 mai 1847, sur le nouveau projectile auquel Delvigne avait donné le nom de Porte-amarre.

« De nombreuses tentatives ont été faites, di-
» sait-il, pour établir une communication entre un
» navire naufragé et la terre, ou de bâtiment à
» bâtiment. Le capitaine anglais, Monby, imagina de
» faire arriver au navire un cordage en attachant
» une de ses extrémités à une bombe lancée par un
» mortier, mais ce moyen réussissait rarement, par-
» ce que la vîtesse du projectile fait souvent rom-
» pre la corde. Le tir d'une bombe n'est d'ailleurs
» pas sans danger, et la violence du vent opposant
» une résistance considérable au cordage déployé
» dans l'espace, il en résulte de très grandes dé-
» viations : enfin lorsque la bombe manque le but,
» la corde est entraînée au fond de l'eau et le coup
» est perdu.

» Pour remédier à ces inconvénients, M. Delvi-
» gne au lieu d'entraîner un cordage par le tir
» d'une bombe, a imaginé un projectile formé du
» cordage même roulé en bobine allongée et d'un
» cylindre en bois qui lui sert d'enveloppe. Cette
» bobine lancée par une bouche à feu, se dévide
» très rapidement dans sa course et l'enveloppe,
» creuse en bois, va porter l'extrémité du cordage
» au point où il s'agit de diriger le secours. Si le
» but est manqué, le cylindre creux devient une
» petite bouée et flotte près du navire.

» Dans les essais faits à Lorient par ordre de M.

Digitized by Google

» le ministre de la marine, la moyenne portée de » l'appareil tiré par un mortier de 15 centimètres » (calibre de 24), sous l'angle de 25 degrés, a été » de 250 mètres. Son poids était de 7 kilogr. 500, » et la charge de poudre de 160 grammes. Avec » une caronade de 30, la portée a été de 320 mè- » tres sous l'angle de 14 degrés et de 385 mètres » sous l'angle de 19 degrés. Le Porte-amarre pesait » 10 kilogr. et la charge de poudre était de 250 » grammes. »

« On avait craint qu'un vent fort, venant de côté, » donnât lieu à de grandes déviations ; mais l'expé- » rience a prouvé qu'il n'en était pas ainsi. La corde » poussée par le vent, exerçant une légère action » contre la partie postérieure du projectile, fait in- » cliner un peu sa pointe vers le vent, et produit » une sorte de dérivation qui fait compensation à » l'action du vent (1).

Telle est l'opinion du savant ; voici maintenant celle du marin :

« Conclusions du rapport de M. de Montaignac, » commandant le bâtiment de l'État, *le Rôdeur*, chargé » par M. le ministre de la marine de faire l'essai du » Porte-amarre. — 1er février 1848.

» Ces expériences ont démontré que le projectile » Porte-amarre, inventé par M. Delvigne, est appelé » à rendre les plus grands services aux arts de la » guerre et de la navigation.

» Son application est essentiellement pratique, » puisque en quelques heures les hommes de l'équipage

(1) C'est-à-dire qu'elle est le résultat de la déviation produite par le vent et de la déviation au vent.

Digitized by Google

» du *Rôdeur* sont parvenus à enrouler les bobines et » à se servir du Porte-amarre avec autant de succès » que l'inventeur lui-même.

» Cette application est peu coûteuse, puisque le » Porte-amarre du calibre de 12 revient à peu près » à 20 francs, et qu'il peut servir plusieurs fois. La » consommation de poudre n'est que de 80 à 100 » grammes par coup.

» Le Porte-amarre peut être employé à établir des » communications dans une foule de circonstances :

» Entre la terre et un navire naufragé ;

» Entre une escadre et une armée à terre, pour » transmettre des dépêches pressées, par le gros temps » ou sur des plages sur lesquelles règnent des barres.

» Entre deux navires à la mer, de gros temps, pour » transmettre des dépêches ou donner une remorque.

» Pour sauver des embarcations ou des hommes à » la mer, etc. »

Enfin, voici l'opinion des négociants et des marins armateurs, publiée après les régates du Hâvre, du 21 août 1848 :

« Les expériences de M. Delvigne, combinées avec » celles du bateau de sauvetage de M. Lahure, ont » excité au plus haut degré l'intérêt de l'assistance. » On a pu se convaincre de la précision et de la sûreté » des procédés de M. Delvigne et des immenses ser- » vices que son système si ingénieux est appelé à rendre » le long de nos côtes, en établissant promptement » et facilement des communications entre la terre et » le navire en danger. La fête des Régates fournis- » sait une occasion précieuse de matérialiser la théorie » du tir du Porte-amarre et d'en faire ressortir d'une » manière saisissante la simplicité et l'efficacité.

Digitized by Google

» A peine en effet le bateau insubmersible avait-il » chaviré, qu'aussitôt une explosion s'est fait entendre, » et le projectile, décrivant une courbe calculée, est » allé porter avec une précision mathématique, sur le » fond de la chaloupe, le filin qu'il déroulait. Deux » des naufragés qui s'étaient munis d'ailleurs du » nautile de sauvetage, ont pu s'en saisir et être » ainsi rapidement hêlés à terre. »

Je bornerai là, Messieurs, les citations des opinions diversement exprimées à l'appui de la découverte de Delvigne.

Je terminerai ce que je voulais vous en dire en vous apprenant que, par suite des rapports favorables adressés au gouvernement, les décisions suivantes ont été prises.

Par lettre du 12 septembre dernier, M. le ministre de la guerre met à la disposition de M. Delvigne un mortier du calibre de 15 centimètres et la poudre nécessaire pour expérimenter et démontrer l'emploi de son Porte-amarre dans les principaux ports et sur les côtes depuis Dunkerque jusqu'à Lorient.

Le 10 octobre, M. le directeur de l'administration des douanes donne des instructions pour que les expériences soient suivies et facilitées sur toute l'étendue des côtes par les officiers et employés des douanes.

Le 12 octobre, M. le ministre des travaux publics donne des instructions semblables à MM. les ingénieurs et officiers de port.

Enfin, le 14 octobre, M. le ministre du commerce écrit aux différentes Chambres de commerce, pour recommander à toute leur sollicitude le nouveau moyen de sauvetage présenté comme rentrant plus particulièrement dans leurs attributions.

Digitized by Google

C'est muni de toutes ces recommandations que Delvigne part prochainement pour commencer sa tournée sur les côtes.

Prochainement donc, tous les navires, comme tous les postes des côtes, seront munis du Porte-amarre. Sans avoir été marin, on comprend les services qu'il sera appelé à rendre. Souvent, en cours de voyage, des navires passent bord à bord, pour ainsi dire, sans pouvoir communiquer entre eux ou se porter aide et assistance; car, au milieu des mugissements de la tempête, la voix la plus puissante ne peut se faire entendre, et les marins les plus intrépides ne sauraient, sans courir à une mort certaine, s'aventurer sur une embarcation au milieu des vagues furieuses.

Le Porte-amarre remplirait en pareil cas un rôle précieux : grâce à cet intermédiaire, les navires pourraient échanger les communications qui les intéressent mutuellement, et le bâtiment désemparé, jouet des vents et des courants, pris à la remorque au moyen de l'amarre qu'il aurait été mis à même d'élonger, sera soustrait aux périls qui le menaçaient.

De plus, par les procédés ordinaires, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, le sauvetage d'un *homme à la mer*, à moins de circonstances tout-à-fait favorables, est une opération extrêmement difficile; on comprend, en effet, qu'un navire, lancé vent arrière par une mer un peu forte, ne puisse à l'instant même mettre en panne, et que le temps exigé pour cette manœuvre soit plus que suffisant pour consommer la perte du malheureux qui se débat contre la mort. Avec le Porte-amarre, de si funestes résultats deviendraient beaucoup plus rares, puisqu'il fournit le moyen de

Digitized by Google

projeter au loin et avec la plus grande précision, dans la direction du nageur et à sa portée, une bouée, une ligne qui simplifieront singulièrement l'opération du sauvetage.

M. le capitaine de vaisseau Bouët-Willoumetz, commandant de la frégate *la Pénélope* et de la station des côtes occidentales d'Afrique, a sollicité et obtenu de M. le ministre de la marine, d'embarquer un appareil complet pour caronade de 30, et un autre pour obusier de 12.

Il faut espérer que l'emploi du Porte-amarre au milieu d'une escadre et dans des parages dangereux sera d'un usage assez journalier pour que des circonstances imprévues révèlent les avantages nouveaux et multipliés qu'on peut en tirer.

On serait dans l'erreur, cependant, en supposant que ce système n'est applicable que par l'emploi de bouches à feu. De petits mortiers de 5 à 20 kil. lanceront jusqu'à 100 et 200 mètres une ligne assez forte pour pouvoir retirer de l'eau un homme qui se noierait.

Les services de pompe bien organisés en feront aussi l'acquisition, comme le plus sûr moyen de faire arriver un cordage au haut d'un édifice incendié, lorsque toute autre communication est devenue impossible.

Enfin qui n'a vu un bateau à vapeur ou une embarcation quelconque manquer le jet de son amarre pour aborder à une escale et emportée par le courant, manœuvrer ensuite péniblement pour le reprendre.

Dans ce cas encore, un Porte-amarre à main ou lancé par le mouvement de la fronde à une distance

Digitized by Google

suffisante établit la communication. On peut en dire autant pour les cas d'inondation.

La fabrication du Porte-amarre est de la plus grande simplicité. Un cylindre de bois percé et tourné, fermé des deux bouts, garni de deux cercles en fer, et une bobine de ligne roulée sur un cylindre, tels sont les éléments de l'appareil. Deux hommes peuvent en un jour, avec les outils convenables, fabriquer deux Porte-amarre pour le calibre de 24.

Le prix de revient est approximativement de 15 à 16 francs pour le calibre de 12, de 20 à 22 francs pour le calibre de 24. Un navire peut, suivant le calibre adopté, être pourvu des *appareils nécessaires* et du *mortier* pour 100, 150 ou 200 francs.

Jamais peut-être d'aussi grands résultats n'ont demandé d'aussi médiocres dépenses.

Tels sont, messieurs, les points les plus intéressants pour vous d'une invention que je désirais vous faire connaître aussi spécialement que possible. Je ne suis pas entré dans beaucoup de menus détails, la formation des bobines de filin, la manière de placer le Porte-amarre dans l'obusier, les précautions à prendre dans le moment du tir pour le parfait déroulement de la bobine du cylindre, et de celles qu'on peut lui adjoindre subsidiairement. Les habitudes littéraires de l'Académie ne comportaient pas la sécheresse de cet exposé mécanique, et c'est bien assez pour vous, messieurs, d'avoir consenti à honorer de votre attention le récit succinct du but de l'invention et de l'appréciation qui en a été faite par les hommes compétents. Les meilleures causes veulent être défendues, comme il faut, quand il faut, et seulement tant qu'il faut.

Digitized by Google

Communication de M. Gainet.

—

ÉTUDES CRITIQUES SUR LES ŒUVRES DE THÉODORE JOUFFROY.

—

1re Partie.

L'école française de philosophie a compté de notre temps Théodore Jouffroy parmi ses deux ou trois plus illustres représentants. Enlevé à la science et à ses amis dans un âge où ses espérances étaient encore plus riches que ses succès, où son talent était à peine arrivé à la plénitude de sa puissance, où ses œuvres si belles de forme et si fertiles en pensées originales, n'étaient cependant que des ébauches de l'œuvre complète que méditait son génie, il peut avec ces fragments inachevés se présenter devant l'opinion à côté des plus profonds penseurs de son siècle et soutenir cette glorieuse concurrence. On peut le critiquer, constater de grandes erreurs dans ses œuvres; mais son talent comme écrivain, comme psychologue, comme profond observateur du cœur humain, lui assure une place éminente, où il restera en dépit de ce qu'il y a de faux dans ses principes.

J'ose même être plus explicite. Jouffroy est plus grand que sa réputation. Quoique sa doctrine me paraisse fausse et dangereuse sur plusieurs points très essentiels, il est incontestablement le premier

Digitized by Google

et le plus puissant représentant de la philosophie à laquelle il appartient par sa méthode et sa doctrine.

Dans cette brillante pléïade d'esprits distingués où son talent l'avait élevé, il a trouvé sur plusieurs points des concurrents ; mais par la nouveauté et la finesse de ses aperçus en psychologie, il demeure sans rival. Nous avons dans ce petit essai jugé l'auteur sous deux points de vue : nous avons fait l'appréciation de l'écrivain et la critique de la doctrine. C'est la première partie que j'ai l'honneur de vous offrir aujourd'hui.

L'illustre professeur, dont les personnes qui s'occupent de philosophie ont admiré l'originalité de conception, possède un autre titre, et, selon nous, un titre plus solide à l'admiration de la postérité. Comme écrivain c'est un maître. Il est un de ces hommes de bon goût, trop rares de nos jours, qui s'efforcent de perpétuer parmi nous les traditions des plus beaux moments de notre littérature.

Il pouvait comme tant d'autres obtenir un succès plus facile et peut-être plus retentissant : il pouvait, avec des phrases à effet, avec des mots prétentieux, provoquer des applaudissements qui l'auraient empêché de regretter la vraie beauté dans l'art d'écrire. Jouffroy a eu le courage de prendre un chemin difficile et souvent ingrat pour les succès du jour, mais aussi le seul qui conduit à une renommée durable. Il n'a pas oublié un seul instant qu'une langue est un pur instrument de la pensée humaine ; que son rôle est de montrer cette pensée, et non de se montrer elle-même ; que l'expression n'a pas

Digitized by Google

le droit de paraître en son propre nom, parce qu'elle n'a pas le droit de paraître vide.

Le caractère de la pensée est la raison du caractère du style. Une pensée grave et réfléchie demande une expression simple et austère; c'est le ton qui convient à la philosophie, à la science en général. La science veut se mettre directement en rapport avec l'intelligence. L'imagination ne doit intervenir que pour fournir des comparaisons et des images nettes et précises, qui facilitent la compréhension des matières abstraites.

Quelquefois la pensée philosophique s'élève à de hautes et sublimes considérations; elle soulève et agite les plus grands intérêts de l'humanité: mais cet immense débat, elle ne doit jamais le passionner: rien ne doit y intervenir qu'au nom de la vérité, et de la vérité toujours calme. Que le discours soit grand et majestueux alors, mais rien ne peut le dispenser d'être simple et sévère comme la physionomie même du vrai. Qui, mieux que Jouffroy, a compris cette parfaite convenance? les littératures des peuples les plus favorisés par les beaux monuments de la pensée, ont peu de modèles parfaits à offrir dans la discussion philosophique.

Après Platon, Aristote et Cicéron, vous trouvez à peine quelque chose dans l'antiquité qui ne soit pas gâté par cet esprit qui corrompait les sophistes. Les temps postérieurs à l'école d'Alexandrie et aux pères de l'église n'ont pas été plus heureux. Il faut bien l'avouer, la plupart des sectes philosophiques modernes nous rappellent, sous ce rapport, les mauvais jours des sophistes grecs.

C'est une preuve incontestable qu'il y a dans cette

Digitized by Google

voie d'immenses difficultés à surmonter. Quelque jugement que nous portions sur la théorie de Jouffroy, nous serons unanimes pour honorer son talent d'écrivain. La langue française n'a pas souvent à offrir au suffrage de l'opinion une œuvre plus accomplie pour la forme et la haute convenance du style que les ouvrages de Jouffroy, ceux du moins auxquels il a pu mettre la dernière main. Il a cru avoir découvert la philosophie; s'il s'est trompé, il a eu un magnifique dédommagement: il en a retrouvé la langue, langue difficile que tout le monde parle trop bien ou trop mal, car elle est défigurée, d'un côté, par les rhéteurs et d'un autre, par les barbares qui effraient par un jargon inintelligible. Jouffroy a donc résolu un problème que l'on a cru insoluble. On est si accoutumé à voir la philosophie enveloppée de nuages, à l'entendre parler un langage inaccessible à la foule, qu'on avait fini par croire que cette science ne serait point comprise si elle parlait comme tout le monde. C'est un préjugé que Jouffroy a achevé de vaincre : il ne lui laisse aucun prétexte. Les abstractions de la métaphysique, il les met à la portée de tous ses lecteurs. En exposant des analyses minutieuses de choses qui paraissent échapper à l'imagination, il est clair, facile élégant. Tous les mots adoptés par la vieille école et obscurcis par la rêveuse Allemagne, sont soigneusement bannis de son cours ; et en se servant de termes connus de tout le monde, je ne crois pas qu'il y ait une seule idée, une seule nuance de forme ou de couleur dans les objets fournis par la méditation qui ne soient rendus avec finesse et précision. Le public soulagé oubliera avec lui les grands mots effrayants comme des hiérogliphes indéchiffrables.

Digitized by Google

Cette victoire qu'il a remportée sur l'école en faveur du bon gout, est un honneur dont il faut faire deux parts. Il y en a une pour notre langue qui est peut être l'instrument le plus parfait que la philosophie puisse mettre en œuvre pour rendre accessibles à toutes les intelligences les plus hautes spéculations de la pensée ; mais une belle part est réservée pour le talent de l'auteur qui a su se servir de ce précieux instrument avec un art infini, une délicatesse surprenante. En l'appliquant à un genre spécial, il en a fait sentir tout le prix. Il fallait avoir une grande puissance d'invention et d'analyse pour exposer ses matières avec cette méthode et cet ordre qu'on admire dans les écrits de Jouffroy. Il élève souvent à une hauteur de vue, à une ampleur de coup d'œil qui saisit ; mais si haut qu'il monte, vous ne le perdez jamais de vue, vous le suivez ; vous saisissez toujours avec lui le contour des objets qu'il met en spectacle et leur véritable physionomie ; pourquoi ? parce que chacun de ses coups de pinceau est un trait significatif qui vous révèle une nouvelle face de l'objet.

Ainsi, soit qu'il déroule devant vous dans de larges synthèses des horizons enchantés ou que saisissant le scapel de l'anatomiste, il décompose les ressorts les plus fins et les plus déliés du cœur humain, toujours sa belle et limpide parole est l'interprète docile et gracieux des secrets de sa pensée.

Si l'on mettait Jouffroy en parrallèle avec Cousin son illustre émule, on resterait convaincu que les succès du premier ont été plus calmes, que le second a excité un enthousiasme plus vif. Cousin parlait plus à l'imagination, Jouffroy à la raison. L'un

Digitized by Google

faisait réfléchir, l'autre applaudir. Vif, animé, plein d'éclat dans sa parole, Cousin paraissait dans sa chaire plutôt comme un orateur que comme un homme de doctrine.

Voici un jugement que j'emprunte à M. Gatien-Arnoult : « Un grand mal intellectuel fait par M. Cou-» sin, a été sans contredit, de fortifier dans la jeunesse » qui l'écoutait ou le lisait la tendance commune » aujourd'hui à se contenter de grands mots qu'on » ne comprend pas, à ne parler que par formules » ou principes absolus, et à préférer toujours ces » aperçus vagues qui ne sont pas sans beauté, mais » beauté stérile, qui cache trop souvent une ignorance » réelle sous un faux semblant de science..... » M. Cousin qui avait si bien tout ce qu'il fallait pour » lutter avantageusement contre ce despotisme, a » courbé la tête, il a sacrifié à la mode.... et dans » sa haute position, il a augmenté la réputation du » faux dieu et rendu plus difficile d'abattre son » idole. »

Ce despotisme de la mode fortifié encore par les succès de Cousin, Jouffroy lui a résisté en face. Son culte pour la vérité était si sincère, qu'il a voulu lui faire les seuls honneurs dont elle soit jalouse, c'est-à-dire, lui donner une parure simple et élégante de laquelle toute recherche soit sévèrement exclue.

En suivant cette route si peu fréquentée, il a eu le bonheur de trouver un précieux trésor, c'est la perfection. Il a enrichi notre littérature d'ouvrages d'une impérissable beauté.

Les applaudissements que Jouffroy n'a pas voulu chercher, nous les lui rendrons avec usure, et la postérité voudra le lire comme un modèle.

Digitized by Google

Voulez-vous savoir avec quel art il sait interroger les profondes tristesses de notre nature, pour en arracher le secret de nos mélancolies, après avoir précédemment établi la différence entre l'utile et le beau, prouvé que l'objet de l'utile correspond aux besoins de notre enveloppe matérielle ; il continue à se rendre compte de l'impression du beau sur l'homme :

« Mais il est d'autres besoins, dit-il, plus élevés » sans doute, dont la satisfaction n'apparait et n'est » possible que dans un monde meilleur. Ils font » partie de notre nature comme les autres ; mais » de même que parmi ceux-ci, il en est qui nous » quitteront avec le corps, et qui dépendent de » notre alliance avec lui, les besoins (qu'excite en » nous l'idée du beau) semblent ne pouvoir se dé- » terminer et se satisfaire durant cette alliance, et » paraissent être réservés à des temps plus heu- » reux. Ils ne se réveillent pas en nous d'eux- » mêmes, ils sont comme endormis et étouffés par » la présence de la matière : mais la nature a le » pouvoir de les réveiller. On dirait que parmi ses » formes innombrables, il en est quelques-unes qui » ont la faculté magique de les faire sortir de leur » inertie et de les attirer, soit que ces formes soient » des symboles des choses invisibles qui répondent » à ces besoins, soit qu'elles leur offrent des images » imparfaites de leur objet, que le monde dans sa » grossière essence ne peut produire complètement. » Ces besoins éveillés ressentent du plaisir, s'ani- » ment et aspirent à ces objets. Mais soit que ces » objets ne soient pas ce qu'ils demandent, soit » que le corps en empêche la possession, ces be-

Digitized by Google

» soins restent indéfinis et non satisfaits. Si on ne » continue pas à les entretenir ils se rendorment; » mais si on continue, ils se développent, dégou- » tent du reste des choses et rendent la vie malheu- » reuse...

» D'où on peut supposer que ces besoins sont » en nous comme des témoignages de la supériorité » de notre nature sur sa condition; des gages et » des indices d'un meilleur avenir, mais leur tour » n'est pas arrivé. »

Celui qui a écrit cette page avait accoutumé son esprit au labeur de la patiente méditation. Mais quel art pour produire des faits à peine saisissables, des sentiments vagues, des sons inarticulés de notre être!

Que d'exemples on pourrait offrir du talent avec lequel Jouffroy savait exposer de grands et magnifiques tableaux. On ne peut lire son chapitre de l'état actuel de l'humanité sans être convaincu qu'il avait les qualités du grand historien. S'il était entré dans cette carrière, je crois qu'il se serait placé au premier rang, par les qualités éminentes de son style, par la facilité à saisir l'enchaînement des faits et la méthode pour la mettre en ordre et en relief.

Dans toutes les circonstances de sa vie, il s'est montré grave et comme chargé de pensées profondes. Parlant aux élèves du collége Charlemagne, un jour de distribution de prix, il peint la vie avec des couleurs sombres et mélancoliques, mais avec une vérité frappante :

« La vie, on la croit longue, jeunes élèves, elle » est très courte; la jeunesse n'en est que la lente

Digitized by Google

» préparation, et la vieillesse la lente destruction. » Dans sept à huit ans vous aurez entrevu toutes les » idées fécondes dont vous êtes capables, et il ne » vous restera qu'une vingtaine d'années de véritable » force pour les réaliser. Vingt années ! c'est-à-dire » une éternité pour vous, mais, en réalité, un mo- » ment.... Vous aurez beau faire, ces années qui se » déroulent devant vous comme une perspective sans » fin, n'accompliront jamais qu'une faible partie des » pensées de votre jeunesse ; les autres demeureront » des germes inutiles sur lesquels le rapide été de » la vie aura passé sans les faire éclore, et qui » s'éteindront sans fruit dans les glaces de la vieil- » lesse.

» Votre âge se trompe encore d'une autre façon » sur la vie : il y rêve le bonheur, et ce qu'il y » rêve n'y est pas. Ce qui rend la jeunesse si belle, » c'est cette double illusion qui recule l'horison de la » vie ! et qui la dore ! ces nobles instincts qui parlent » en vous, et qui vont à des buts si hauts ; ces » puissants désirs qui vous agitent et vous appellent, » comment ne pas croire que Dieu les a mis en vous » pour les contenter, et que cette promesse la vie » les tiendra ? Oui, cette promesse, c'est la promesse » d'une grande et heureuse destinée, et toute l'at- » tente qu'elle excite en vous sera remplie ; mais si » vous comptez qu'elle le sera en ce monde, vous » vous méprenez. Ce monde est borné, et les désirs » de votre nature sont infinis. Quand chacun de vous » saisirait à lui seul tous les biens qu'il contient, ces » biens, jetés dans cet abîme, ne le combleraient » pas ; et ces biens sont disputés, on n'en obtient » une part qu'au prix d'une lutte ardente, et la for- » tune n'accorde pas toujours la meilleure au plus

Digitized by Google

» digne. Voilà ce que la vie nous apprend ; voilà » ce qui l'attriste et la décourage..... Voilà ce qui » fait qu'on accuse Dieu, les hommes, la société » et ceux qui la gouvernent. Que votre voix ne se » mêle pas un jour à ces folles accusations..... » que ceux qui auront la plus modeste part n'en » murmurent point. D'un côté, la providence est » juste, *et ce qui ne dépend pas de nous ne sau-* » *rait être notre véritable bien* : de l'autre, la patrie » vit du concours et du travail de tous ses enfants ; » et dans la mécanique de la société, il n'y a point » de ressort inutile. Entre le ministre qui gouverne » l'état et l'artisan qui contribue à sa prospérité » par le travail de ses mains, il n'y a qu'une dif- » férence, c'est que la fonction de l'un est plus » importante que celle de l'autre, le mérite moral » est le même, le succès n'est pas ce qui importe, » ce qui importe, c'est l'effort : car c'est là ce qui » dépend de l'homme, ce qui l'élève. L'accomplis- » sement du devoir, voilà le véritable but de la » vie, et le véritable bien.....

» Pardonnez-moi, jeunes élèves, dans un jour si » plein de joie pour vous, d'avoir arrêté vos pensées » sur des idées si austères. C'est notre rôle à nous, » à qui l'expérience a révélé la vraie vérité sur les » choses de ce monde, de vous la dire. Le sommet » de la vie vous en dérobe le déclin ; de ses deux » pentes vous n'en connaissez qu'une, celle que vous » montez. Elle est riante, elle est belle, elle est » parfumée comme le printemps. Il ne vous est pas » donné, comme à nous, de contempler l'autre avec » ses aspects mélancoliques, le pâle soleil qui l'éclaire, » et le rivage glacé qui la termine. Si nous avons

Digitized by Google

» le front triste, c'est que nous la voyons. Vivez, » jeunes gens, avec la pensée de cette pente que » vous descendrez comme nous; faites en sorte qu'alors » vous soyez contents de vous-mêmes, faites en sorte » surtout de ne pas laisser s'éteindre dans votre » âme cette espérance que nous y avons nourrie, » et qui rend visible par delà les ombres du der- » nier rivage, l'aurore d'une vie immortelle »

Puisque l'homme se peint dans son style, il était naturel que celui de Jouffroy fût comme un reflet de ses rares qualités. Que découvre-t-on dans cette forte personnalité? Une haute raison, toujours calme et sereine, comme une autorité sûre de sa puissance; une perspicacité pénétrant l'essence des choses; une imagination riche gouvernée par le goût, un désir infatigable de trouver la vérité, un empressement délicat à découvrir chez ses adversaires ce qui est juste avant de combattre ce qui est faux; une âme généreuse dont la grande et presque l'unique occupation a été le triomphe de ce qu'elle a pris pour la vérité et le bonheur de l'humanité. Dans ses erreurs même, Jouffroy était l'ami du vrai.

Une manière d'être, de penser, de sentir si juste, si grande, devait affecter au dehors ces formes graves, nobles et pures que nous admirons dans ses ouvrages. Si ses leçons offrent quelquefois des répétitions un peu fatigantes à la lecture, c'était sans doute une nécessité dans un cours public, devant une jeunesse dont l'intelligence ne pouvait recevoir qu'avec mesure des choses substantielles. Mais, dans le petit nombre d'écrits qu'il a eu le temps de finir, sa pensée se présente avec cette parure simple et riche en qui sera éternellement le beau. La main de l'art disparaît sous celle de la nature.

Digitized by Google

Rappelons en terminant comment Jouffroy sait exposer sa doctrine. Sa marche est lente et circonspecte. Il vous conduit sur un point élevé, afin de vous donner le spectacle d'un coup-d'œuil général de la région ou il vous conduit. Il dessine devant vous la ligne qui termine l'horison de la science dont il va vous occuper. Puis il descendra sur un plateau inférieur pour vous faire remarquer les divisions de l'ensemble ; et lorsque ces sous-divisons seront constatées, il vous conduira à travers les détails et peindra chaque objet avec sa couleur naturelle. Sous ces coups de pinceau qui paraissent si peu étudiés il y a un mouvement et une vie qui révèlent à chaque instant la main du grand maître.

Dans un moment où il y a tant d'illustrations littéraires, qui, trompées par des succès de mode, n'ont pu conduire leur talent à maturité, Jouffroy aura eu l'honneur d'enrichir les traditions de cette littérature où le naturel et la mesure sont le secret de la grandeur, et qui a valu à notre langue une gloire, une mission si belle dans le monde civilisé.

REIMS. — IMP. DE P. REGNIER,

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1848-1849.

N^os^ 3 et 4.

séance du 1^er^ Décembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. DUBOIS.

Étaient présents : MM. Saubinet, Bouché de Sorbon, L. Fanart, Nanquette, Th. Contant, H. Landouzy, Querry, Leconte, Max. Sutaine, J.-J. Maquart, Duquénelle, Louis-Lucas, F.-L. Clicquot, Eug. Courmeaux, F. Pinon, Aubriot, V. Tourneur, F. Henriot-Delamotte, Mortier-des-Noyers, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, Genaudet, Lechat, A. Henrot, Sornin, Gainet, Deleutre, Harel, Petitbon, Pierret, Velly, Gérardin, Ch. Poisson, membres titulaires ;

Et MM. Duchesne, de Maizière, Thomas, Sevestre, Leuschenring, Charlier et de Bonnay, membres correspondants.

En l'absence du secrétaire-général et du secrétaire-archiviste, M. H. Paris remplit les fontions de secrétaire.

Digitized by Google

Les procès-verbaux des séances du 27 octobre et du 17 novembre derniers sont lus et adoptés.

CORRESPONDANCE.

M. Féry prie l'Académie de vouloir bien examiner les améliorations considérables qu'il a apportées aux appareils de chauffage de son invention, encouragées par une médaille décernée dans la dernière séance publique de l'Académie.

Le nouvel examen de ces appareils est renvoyé à l'ancienne commission composée de MM. Gosset-Aubert, Lechat et de Maizière.

M. Ch. Gomart et M. Lies remercient la Compagnie du titre de membre correspondant qu'elle leur a conféré.

MM. le Président et le Secrétaire de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de Châlons-sur-Marne invitent les Membres de la Compagnie à la séance publique de 1848.

BIBLIOGRAPHIE.

Résumé des travaux de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire, par M. Guillary aîné, 1846-1847.

Essai sur l'ère féodale et sur l'établissement des communes en France, par M. Ch. Gomart.

Saint-Quentin pendant la Ligue et lors de la visite de Henri IV, en 1590, par le même.

Concours de labourage, rapport de M. G. Mancel, vice-secrétaire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, dans la séance du 24 septembre 1848.

Digitized by Google

Considérations sur les chaudières à vapeur. — Thèse de physique soutenue à la Faculté des sciences de Montpellier, par M. Lies, d'Uckange (Moselle), 1847.

RAPPORTS ET LECTURES.

M. H. Paris présente le rapport de la commission chargée d'examiner s'il ne conviendrait pas que la Compagnie modifiât son titre, attendu qu'il pourrait arriver quelques méprises dans la correspondance, par suite de l'établissement d'une Académie universitaire à Reims. Les conclusions du rapport, tendant au maintien de la dénomination de la Compagnie, sont adoptées.

M. Gainet lit la seconde partie d'une *Étude critique sur les OEuvres de Jouffroy.*

M. Ch. Poisson lit un travail bibliographique sur les *Productions politiques du mois d'avril dernier.*

Digitized by Google

Séance du 15 Décembre 1848.

PRÉSIDENCE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE.

Étaient présents : MM. Saubinet ainé, Robillard, Bandeville, Bouché de Sorbon, L. Fanart, Nanquette, Th. Contant, H. Landouzy, Querry, J.-J. Maquart, Duquénelle, F.-L. Clicquot, Eug. Courmeaux, Aubriot, V. Tourneur, Ern. Arnould, F. Henriot-Delamotte, Dubois, Alf. Alexandre, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, Genaudet, Lechat, Henrot, Sornin, Harel, H. Gérardin, Gainet et C. Poisson, membres titulaires;

MM. Duchesne, Charlier, H. Thomas, Leuschenring, de Maizière et de Bonnay, membres correspondants.

BIBLIOGRAPHIE.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre de 1848.

Journal des Savants, nº d'octobre 1848.

Journal de la Société d'agriculture du département des Ardennes, nº 11, 5e année.

Trois fables intitulées : *Égalité*, *Fraternité*, *Liberté*, par M. Jobard, de Bruxelles.

LECTURES.

M. F.-L. Clicquot communique à l'Académie une *Ode à la Liberté*, ayant pour épigraphe : « Dieu seul est grand. »

M. Duquénelle fait lecture à la Compagnie de la première partie d'un travail ayant pour titre : *Physiologie de l'antiquaire.*

Digitized by Google

Communication de M. Gainet.

—

CRITIQUE DES OEUVRES DE JOUFFROY. — SA DOCTRINE.

Deuxième partie.

—

Il y a deux manières de juger d'une philosophie, l'une par ses procédés et sa méthode, l'autre par ses résultats, son produit.

Par le premier mode, on détermine la valeur scientifique de l'œuvre, on constate aussi la diversité des écoles. Par le second mode, on confronte les conclusions de la doctrine avec les idées qui sont dans le domaine du sens commun, on juge l'utilité pratique de l'enseignement.

Nous appliquerons ce double procédé à la doctrine de l'illustre auteur.

Jouffroy est de cette école qui s'est détachée de rationalisme pur pour se rattacher à ce groupe de philosophes qui ont considéré la psycologie et l'observation comme la base de la certitude et de la découverte de la vérité. Il est le continuateur de l'école écossaise, sans en être le plagiaire. Il lui a imprimé un mouvement original : il y occupe une place à part.

Je vais essayer, avant tout, de donner une idée très sommaire de son plan et de l'ordre de génération de ses idées.

Il faut un support à la discussion. Je serai court.

Digitized by Google

Avant d'aborder la philosophie, Jouffroy détermine les lois et les procédés par lesquels l'intelligence humaine organise et constitue une science quelconque : il fera ensuite une application plus sûre de ces lois à l'étude spéciale qu'il embrasse.

La première loi de l'intelligence, en abordant un objet quelconque de connaissances, est d'embrasser le tout d'une manière confuse. Ainsi, son premier mouvement, en face de l'univers inconnu, a été de résoudre d'un seul coup l'énigme totale. Mais il a fallu décomposer le problème ; il a fallu détacher, dans nos conceptions, les unités secondaires contenues dans l'unité totale de la science universelle.

Ces unités secondaires comme l'astronomie, la botanique, qui ne sont que des masses qui se détachent naturellement sur le fond de la science unique et primitive, forment ce qu'il faut appeler l'objet des sciences. Déterminer l'objet d'une science est la première loi de l'intelligence. La seconde loi est de déterminer le cadre de la science, c'est-à-dire, de résoudre cette science particulière en autant de recherches spéciales qu'on y a distingué de subdivisions, pour remonter ensuite par l'analyse à une vue scientifique de l'ensemble. La troisième loi est la découverte et l'application de la méthode. Quand l'intelligence se replie sur elle-même afin d'y trouver la compétence de ses facultés pour aborder telle ou telle science, et les procédés naturels pour acquérir chacune d'elles, alors on a trouvé la méthode ou la logique. Ces lois sont résumées dans cette formule, qui revient à plusieurs reprises dans les œuvres de Jouffroy.

« Une connaissance n'a de valeur dans une science

Digitized by Google

» que par la méthode, elle n'y a de place que par » son cadre, elle n'y a d'existence que par celle » de son objet. »

Le professeur fait ensuite l'application de ces principes à la philosophie.

C'est ici que Jouffroy a cru rendre un immense service à cette science en découvrant que la psycologie en est le premier et fondamental objet, que les autres parties lui sont subordonnées. En second lieu, que l'observation interne en est le procédé logique et l'instrument indispensable.

Ces divers points établis, la doctrine de Jouffroy se développe avec une grande simplicité.

Il constate ce qu'il appelle les faits de la nature humaine : étude savante et ingénieuse ; en voici la conclusion : Les forces qui sont en nous, c'est-à-dire, les instincts et les penchants, restent les mêmes jusqu'à la fin. Les motifs seuls diffèrent et marquent les progrès à mesure que l'homme se perfectionne. L'enfance n'a d'autres mobiles ou motifs que ceux de l'instinct. Arrive ensuite la raison égoïste, qui comprend que le bien pour l'individu est dans la satisfaction des tendances de notre nature. Enfin, une idée morale intervient qui montre que l'individu, en suivant les penchants ou tendances de la nature, se met en harmonie avec la fin totale de l'univers. Toujours est-il que la pensée dominante de cette doctrine est celle-ci : nos penchants sont une puissance qui nous conduit sûrement à notre fin ; c'est une boussole toujours tournée vers la fin de l'homme et vers la fin de l'univers, qui est la résultante de toutes les fins particulières. Il arrive à l'idée de Dieu par cette considération que la divinité doit être la source et

Digitized by Google

la cause de l'ordre, et il ne se met nullement en peine, ni de prouver son existence, ni de reconnaître de devoirs positifs à remplir envers elle. Le seul devoir de l'homme est d'aller à sa fin, et on va à sa fin en suivant ses penchants. L'idée de Dieu appartient à l'intelligence comme une idée *à priori*, et encore comme la dernière qui s'éveille en elle. Enfin, voici la dernière pensée du système : l'homme n'arrive pas à sa fin complète en ce monde. Ce serait donc une absurdité que cette vie fût tout. Donc il y en a une autre. Cette vie sera-t-elle une ou multiple? c'est un mystère. Nous ne savons qu'une chose, c'est que cette vie future existe.

Ainsi, cette doctrine néglige toutes les sources où les écoles diverses ont cru devoir puiser des lumières; elle n'en conserve qu'une : l'observation interne.

Voici le mérite de cette philosophie. Mieux fixer l'objet de la psycologie, projeter de nouvelles lumières sur cette science, en organiser les produits avec plus de méthode; voilà la gloire qui revient à Jouffroy.

Faisons une application : ce philosophe a porté un coup décisif au matérialisme en creusant, d'une main ferme, une séparation profonde entre le domaine de la psycologie et celui de la physiologie. Il a prouvé, avec une haute raison et une parfaite lucidité, que l'âme humaine pouvait être atteinte avec la conscience. Dès lors le fameux axiôme : l'âme qui ne nous est connue que par ses modifications, n'est plus qu'un honteux mensonge qui a livré passage à une doctrine dégradante. D'après Condillac, l'objet de toute science est un : la matière et ses modifi-

Digitized by Google

cations. Selon lui, ce qu'on appelle esprit ne peut être saisi. Il y a plus d'une méthode pour faire bonne guerre au matérialisme ; mais l'école écossaise, et Jouffroy avec plus de fermeté, ont, avec le seul instrument de l'observation, établi l'existence des esprits comme cause substantielle que la conscience sent directement, sans intermédiaire. Ils en déterminent le caractère simple et actif, et montrent l'âme comme ayant son existence et sa vie propres.

Le matérialisme n'aurait contre lui que cette savante argumentation de Jouffroy, qu'il aurait reçu sa sentence de mort.

On paraîtrait ridicule aux yeux des personnes qui ont lu le *Cours de droit naturel*, si l'on essayait de justifier Jouffroy du reproche de panthéisme. On lui a cependant fait cette injustice, et elle a trouvé son prétexte dans une fausse solidarité entre les doctrines de Jouffroy et celles de Cousin. Il a fait de la philosophie de Spinosa une réfutation victorieuse ; il a convaincu cette théorie d'anéantir la liberté humaine ; de détruire toute loi morale obligatoire ; enfin, il a fait bonne justice de l'immortalité nominale que Spinosa veut bien accorder à l'âme humaine, et qui consiste dans la survivance des idées créées par un homme. Jouffroy a vivement fait sentir cette amère dérision de l'immortalité véritable.

C'est Cousin, et non pas Jouffroy, qui a dit que l'histoire est *une géométrie inflexible*, et qui place l'homme comme une machine sous l'empire de la fatalité. Ce n'est pas Jouffroy qui ose proclamer cette incroyable parole : *la faiblesse est un vice ;* parole lâche et immorale qui insulte les êtres les plus intéressants, ceux qu'on s'empresse d'entourer de plus de respect : les faibles et les malheureux.

Digitized by Google

Cousin anéantit la divinité en évoquant dans nos contrées le panthéisme d'outre-Rhin, en faisant de l'homme un Dieu ou une fraction du Dieu, *nature et humanité;* il lui ôte même son titre d'homme, car il le dépouille de l'immortalité. Cousin n'a pas même le mérite de l'invention, puisqu'il a emprunté son système à Schelling et à Hegel. L'élément qui lui appartient c'est l'éclectisme, et cet élément n'est que fictif. Si son système eût été sincère, on l'aurait vu sortir comme une mosaïque composée de lambeaux empruntés à toutes les écoles, mais Cousin n'a enseigné que le panthéisme; panthéisme timide, qui se cache sous le manteau de l'orthodoxie. Il n'a pas eu, comme Jouffroy, le courage de dire nettement sa pensée : Cousin feint d'être chrétien, et il serait hérétique même à l'école de Platon.

La divinité de Jouffroy, au contraire, est bien celle qu'adore le genre humain: Dieu parfait, cause souveraine, libre dans sa providence. Il croit l'humanité libre sur la scène de l'histoire, comme l'homme dans sa raison et sa conscience.

Entre ces deux professeurs, presque tout diffère, ontologie, méthode, théodicée, avenir de l'homme. Dès ce point de départ, ils se quittent pour ne plus se rencontrer: et si chacun d'eux obtenait la destinée qu'il fait à l'homme, ils ne se rencontreraient pas même dans l'autre monde; l'âme brillante de Victor Cousin s'évanouirait à la mort comme un accident fugitif de l'infini, comme une vague de l'océan, qui fait rider sa surface un moment pour disparaître sans retour. L'auteur du *Droit naturel* s'est inspiré à des sources plus nobles: une des plus douces pensées de son cœur,

Digitized by Google

était qu'il avait donné à la consolante pensée de l'immortalité son plus haut degré de certitude.

L'ensemble des systèmes de Jouffroy est fortement lié ; il y a une unité de vue qui ne se dément pas, et cette transparence de son système explique le vif intérêt qui en accompagne l'étude.

Mais cette œuvre a aussi son côté faible, et il nous a paru qu'elle payait bien largement les dettes de l'infirmité humaine. On voit, à la base de cette théorie, une conjecture érigée en principe. Jouffroy donne pour point de départ à l'humanité l'ignorance absolue, et pense que les premiers hommes ont inventé le langage au moyen du signe naturel. Si l'ignorance est le point de départ de l'enfant, la science doit être le point de départ de l'humanité. Nous croyons qu'aucun philosophe ne pourra jamais constater l'acte de naissance de la première idée dans une âme d'enfant : qui sait ce qu'elle pourrait savoir, privée de l'éducation, éloignée de la société, qui est le milieu où tout lui est transmis? On ne peut philosophiquement aller plus loin que Rousseau ; il dit : *la parole me paraît avoir été fort nécessaire pour inventer la parole.* Ainsi, on ne fait violence ni à l'histoire ni aux faits que l'expérience peut avouer.

Mais il y a une inexactitude qui a un caractère plus grave dans son énumération des faits de la nature humaine.

Il nous montre nos instincts et nos tendances comme étant une voix de la Providence qui nous invite à nous laisser aller à leur pente, parce qu'ils nous conduisent à notre fin. D'après ce système, il y a harmonie entre tous ces instincts et la morale.

Digitized by Google

La morale, c'est-à-dire la raison, explique comment les penchants aboutissent à la fin générale de l'univers : voilà son rôle. Mais elle ne change pas, elle ne modifie pas les passions, elle ne les comprime point. Voici comment on doit forcément traduire la pensée de Jouffroy : la morale commande à l'homme ce qu'il a envie de faire. On y voit des obstacles, mais aucune défense ni répression. Jamais sa loi morale ne sort de cette vague généralité. Et elle n'en pouvait point sortir : elle n'a rien à commander ni rien à défendre en particulier : mes penchants, mes instincts, mes passions, quelles qu'elles soient, sont mes règles; je les suis, je m'y laisse aller, et j'arrive à ma fin, parce qu'elles me sont données pour m'y conduire.

Or, nous le demandons au nom du sens commun : est-il vrai que tous les instincts de l'homme soient bons ? Sont-ils d'accord ? Vont-ils au même but ? Les contradictions de notre nature infirme, contradictions anciennes comme le monde et si éloquemment dépeintes par Pascal, ne sont-elles qu'une chimère ?

S'il en était ainsi, on ne pourrait plus juger les injustices criantes qui souillent l'histoire. Et comment rendre compte de cette multitude d'êtres humains qui déshonorent l'humanité, et dont la vie se passe à tendre des embûches à leurs frères ? Cela viendrait-il de l'éducation ? Alors faudrait-il, avec Rousseau, la supprimer ?

Je serais désolé de calomnier la nature humaine, et je répète volontiers avec notre auteur : *c'est avec une profonde indulgence qu'il faut juger l'humanité.* Mais dans une philosophie, l'indulgence doit être éclairée.

Digitized by Google

Jouffroy a cru trouver un contre-poids tout puissant dans la *sympathie* entre les mauvaises passions ou l'excès des passions. C'est là un sentiment qui peut faire honneur à l'homme, mais qui laisse condamner le théoricien. Ainsi, l'énumération des faits de la nature humaine de Jouffroy est ingénieuse, elle est savante et hardie; mais elle est radicalement fausse. Cette erreur dans la psycologie creuse un abîme dans la morale.

S'il est vrai que la morale ne fait que confirmer toujours les instincts de la nature, voici la conséquence : il n'y a pas de coupables en ce monde.

En effet, s'il en est ainsi, tout ce que l'homme fait, il le fait y étant poussé par quelque puissance de son être, par quelque tendance de la nature, et comme ces tendances sont innocentes et bonnes, puisqu'elles dirigent l'être vers sa fin, ce qu'elles commandent est bon et légitime; dès lors, il n'y a plus de place dans l'homme pour le crime.

Jouffroy accepte assez nettement ce résultat. Laissons-le parler lui-même; voici d'étonnantes paroles:

J'ai toujours soutenu et je soutiendrai toujours « que » l'homme qui a le plus mal rempli sa fin, l'a pour» tant remplie aux trois-quarts; que le plus grand » criminel, l'homme le plus immoral, a pourtant » exercé à un certain degré, à un degré assez élevé, » la personnalité humaine, et, en sortant de cette » vie, si mal qu'il l'ait passée, il est tout autre que » quand il y est entré; il est une créature semblable à Dieu, même sous les crimes qu'il a commis. » Il a délibéré, il a choisi, il s'est trompé; mais » il a exercé ses nobles facultés. Il était chose, il » est devenu personne; il s'est créé. »

Digitized by Google

Ces paroles n'ont point besoin de commentaire. Il est bien entendu que le crime est mal nommé : c'est même un progrès, un progrès ralenti, mais enfin c'est un bien.

On ne peut pas nous objecter que nous prenons quelques passages de Jouffroy que nous interprétons mal, et que nous lui imputons des énormités qu'il désavouerait. Rien n'est plus clair que sa pensée. D'ailleurs, ses erreurs ressortent des entrailles même de sa théorie. Jouffroy, comme on vient de le voir, était un homme qui sentait trop sa force pour déguiser sa pensée. Il la donne sans détour et même avec bonne foi ; il s'est trompé le premier avant d'induire les autres en erreur.

On me permettra d'envisager cette question sous toutes ses faces. Jouffroy est un homme trop important, ses erreurs ont trop d'autorité pour ne pas en faire sentir toute la portée.

Lisez son chapitre sur le bien et le mal, et vous serez témoins de la difficulté extrême qu'il rencontre à classer les actions en bonnes et mauvaises. Cette difficulté est telle, qu'il renonce à faire cette distinction, cependant d'une si décisive importance. Comprenez-vous les hommes lancés sur la scène de la vie, et n'ayant aucun signe pour distinguer le bien du mal. Or c'est là le sort que nous fait Jouffroy. Les actions, dit-il, ne portent pas par écrit sur leur front : *Je suis une bonne, je suis une méchante action*. Si les actions sont muettes, interrogeons le principe ; il vous dira : *Il est impossible de déterminer* à priori *les actions bonnes et mauvaises* (1).

(1) Mélanges, 366.

Digitized by Google

— Nous ne savons sur cette question que ce que peut nous dire l'organisation de chaque être : l'organisation, c'est-à-dire, nos appétits, nos penchants sont les seuls juges du bien et du mal; — en vérité, cela ne se réfute pas. Cette doctrine est enseignée avec une désespérante simplicité, on ne fait nulle violence au texte. Cette erreur a sa racine à la base même de cette philosophie : Aussi l'auteur en accepte-t-il rondement toutes les conséquences. Jouffroy nous dit dans le même chapitre : *L'effet du bien et du mal dans l'être sensible, est le plaisir et la douleur... L'ordre et le bonheur,* LE BIEN ET LE PLAISIR *sont donc inséparables puisque l'un est l'effet de l'autre. C'est une illusion qui les a fait ennemis.* Charles Fourier n'est pas plus explicite.

Quoi ! le plaisir est le signe constant qu'on est dans l'ordre ! Il faudra donc répudier tant de belles et nobles actions, qui sont belles et grandes par leurs sacrifices, leurs douleurs, leurs angoisses, et même leurs tortures. Vous voulez donc enlever à la vertu ce qu'elle a de sublime. Où peut conduire l'amour-propre d'un système ! Je n'ose insister, quand je vois un si grand esprit faire une si lourde chute.

Enfin, voici le dernier trait de la nullité de cette morale : on ne peut être plus persévérant dans ses conséquences.

De ce qu'il n'y a pas de crimes, il s'ensuit qu'il ne faut pas de punitions. Aussi, d'après Jouffroy, le système de pénalité est renversé. Sa conception de la vie à venir exclut toute idée de punition ou d'expiation. Il n'y a d'autre peine que celle qui consiste à arriver moins vite au but. C'est encore lui-même qu'il faut entendre ici : « La véritable manière de

Digitized by Google

» souffrir, a-t-il dit, c'est de quitter le chemin de » sa destinée. Des punitions immédiates qui sortent » elles-mêmes de l'ordre de choses, atteignent tout » homme qui s'écarte de cette voie, et proportion- » nellement au degré dont il s'en écarte. C'est pour » cela qu'il est difficile à l'homme de s'écarter beau- » coup de sa fin. » De là, si l'on suit rigoureuse- ment cette pensée, deux résultats, dont chacun ren- verserait un monde : le premier, que les pénalités doivent être effacées des codes ; le second, que le juste et le méchant, après cette vie, recevront un accueil à peu près égal de la Providence ; ou plutôt, nous n'aurions plus que le dieu fainéant de l'ancienne école. Je ne vois pas ce qu'il aurait à déméler avec les humains, une fois qu'il a donné le mouvement à l'univers.

Ainsi, on le voit, l'erreur que nous reprochons à Jouffroy est capitale, elle est complète, elle heurte de front le sens commun. C'est contre sa volonté, sans doute, mais il a donné l'appui de son autorité à un principe d'où les socialistes modernes ont tiré toutes les témérités de leurs utopies sous le rapport moral.

Il est un autre point sur lequel notre auteur ne paraît pas assez explicite. Il parle à peine des devoirs de l'homme envers Dieu, et nulle part il ne dit en quoi ils consistent. Dans cette théorie, on ne trouve aucune place pour le culte ni public ni privé ; et cela devait être. L'homme est éternellement ramené au spectacle de son organisation, où ses tendances lui disent tout ce qu'il doit faire : le reste est inu- tile. Ainsi, on a trouvé le secret d'écrire de gros volumes sur la philosophie, c'est-à-dire, sur la science

Digitized by Google

qui doit résoudre toutes les grandes questions qui touchent à l'avenir de l'homme et à celui de l'humanité, sans qu'on ait parlé d'un seul devoir envers Dieu.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur l'ensemble de la théorie de Jouffroy, nous découvrirons, qu'à la juger par sa méthode, elle doit être très faible, parce qu'elle est très exclusive.

Dans la réalité, tout son système, tout l'édifice de sa philosophie repose sur un point, sur une pointe d'aiguille, c'est-à-dire, l'observation interne. Chaque individu se trouve placé en face de son être pour l'interroger psycologiquement, et déduire de cette pénible recherche toutes ses connaissances, toutes les lumières qui doivent le conduire. — Je veux que cette méthode ait sa valeur, mais c'est l'affaiblir que de l'isoler. Il reste de grandes sources de lumières, que Jouffroy ne nie pas, mais qu'il n'interroge pas et qu'il dédaigne comme superflues : l'histoire, la tradition, le spectacle de l'univers, l'ontologie, ou les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, de la spiritualité de l'âme et de plusieurs autres vérités importantes. — L'histoire et la tradition n'est que la perpétuité du sens commun ; et, n'en déplaise à la philosophie moderne, cette autorité ne sera jamais dépassée par aucune autre. Ce qu'il y a eu de supérieur dans la philosophie de Platon et d'Aristote, ils le devaient, de l'aveu de ces grands hommes eux-mêmes, au respect qu'ils ont eu pour la tradition, qu'ils ont scrupuleusement interrogée. La raison générale était la base de ces grandioses créations de leur génie. Aux yeux de l'homme ici bas, le tableau de la vérité est assez chargé d'ombres, ne baissons pas de voiles sur ses faces les plus resplendissantes.

Digitized by Google

Un jour, il s'est trouvé que l'intelligence de Jouffroy se sentait trop à l'étroit dans le sein du christianisme. Il a dû en sortir pour aller puiser la vérité à d'autres sources. Je me rappelle ici que je ne dois pas entamer de questions religieuses : je m'en tiendrai à distance. Mais rien n'empêche que nous contemplions de loin M. Théodore Jouffroy faisant ses dernières politesses à l'Église.

Il a mis de la solennité dans cette séparation ; il a donné en spectacle au public les circonstances de sa retraite. J'ajouterai même que cette page d'une simple biographie il a su, à force de talent, l'élever à la hauteur de l'histoire.

En la quittant, cette religion qu'il a tant aimée, il lui fait ses adieux, adieux touchants, où il retrace les jours heureux du premier âge : « J'étais heu» reux, dit-il, de ce bonheur que donne une foi » vive et certaine en une doctrine qui résout toutes » les grandes questions qui peuvent intéresser l'hom» me. Mais le jour était venu où, du sein de ce pai» sible édifice de la religion qui m'avait recueilli à » ma naissance, et à l'ombre de laquelle ma paisible » jeunesse s'était écoulée, j'avais entendu le vent du » doute qui, de toutes parts, en battait les murs et » l'ébranlait jusque dans ses fondements. Ma curio» sité n'avait pu se dérober à ces puissantes objec» tions semées comme la poussière dans l'atmos» phère que je respirais, par deux siècles de scepti» cisme.

» En vain mon enfance et ses poétiques impres» sions, ma jeunesse et ses religieux souvenirs, la » majesté, l'antiquité, l'autorité de cette foi qu'on » m'avait enseignée, toute ma mémoire, toute mon

Digitized by Google

» imagination, toute mon âme s'était soulevée et » révoltée contre cette invasion d'une incrédulité qui » les blessait profondément. MON COEUR N'AVAIT PU » DÉFENDRE MA RAISON. *(Nouv. Mélanges, 112).*

Il faudrait citer cette histoire toute entière. Jamais les orages du cœur n'ont été peints avec des couleurs plus animées. Je ne sais si on a produit sur la scène un drame d'un plus saissant effet que le spectacle du christianisme agonisant dans l'âme de ce jeune homme. L'art de Corneille et de Racine n'a trouvé dans le domaine de l'imagination rien de plus intéressant que cette terrible et mélancolique réalité. Mais aussi, quels intérêts et quels motifs mis en présence ! L'antique foi défend avec opiniâtreté le terrain envahi par le doute ; mais enfin la dernière étincelle de foi s'évanouit dans la nuit profonde d'un immense scepticisme. Aucun débris des anciennes croyances n'a pu être sauvé du naufrage. Cette jeune raison se trouve en face d'un désert, d'une ruine où rien n'est resté debout, et où il faut rebâtir, avec ses propres forces et sur un nouveau plan, un autre édifice à d'autres croyances.

Voilà la séparation consommée : Jouffroy n'est plus chrétien. J'ai voulu savoir les motifs de sa retraite, je les ai cherchés partout et n'ai pu m'en rendre compte. Il nous dit que la religion chrétienne n'a aucune autorité sur la raison, la philosophie, la sienne du moins, a cette autorité ; mais quelles sont les causes qui en privent la religion, quelles sont les puissantes objections qui produisent tant d'effet ? il ne le révèle pas. Cependant, il semble indiquer la source : il nous reporte aux deux siècles de scepticisme qui ont fait la guerre à l'église. Il a

Digitized by Google

laissé ces considérations dans le vague ; nous les y laisserons aussi.

Ainsi, nous ne répondons pas ici à Jouffroy. Mais le mauvais tour qu'il croit avoir joué au christianisme, je vais avoir l'honneur de vous faire voir qu'il le joue encore plus cruellement à la philosophie. Je laisse à ceux qui sont persuadés que la philosophie moderne est l'astre le plus brillant de la civilisation le soin de venir la dégager des mains de ce terrible joûteur qui la terrasse sans miséricorde.

Jouffroy convainc la philosophie d'impuissance dans tout ce qu'elle a tenté jusqu'ici : nous allons entendre de solennelles déclarations. « La philosophie, » dit-il, comprend un très grand nombre de pro- » blèmes différents qui ont été agités dans les temps » anciens comme dans les temps modernes. Or, » prenez un quelconque de ces problèmes, vous » verez que ce problème est aussi peu résolu de » nos jours qu'il l'était du temps de Platon et » d'Aristote. Trois ou quatre grandes opinions se » disputent l'honneur de la résoudre au XIX^e^ siècle » comme dans l'antiquité. Mais, entre ces opinions, » il n'y a rien de décidé. Laquelle est la vérité ? » L'une d'elles, même, est-elle la vérité ? C'est ce » que l'on ne sait pas. C'est ce que tous les efforts » des philosophes n'ont pu déterminer encore. Elles » se partagent les esprits, sans qu'aucune d'elles » soit encore parvenue à les réunir. Voilà où en » sont tous les problèmes philosophiques, sans aucune » exception.

» Que suit-il de là ? Il s'ensuit que sur aucun » la vérité n'est trouvée. Et si la vérité n'est trouvée » sur aucun, que s'ensuit-il ? *qu'il n'y a aucune vérité*

Digitized by Google

» *reconnue en philosophie*, ou, en d'autres termes, » que la science philosophique n'existe pas encore. »

Voilà un jugement bien rigoureux contre la philosophie, et dans quelles circonstances a-t-il été prononcé? Dans une chaire publique, au début d'un cours d'histoire de la philosophie, et ce jugement est si bien motivé dans l'esprit du professeur, qu'il va rendre son cours impossible. Et, en effet, comment faire l'histoire d'une science qui n'existe pas?

Et, chose digne de remarque, ce ne sont pas là des réflexions passagères qu'on n'a pas pris le temps de mûrir. Jouffroy a porté cent fois cette formidable sentence contre la philosophie et les philosophes. Il a fait un traité complet pour prouver que l'objet de la philosophie n'était pas trouvé, et, par conséquent, que la science n'était pas constituée.

Voilà donc deux défunts : le christianisme et la philosophie, tous les deux vaincus par les armes de Jouffroy. Je rappellerais bien à Jouffroy qu'il a dit quelque part que *le christianisme verra mourir bien des opinions qui ont la prétention de lui succéder*. Mais non. Supposons qu'il est véritablement mort, et la philosophie aussi : comment Jouffroy va-t-il nous tirer de ce mauvais pas? Rien de plus facile : c'est lui qui a enfin trouvé le secret ; sa philosophie est la seule bonne.

Nous voilà obligés de faire un acte de foi sur les articles de la doctrine de Jouffroy, ou de tomber dans un irrémédiable scepticisme.

Mais Jouffroy ne se fait-il pas la part trop belle? Serait-il vrai, d'une part, que la vérité a été méconnue par toutes les générations passées? Serait-il

Digitized by Google

vrai encore que Jouffroy est le premier et le seul véritable docteur du genre humain ? Une question engagée dans ce sens cesserait d'être sérieuse. Nous ne méconnaîtrons jamais le vrai mérite de ce philosophe ; mais ses erreurs, au point de vue de l'ordre social, sont plus dangereuses que ses services ne sont utiles.

Que fallait-il donc à la philosophie pour triompher enfin ? N'a-t-elle pas trouvé dans Jouffroy une des plus fortes intelligences qui lui aient prêté leur appui ? Quel apôtre doit-elle encore attendre ? Oui, convenons-en avec notre auteur, la philosophie a contre elle une expérience de vingt à trente siècles ; elle a eu à son service des hommes tels que Pythagore, Socrate, Aristote, Platon, et bien d'autres hommes illustres chez les anciens et chez les modernes ; elle a produit de magnifiques ébauches, sans doute ; mais aucune doctrine définitive. Une impuissance de trente siècles a bien l'air d'une impuissance native.

Notre conclusion, à nous, est que la philosophie ne s'est jamais assez appuyée sur la raison générale, et s'est trop reposée sur la raison particulière. La philosophie n'est ni si petite par le passé que l'a faite Jouffroy, ni si grande qu'elle s'est faite elle-même ; son rôle est important, mais il n'est pas immense. L'expérience lui donne de cruels avertissements.

Il y a dans le monde une puissance morale plus haute que la philosophie, qui saura toujours corriger ses écarts : c'est le sens commun. Il juge les systêmes de toutes les écoles avec une égale défiance. Il n'accepte que les vérités qui ont l'autorité du temps et de l'expérience. Par le temps, elles remontent

Digitized by Google

au berceau du genre humain ; et l'expérience nous dit que sans elles toute société s'écroule.

Pour nous résumer, Jouffroy a lutté avec succès contre plusieurs préjugés de son temps ; mais sa raison et son bon sens sont venus échouer contre un écueil au pied duquel il a trouvé une complicité involontaire mais malheureuse avec des utopistes menaçants : sa destinée a voulu qu'il lancât son vaisseau sur une mer d'où aucun n'était encore revenu toucher le port.

S'il était permis de dissimuler des erreurs, on serait tenté d'oublier celles de Jouffroy : il les cache magnifiquement sous le vêtement d'or de son style.

Pourquoi la Providence nous l'a-t-elle si tôt ravi? Peut-être n'avons-nous eu que les ébauches imparfaites de ce génie, qui n'a pas eu le temps de s'asseoir dans le monde, et de dire son dernier mot. Je le crois, un cœur si pur, une intelligence si vaste, devait finir par discerner ses erreurs et par les répudier toutes ; et alors, au lieu d'un homme illustre, la France compterait un grand homme de plus.

Reims, Imp. de P. REGNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1848-1849.

N° 5.

séance du 5 Janvier 1849.

PRÉSIDENCE DE M. DUBOIS.

Étaient présents : MM. L. Fanart, Nanquette, Th. Contant, H. Landouzy, Querry, J.-J. Maquart, Duquénelle, Max. Sutaine, F. Pinon, V. Tourneur, Ern. Arnould, Gosset-Aubert, Mortier des Noyers, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, Genaudet, Gainet, Deleutre, Ch. Poisson, membres titulaires ;

Et MM. Duchesne, Rattier, Leuschenring, de Bonnay, membres correspondants.

CORRESPONDANCE.

M. Leconte ainé et M. A. Alexandre adressent à l'Académie leur démission du titre de membre titulaire.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Bulletin de la Société académique, agricole, industrielle et d'instruction de l'arrondissement de Falaise; 2e et 3e trimestre de 1847.

Rupture spontanée de la rate dans la fièvre typhoïde; lettre adressée à M. le professeur Chomel par M. le dr Landouzy, membre de l'Académie de Reims.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie; année 1848, nos 3 et 4.

Bulletin de la Société de géographie; 3e série, t. VIII, IX et X, nos 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54 et 55.

Notes et documents sur les établissements d'instruction primaire de la ville de Reims; publiés par M. Ernest Arnould, secrétaire-archiviste de l'Académie de Reims.

Mémoires de la Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douay, 1847.

Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux; 3e trimestre de 1847.

Journal des Savants; novembre 1848.

LECTURES ET COMMUNICATIONS

DES MEMBRES TITULAIRES OU CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE.

M. Nanquette, au nom de son confrère, M. Pierret, lit une notice sur *deux Tapisseries de la manufacture des Gobelins,* destinées à être placées dans la cathédrale de Reims.

M. Mortier lit un mémoire sur un projet de *Contre-barricade,* dont il est l'auteur.

Digitized by Google

M. Rattier, organe d'une commission précédemment nommée, rend compte à la Compagnie de deux opuscules de M. de Maizière : *Théorie du règne du mal sur la terre ; Dialogue entre un adjoint et un maître d'école, sur la loi divine du travail.*

M. Pinon lit à l'Académie un extrait des *Esquisses anecdotiques* de M. Paul de Wint, membre correspondant, intitulé : *Le peintre Grimou.*

Digitized by Google

Communication de M. Pierret.

LES TAPISSERIES DE RAPHAEL.

Dans un récent voyage à Paris, Mgr l'Archevêque demanda au gouvernement deux tapisseries des Gobelins destinées à être placées dans l'église métropolitaine. La demande de son Excellence fut bien accueillie, et les tapisseries furent immédiatement expédiées pour Reims. Elles sont les copies fidèles de deux des chefs-d'œuvre conservés à Rome et qui ont été exécutés sur les dessins de Raphaël. Quelques mots sur ces compositions du grand artiste nous aideront à apprécier ces deux ouvrages, qui bientôt feront l'ornement de notre belle cathédrale.

Michel-Ange venait de terminer ses admirables fresques de la chapelle Sixtine. Le plafond, les quatre côtés de cette salle immense étaient couverts de chefs-d'œuvre, restait la partie inférieure des murailles qui n'avait pas d'ornements. Léon X imagina de leur en donner. Dans l'église byzantine, on suspendait, aux grandes solennités, sur les murs des églises, des tapisseries ornées d'or et de soie. Le pape avait rêvé pour sa chapelle une décoration qui l'emportât sur celle des basiliques grecques. Un jour, il appelle Raphaël, son artiste chéri : « Sanzio, lui dit-il, je veux

Digitized by Google

orner les murs du Vatican de tapisseries semblables à celles que Florence exécute avec tant de supériorité, dessine-moi des sujets propres à inspirer l'ouvrier. » Jules II et Léon X tutoyaient ceux qu'ils aimaient. Raphaël se hâte de dessiner les sujets des tapisseries. Six mois après, il montait au Vatican, suivi d'un nombreux cortége de pages dans toute la fleur de la jeunesse et de la beauté ; car l'artiste menait une vie de grand seigneur. Il arrive devant le pape, il fléchit le genou, il baise l'anneau du pécheur. Il apporte avec lui douze cartons où il a représenté les traits principaux des actes des apôtres ; ils sont peints en détrempe, et il les a coloriés lui-même avec le plus grand soin. Chacun des cartons est entouré d'une bordure en clair obscur, où le peintre a placé quelques évènements de la vie de son protecteur. A la vue de ces merveilleuses esquisses, où l'artiste a dépensé tout ce qu'il avait d'imagination et de génie, *Divino !* s'écrie Léon X ; *Divino !* répétent tous les assistants. D'après Richardson, Lanzi, Bottari et d'autres juges compétents, ces cartons sont regardés non seulement comme l'œuvre la plus admirable de Raphaël, mais encore comme l'expression la plus sublime de l'art.

La Flandre avait alors le monopole des travaux de tapisserie, Florence en faisait peu. Léon X envoya les cartons à Arras, et deux disciples de Raphaël, Bernard Wan Orlay et Michel Coxis furent chargés de les copier en tissus rehaussés d'or et de soie ; de là vient le nom de *Arrazzi* que ces tapisseries portent en italien. Panvinio nous raconte que cinquante mille couronnes d'or furent la somme que le pape paya aux artistes flamands. Les tapisseries terminées furent

Digitized by Google

ehvoyées à Rome ; malheureusement, les cartons restèrent en Flandre. Léon X les perdit de vue, et son successeur Adrien VI, qui n'entendait rien aux arts, oublia de les réclamer.

Rubens a connaissance de ces dessins, il conseille à Charles Ier roi d'Angleterre de les acheter ; ils sont ensuite revendus à Charles II, qui un moment est sur le point de les céder à Louis XIV qui avait chargé son ambassadeur d'en faire l'acquisition. A la mort de l'infortuné monarque, ils sont de nouveau mis en vente, adjugés à Cromwel, puis oubliés, puis jouets de quelques ouvriers qui les coupent en bandes, après l'avènement de Guillaume III, pour les copier plus aisément. On est obligé de réunir ces bandes et en quelques endroits de les restaurer. Enfin un prince éclairé fait bâtir, au palais de Hamptoncourt, une galerie tout exprès, où ces précieuses reliques de l'art sont préservées par une glace de l'impression de l'air, et par un poële perpétuellement allumé, de l'humidité de l'atmosphère; c'est là qu'elles sont exposées aux regards des artistes qui vont en pélerinage les visiter.

Sept cartons seulement sont conservés dans ce palais, entre autres ceux des deux tapisseries qui viennent d'être données à notre cathédrale. — St Paul à Lystre, et St Paul dans l'aréopage. On ne connait des autres que quelques fragments.

Telle est l'histoire de ces dessins admirables, ils ont couru de grands dangers, les tapisseries en ont couru de plus grands peut-être. Ce n'est que par une protection de la Providence que nous pouvons encore admirer ces reproductions du génie. Les tapisseries furent exposées dans la Sixtine le 26 décembre

Digitized by Google

1519. Rome fut admise à les visiter, et fut tentée en les voyant d'attribuer ces beaux ouvrages à un prodige plutôt qu'au travail d'une main d'homme. Les soldats de Bourbon arrivent et font subir à Rome une sixième invasion de barbares. Les tapisseries sont menacées comme tous les autres chefs-d'œuvre. Les soldats allemands font bouillir leurs chaudières dans les chambres de Raphaël, ils déchirent quelques-unes des tapisseries, dispersent et volent les autres. En 1553, le connétable de Montmorency les retrouve et les restitue au Vatican; quelques-unes sont perdues pour toujours.

Lors des guerres d'Italie, sous le directoire, nos généraux en hommes intelligents stipulaient dans la plupart des traités de l'argent d'abord, la république était pauvre, des chefs-d'œuvre ensuite. C'est ainsi que la plupart des galeries italiennes vinrent orner notre galerie nationale, jusqu'au moment ou tableaux, statues, manuscrits reprirent la route de leurs patries respectives. Les tapisseries de Raphaël avaient pris aussi le chemin de la France. Un jour le directoire ne sait que faire de ces chefs-d'œuvre, il les vend à un juif, le juif veut en tirer le plus de parti possible, il remarque quelques fils d'or et d'argent dans les plis des draperies, il se met en devoir de les brûler pour en retirer les richesses qu'il convoite. Heureusement, l'expérience ne réussit pas. Le cardinal Braschi, neveu du pape Pie VI, entend parler de cette profanation, il se hâte de racheter les tapisseries qui restaient, et les artistes peuvent les admirer comme par le passé dans les galeries du Vatican.

Reims possède actuellement deux copies de ces magnifiques ouvrages. La première tapisserie repré-

Digitized by Google

sente St Paul à Lystre. L'apôtre était à Lystre avec Barnabé ; il guérit miraculeusement un homme nommé Enée, estropié de naissance. A la vue du prodige, les lycaoniens prennent les deux saints pour des divinités ; ils appellent Barnabé Jupiter, et Paul Mercure. Le prêtre de Jupiter se prépare à leur rendre les honneurs divins, il veut leur offrir des sacrifices, leur immoler des victimes ; mais Paul déchire ses vêtements, il s'efforce de leur persuader qu'ils ne sont que des hommes venus pour leur annoncer le vrai Dieu. C'est ce moment que l'artiste a choisi. La foule accourue laisse paraître son étonnement. On remarque sur le devant deux figures d'une grande beauté, l'une de l'estropié, qui jette à terre comme inutile ce qui lui servait d'appui, et qui, dans le transport de sa joie, élève ses mains vers ses libérateurs ; l'autre du spectateur, qui lève légèrement un pan de la robe du guéri, pour observer le prodige. Nous n'essaierons pas de rendre la richesse de la composition, la variété des poses, des attitudes, des vêtements ; tout est au-dessus de l'expression.

Le sujet de la seconde tapisserie est St Paul dans l'aréopage. St Paul discourait sur la place publique avec quelques philosophes épicuriens et stoïciens : ils le prennent un jour, le mènent à l'aréopage : Pourrions-nous savoir, lui disent-ils, quelle est cette nouvelle doctrine que vous nous prêchez? Pour réponse, St Paul leur fait cet admirable discours que St Luc nous a conservé dans les actes des apôtres.

L'apôtre se tient sur les degrés d'un temple, les mains élevées vers le ciel. Sur son visage, dans sa pose, il y a de la douceur, de l'énergie ; il est simple et majestueux, enflammé de l'enthousiasme divin. Les

Digitized by Google

personnages qui écoutent se reconnaissent facilement. On y voit le *cynique*, qui prépare des objections ; le *stoïque*, appuyé sur son bâton, écoute d'un air de mépris et se confirme dans son incrédulité. Les *disciples de Platon* semblent non croire, mais écouter avec plaisir la sublimité de la doctrine. Plus loin, un groupe de *rhéteurs*, de *sophistes* sont occupés dans une véhémente discussion. On pressent que ce sont eux qui jetteront à l'apôtre cette parole injurieuse : *Audiemus te de hoc iterum* (Act. XVII, 32). Dans le fond, deux docteurs, juifs peut-être, après avoir écouté l'orateur, rejètent sa mission et lui tournent le dos. On voit avec bonheur, dans un coin du tableau, Denys et Damaris, dont l'attitude exprime l'étonnement et prouve que déjà leur cœur et leur intelligence sont acquis à la foi chrétienne.

Dans toutes les compositions de Raphaël, les parties principales comme les parties accessoires montrent son intelligence et sa pénétration ; mais dans celle-ci, il s'est surpassé lui-même. On sent la main du maître dans tout, dans les formes, les poses, les mouvements, les draperies. Aussi, cette tapisserie est réputée la plus belle de la collection.

Tels sont les deux chefs-d'œuvre dont notre ville vient de s'enrichir. Le gouvernement a bien mérité de la cité de Reims. Il était convenable que la patrie de Colbert possédât quelques ouvrages sortis de cette manufacture des Gobelins, à laquelle un teinturier rémois a donné son nom, et que le grand ministre a tant contribué à accroître et à faire prospérer.

Digitized by Google

Lecture de M. Mortier des Noyers.

—

PROJET DE CONTRE-BARRICADE.

—

MESSIEURS,

L'objet dont je vais avoir l'honneur d'entretenir l'Académie, est en apparence bien peu de son ressort, c'est d'une machine de guerre qu'il sagit; cependant comme cette machine est principalement dirigée contre l'émeute, l'émeute qui est un crime aujourd'hui, si je puis toutefois m'appuyer sur les paroles d'un de nos publicistes le plus connus (M. Marast, qui a dit: les droits de chacun étant garantis, l'insurrection est le plus grand des crimes), comme d'un autre côté si nous ne sommes pas tout-à-fait interressés à l'ordre comme académiciens, nous ne sommes infiniment comme citoyens français, j'ai pensé que vous voudriez bien accorder quelque attention à un projet qui permettrait de combattre, avec avantage, l'émeute qui menace chacun de nous comme citoyen, comme garde national, comme soldat.

J'ai conservé plusieurs mois sans le publier ce projet éclos pendant les barricades du mois de juin dernier; je l'adressai à cette époque à notre honorable collègue

Digitized by Google

Profil du Chariot d'Attaque

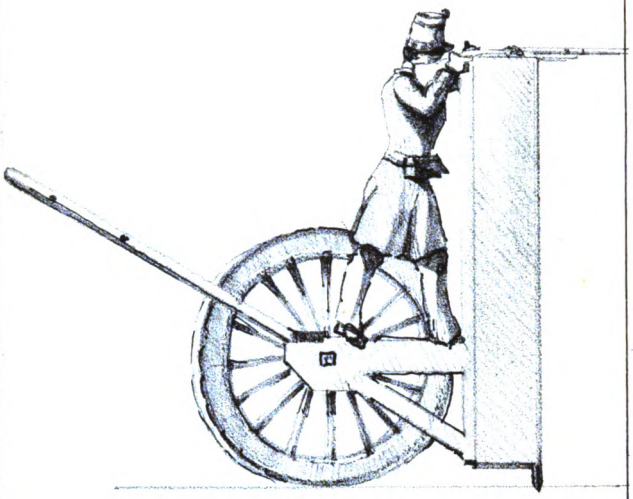

Plan d'une
Contre-Barricade de
Chariots en Echelons

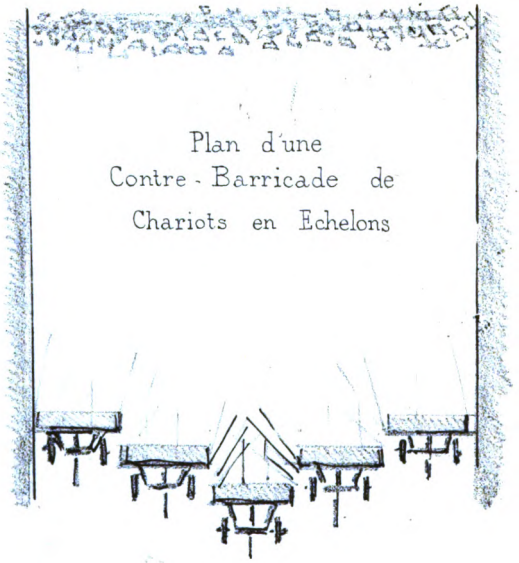

ème de
Noyers. Lieutenant de Gendarmerie.

Maison Boudié & Camuset Collin Succr Reims.

Digitized by Google

Digitized by Google

Monsieur Dérodé, qui voulut bien le communiquer à M. le ministre de la guerre et au comité du génie.

C'est seulement il y a quelques jours que j'ai reçu une lettre de M. le général de Lamoricière, qui me dit que ce projet a reçu, sauf quelques simplifications, l'approbation du comité du génie, et que ce comité l'a jugé un des plus utiles qui pussent être employés dans la guerre des rues.

Ce témoignage m'a encouragé à vous le présenter, en me faisant espérer qu'il était moins indigne d'être soumis à votre examen ainsi que l'exposé des considérations qui me l'ont fait adopter.

Dans la cruelle guerre que les partis font à la patrie commune, nous ignorons encore si l'insurrection nous a dit son dernier mot; les déplorables théories qui malheureusement font de nombreux prosélytes, peuvent encore soulever les pavés des rues, la barricade est devenue une arme terrible; c'est elle surtout que les tacticiens doivent s'appliquer à combattre; dans cette guerre, une bonne idée peut venir à l'un des plus petits. C'est cette pensée qui m'a guidé, persuadé que je suis que cette idée, fût-elle très imparfaite, peut en amener une autre qui la modifie ou la complette, et que, dans une question de ce genre, quelque peu qu'on fasse, on a déjà beaucoup gagné si l'on est parvenu à épargner une goutte de sang.

L'attaque des barricades est meurtrière, parce qu'on attaque de front et la poitrine découverte des positions parfaitement retranchées; d'un côté, il y a incertitude dans le tir amenée par la préoccupation de

Digitized by Google

gens qui sentent bien que rien ne les défend d'une balle ; de l'autre, l'adresse d'assiégés parfaitement garantis du feu de leurs adversaires qu'ils ajustent à leur aise, et qu'ils frappent avec une cruelle précision. Les pertes déplorables que la garde nationale et l'armée ont faites aux affaires de Juin, nous prouvent cette vérité d'uue manière péremptoire.

Quels moyens conviendrait-il d'employer pour égaliser au moins les conditions du combat ?

La marche par file de chaque côté de la rue barricadée, ne satisfait qu'à demi. Les têtes de colonne sont foudroyées, avancent avec hésitation, et lorsque enfin la colonne est devenue assez nombreuse pour tenter un assaut, elle est déjà décimée.

L'occupation des maisons qui dominent les barricades présente les mêmes inconvénients, puisqu'il n'est pas possible de les aborder sans essuyer le feu des insurgés.

On a parlé de dépaver toutes les rues de Paris, pour rendre les barricades impossibles. C'est le projet que je regarde comme impossible. Il serait trop long de le réfuter ; la dépense qu'il nécessiterait doit seule le faire rejeter sans chercher d'autres raisons.

Les hommes de guerre qui ont dirigé les opérations contre l'insurrection de juin, ont parfaitement compris la nécessité d'opposer les barricades aux barricades, puisqu'ils ont fait barricader eux-mêmes les abords de l'Assemblée nationale. Effectivement, il me semble que c'est là le secret de cette guerre.

Lorsqu'on se présente devant une place forte pour en faire le siége, on ouvre une tranchée qui met à couvert du feu de l'ennemi, et l'on dresse, en quelque

Digitized by Google

sorte, rempart contre rempart; mais, dans la guerre des rues, il n'est pas possible de faire de tranchée, le matériel manque, et, d'ailleurs, la tranchée vous laisserait exposé au feu plongeant des maisons. D'un autre côté, une barricade pareille à celle de l'insurrection ne pourrait pas s'élever sans une perte d'hommes énorme, et n'amènerait pas un grand résultat.

Ce qu'il faut donc, c'est opposer à la fortification stable des insurgés, une fortification mobile, facile à transporter et à faire manœuvrer dans des rues dépavées et de largeurs inégales. C'est ce que j'ai cherché à réaliser par des engins spéciaux pour la guerre des rues, et que j'appelle *charriots d'attaque*.

Ces charriots sont composés d'un bouclier A, d'une hauteur de deux mètres et d'une largeur de deux mètres 1/2, environ.

Le bouclier est en planches d'un bois quelconque; le plus léger est préférable, cependant il faudrait qu'il eût une certaine solidité. Entre les deux panneaux qui le forment, reste un espace d'environ 40 centimètres. Le côté externe s'ouvre au moyen de charnières qui font du bouclier comme une sorte d'armoire, dans laquelle on renferme quelque corps mou destiné à amortir l'effet des projectiles.

Pourraient être employés à cet usage :

Des matelas,

Du linge en ballots,

Des copeaux de bois bien tassés,

Des bottillons de paille, et même des sacs de terre ou de son.

Le bouclier est supporté à son extrémité inférieure par deux pointes de fer longues d'environ un décimètre, et qui sont destinées à le fixer en terre.

Digitized by Google

A son tiers inférieur est un train de bois C qui se rattache à un essieu supporté par deux roues ordinaires d'artillerie.

A cet essieu viennent également se relier quatre arcs-boutants D, qui en fixant le bouclier en haut et en bas, l'empêchent de basculer et le maintiennent à angle droit avec le train.

Le charriot se conduit au moyen d'un timon mobile E, qui doit pouvoir s'enlever ou se fixer au moyen d'une cheville, et qui s'emmanche avec le train sous un angle d'environ 20 degrès.

Deux traverses F sont adaptées à ce timon, pour pousser le charriot et le diriger.

Une planche O est clouée en avant des roues et sur le train, elle est destinée à supporter deux tireurs au moins, qui s'y placent comme sur la banquette d'un épaulement.

En marche, le bouclier bascule au moyen du timon qui forme levier, et il se trouve placé obliquement au terrain et couvre parfaitement ceux qui le poussent devant eux.

Le charriot construit dans ces conditions doit pouvoir être manœuvré facilement par deux ou trois hommes, même dans les passages les plus difficiles.

Les vieux bois et les roues de réforme de l'artillerie peuvent servir à cet usage, et la dépense serait à peine appréciable. Le charriot d'attaque peut même être improvisé en très peu de temps avec un haquet, ou une petite charrette sur lesquels on clouerait quelques planches.

Or, une troupe même très faible munie d'une batterie de cinq ou six charriots d'attaque, peut s'enga-

Digitized by Google

ger dans une rue barricadée, et venir s'établir parfaitement à couvert, à 60 pas de la barricade, et ouvrir son feu par les intervalles laissés à dessein entre chaque charriot, sans avoir perdu un homme.

A mesure que les charriots avancent, protégeant la tête de colonne, les maisons sont occupées et fouillées à droite et à gauche.

La barricade peut être tournée au moyen de la sape pendant que le feu des charriots occupe les insurgés.

Derrière la batterie, peut être formée la colonne d'assaut, lorsque le moment est venu pour la lancer; et dans le cas où la troupe assaillante ne serait pas assez forte pour le tenter, elle peut attendre à couvert les renforts qui lui seraient nécessaires.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les charriots seraient impuissants contre des barricades munies d'artillerie; mais outre que les insurgés en ont rarement, le boulet lancé ferait un trou dans le bouclier la plupart du temps sans le renverser, et garantirait au moins des coups à balle.

J'ai cherché à rendre mon projet intelligible au moyen de quelques dessins qui sont, je crois, suffisants pour le faire comprendre par les moindres constructeurs d'artillerie ou même par de simples ouvriers. J'aurais peut-être dû faire un mémoire plus complet et des dessins plus corrects, j'ai préféré, Messieurs, vous les présenter informes, parce que aujourd'hui les jours valent des années.

Digitized by Google

Lecture de M. Rattier.

—

COMPTE-RENDU DE DEUX OPUSCULES DE M. DE MAIZIÈRE.

Théorie du règne du mal sur la terre ; Dialogue entre un adjoint et un maître d'école, sur la loi divine du travail.

—

MESSIEURS,

Organe de la commission chargée de rendre compte de deux opuscules dont M. de Maizière a fait hommage à l'Académie, je viens vous soumettre aujourd'hui le résultat de son examen. Le premier de ces deux écrits est intitulé : *Théorie du règne du mal sur la terre ;* l'autre est un *Dialogue entre un adjoint et un maître d'école sur la loi divine du travail.*

Au simple énoncé de ces deux graves questions, déjà si dignes par elles-mêmes des méditations du philosophe, vous comprendrez, Messieurs, tout ce que leur prêtent encore d'importance et d'actualité les circonstances où nous sommes. Elles sont d'ailleurs étroitement liées l'une à l'autre dans l'esprit de l'auteur, comme elles le sont en effet dans l'ordre des destinées de l'humanité ; ou plutôt, la double solution qu'il en donne n'est que le développement d'une seule et même pensée que je vais essayer de résumer, en suivant, autant que possible, l'enchaînement des rapports et des déductions qui font de l'un de ces deux écrits comme le corollaire de l'autre. D'après cette connexité, la division de son travail et de ses idées se présentera d'elle-même dans la suite de ce rapport.

Digitized by Google

L'auteur constate d'abord l'existence du mal sur la terre. Mais au lieu de l'envisager sous son point de vue le plus général, il se hâte de particulariser la question, en la considérant dans son rapport le plus direct avec l'état actuel de la société et l'intérêt des générations présentes. Le mal dont il veut justifier la Providence, dont il entreprend de délivrer l'humanité, c'est celui qui travaille les nations modernes, c'est celui dont nous sommes les tristes témoins et les déplorables victimes : « C'est, dit-il, d'une part, l'oppression des prolétaires, des travailleurs, du peuple enfin, non efficacement protégé contre le chômage, contre la disette, contre la famine, contre la dégradation de l'orgie, contre toutes les misères enfin qu'enfante la pauvreté, et d'autre part, l'oppression non moins cruelle des classes sociales supérieures, par les alarmes qui tiennent sans cesse l'épée de Damoclès suspendue sur leurs têtes, par les émeutes périodiques, toujours désastreuses, et souvent escortées de spoliations et de meurtres ; enfin par le fardeau de leurs vices et des abus politiques qui les condamnent à la haine et aux malédictions des classes inférieures. » C'est ainsi que d'une question philosophique, il fait une question sociale, en la ramenant au point de vue politique qui préoccupe aujourd'hui tous les penseurs et tous les économistes.

Mais ces maux, qui affligent le monde, devons-nous les croire irrémédiables ? L'humanité est-elle vouée à d'éternels malheurs ? Dieu est-il dans l'impuissance de nous procurer une existence de paix, d'ordre et de félicité ? Ou bien n'a-t-il créé la terre et l'homme que pour offrir perpétuellement le déplorable spectacle du désordre moral et des plus cruelles calamités ?

Digitized by Google

C'est ici que M. de Maizière examine la question de l'origine du mal. Ces maux, dont nons nous plaignons avec tant d'amertume, et souvent avec désespoir, d'où viennent-ils? L'auteur, dans une prosopopée qui lui présentait plus d'un écueil à éviter, suppose que Dieu lui-même veut bien entrer en compte avec ses créatures, et prendre la peine de leur expliquer le mystère de ses desseins sur l'homme. Nous avouons que sa manière de répondre aux reproches des détracteurs de la providence ne nous a pas toujours paru très heureuse et très conforme aux vrais principes.

L'auteur ne semble-t-il pas, en effet, se mettre en contradiction avec lui-même, lorsque, après avoir annoncé que son but est d'absoudre la Providence des désordres dont nous nous plaignons, il en fait cependant remonter la cause à Dieu-même? Voici le langage qu'il lui prête : « Voyez ici le bouleversement de la famille humaine; l'empire de la force brutale; la lâcheté des hommes paisibles fuyant devant l'homme féroce, fort et armé; la faiblesse divinisant la gloire militaire, même dans l'usurpateur, dans le conquérant, dans le perturbateur et le méchant; les anciennes idées de bien, d'union, de famille, d'espérance, etc., ne trouvant aucun abri, aucune retraite contre les ravageurs des nations. Pour activer ces foyers de troubles, les divisions, les guerres, j'ai soufflé dans les âmes de quelques chefs la soif du pouvoir, et dans les âmes de la multitude la soif de l'or; chez les bons, alors en petit nombre, pour employer ce pouvoir, cet or, à servir le prochain et ma cause; et chez les mauvais, pour les faire servir à corrompre leurs agents et à faire obstacle

Digitized by Google

à mon plan .... J'ai donc permis le mal, et je l'ai *voulu*, pour faire sentir le prix de la conquête du bien terrestre, etc. » Ainsi, voilà Dieu présenté non pas seulement comme le promoteur de tous les sentiments honnêtes, mais encore comme l'instigateur de toutes les mauvaises passions auxquelles l'humanité doit tous les maux qu'elle souffre. Non seulement Dieu permet le mal, mais il le veut positivement, pour animer les esprits à la conquête du bonheur temporel. Encore, s'il ne s'agissait que du mal physique, il serait vrai de dire, jusqu'à un certain point, que c'est en effet à l'école du malheur que l'humanité s'excite à faire effort pour triompher des obstacles et assurer son bien-être; mais il s'agit aussi du mal moral, puisque l'action divine intervient directement, selon l'auteur, dans les actes volontaires par lesquels les méchants se corrompent entre eux et essaient de faire opposition aux desseins même de la Providence. Il est évident que telle n'est pas sa véritable pensée; mais ceci prouve combien il est facile de dépasser le but dans une matière aussi délicate, pour peu que les expressions dont on se sert manquent de cette exactitude rigoureuse et de cette précision philosophique si nécessaire pour prévenir toute erreur et toute fausse interprétation.

Le fait est que tous les maux de la société s'expliquent par les passions humaines; mais pour expliquer les excès des passions, est-il besoin de recourir au souffle inspirateur de la divinité? N'ont-elles pas dans la corruption de la nature humaine un véhicule assez puissant, pour qu'il soit inutile de chercher hors du cœur humain une cause surnaturelle? Les passions, j'entends celles qui ont troublé de tout

Digitized by Google

temps les nations, sont nées avec l'homme, et elles trouvent leur aliment naturel dans toutes les causes extérieures qui les excitent ; le christianisme en fait remonter l'origine au berceau même du genre humain, il en place la source dans cet orgueil et dans cette concupiscence par lesquels la religion explique si clairement la triste déchéance de l'humanité ; c'est l'homme lui-même qui s'est perverti par l'abus qu'il a fait de sa liberté, et qui a jeté dans son propre sein le germe de tous les malheurs qui sont aujourd'hui son partage ; le mal de nos jours n'a donc pas d'autre explication que le mal des premiers jours du monde, et la guerre sociale qui déchire les sociétés modernes n'est que la continuation de la guerre impie qui éclata entre les deux premiers frères ; elle a les mêmes causes et les mêmes effets.

Après avoir expliqué comment le mal s'est introduit sur la terre, l'auteur, et c'est là le point principal de son système, s'efforce d'établir qu'il ne doit avoir qu'une durée passagère. « Dieu, dit-il, a fait l'humanité, non seulement pour la félicité spirituelle des individus, mais encore pour le bonheur terrestre, pour le bien universel des vivants. Sa gloire même est interessée à cet état futur qui ne peut tarder ; car tant que les hommes seront ignorants, désunis, antipathiques et malheureux, il y aura des mécréants, des murmures, des blasphémateurs, et le nombre des élus sera de plus en plus petit, par rapport au nombre des contemporains ; au lieu que lorsque les hommes auront paisiblement obtenu le bien-être, chacun selon son rang, afin d'éviter toute subversion présente et toute réaction future, tous rentreront dans la soumission sincère à ses lois paternelles. »

Digitized by Google

Il en résulte que, dans le système de l'auteur, le triomphe de la justice et de la vertu est subordonné à l'acquisition de ce bien-être universel qu'il promet à l'humanité, comme but providentiel; quand tous les hommes jouiront du bonheur temporel, tous seront des justes, car tous seront contents et par conséquent unis.

Mais, outre qu'il est fort contestable que la perfection morale soit la conséquence nécessaire de la félicité temporelle, puisqu'il est vrai de dire que les heureux du siècle ne sont pas toujours les plus vertueux, les plus justes et les plus saints, et qu'il y a au moins autant de piéges pour l'innocence dans les douceurs de la prospérité que dans les rigueurs de l'adversité, ne pourrait-on pas objecter à l'auteur que si la félicité temporelle est la condition du règne de la vertu sur la terre, tous les vices et tous les désordres actuels de la société se trouvent en quelque sorte justifiés par l'état d'oppression, de misère et d'avilissement où languissent depuis 4,000 ans, selon l'auteur, ces classes déshéritées auxquelles il s'agit d'assurer une place au banquet de la vie. Car n'auraient-elles pas droit de répondre à Dieu : vous nous avez promis le bonheur temporel; c'est-là, d'après votre propre aveu, le but de votre providence. Vous convenez aussi vous-mêmes que les hommes seront méchants tant qu'ils seront misérables, et que le nombre des élus est nécessairement en proportion du nombre des heureux; commencez donc par rendre les hommes heureux, si vous voulez qu'ils deviennent bons, qu'ils s'aiment entre eux, qu'ils soient soumis à vos lois. En un mot, délivrez-nous de tous les maux qui nous accablent, puisque le bonheur est

Digitized by Google

la seule voie qui conduise à la vertu, et le seul moyen efficace du salut des âmes. Tant que vous n'aurez pas accompli vos promesses, souffrez que nous restions comme nous sommes, et laissez-nous nos vices et notre corruption, puisque vous nous laissez nos misères et nos souffrances.

Et pour montrer que, dans la pensée de l'auteur, Dieu s'est bien positivement engagé à garantir à l'homme le bien temporel, nous citerons encore les paroles suivantes : « En mettant en vous, (c'est Dieu qui parle) l'idée du bonheur en ce monde, et son besoin de tous les temps, n'était-ce pas vous dire que j'étais résolu de vous procurer ce bien ?.... Et dans cette œuvre, comme dans les innombrables ouvrages de mes mains, où je n'ai pas voulu employer votre entremise, j'ai voulu que mes lois éternelles conduisissent immanquablement et en une fois au but prévu : le bonheur terrestre. »

Mais comment se fait-il que, depuis 4,000 ans, Dieu n'a pas encore rempli sa promesse ? Pourquoi la terre n'a-t-elle cessé de retentir des gémissements de l'humanité souffrante ? Lisons l'histoire, et tout nous attestera la perpétuelle succession de ses douleurs et de ses misères. Qu'est-ce à dire ? Dieu a-t-il manqué de bonté ou de puissance ? S'il est infiniment bon, pourquoi a-t-il laissé l'humanité se nourrir pendant tant de siècles de ses larmes ? S'il est tout puissant, que n'a-t-il donc dirigé le cours des lois de la nature vers le plus grand bien temporel de ses créatures privilégiées ? Ainsi, en faisant du bonheur terrestre la fin de l'homme, on arrive forcément à cette conséquence, ou que Dieu pouvant assurer le bonheur des hommes, ne l'a pas voulu par défaut de bonté, se montrant assez cruel pour mettre en

Digitized by Google

lui l'image et l'espérance d'une félicité qu'il n'obtiendra jamais ; ou que, voulant rendre les hommes heureux, il n'a pu par impuissance réaliser ses desseins bienveillants.

De telles conséquences sont loin de la pensée de l'auteur ; et ici, nous nous plaisons à rendre hommage à la pureté de ses intentions et à la sainteté du but qu'il se propose. Le spectacle des maux de l'humanité, envisagé du point de vue de l'inégalité des conditions, a déconcerté la raison de plus d'un philosophe. Pourquoi ce partage si peu équitable en apparence des biens de ce monde, dont certaines classes surabondent, tandis que les autres n'ont pas même le nécessaire? L'importance que l'auteur attache dans son système au côté matériel de la vie humaine, devait, en effet, l'amener à ne pouvoir résoudre la question autrement que par l'hypothèse qu'il imagine. Il a dû lui sembler que le malheur de tant d'hommes voués aux privations et à la souffrance ne pouvait être le dernier mot de la providence. Il en a conclu que Dieu avait dû leur préparer, dans les trésors de sa sagesse, un avenir de félicité dans lequel se conciliassent les intérêts du temps et ceux de l'éternité. Mais, par une illusion qui s'explique aisément dans le cœur de l'homme de bien, il n'a pas vu qu'en faisant du bonheur terrestre le but de l'humanité, il ôtait à la vertu tout son mérite. Il a oublié que la pratique du bien ne va pas sans sacrifices, et que ce qu'on appelle mal physique, en y comprenant toutes les infirmités, toutes les douleurs, et toutes les misères dont ce monde nous offre le spectacle, bien loin d'être un obstacle au perfectionnement moral de l'humanité,

Digitized by Google

en était au contraire le moyen et, en quelque sorte, la condition, puisqu'il est une occasion de patience, de courage, de fermeté, de résignation ; puisque c'est surtout dans ses luttes sublimes contre l'adversité, que l'homme triomphe de lui-même et de la nature par l'énergie de son âme, la force de sa volonté et la puissance de sa vertu. Non, le bonheur temporel n'est pas la fin de l'homme. Non, sa vraie destinée n'est pas d'être heureux sur la terre. Si le but de son existence était la félicité terrestre, il faudrait effacer l'évangile, dont toutes les pages protestent contre cette doctrine. Jésus-Christ est venu sur la terre pour sauver les âmes, et non pour conquérir aux hommes les jouissances de la fortune et les satisfactions des sens. Le bonheur que Dieu promet, c'est le bonheur de l'autre vie, et non celui de la vie présente. C'est pour celui-là seul que l'homme a été créé; c'est sur celui-là seul qu'il a droit de compter, s'il accomplit ses devoirs, s'il obéit fidèlement à la loi morale. Et ainsi, la providence se trouve pleinement justifiée. Car de quoi l'homme pourrait-il se plaindre ? Ces maux, contre lesquels il serait tenté de murmurer, ne sont-ils pas pour lui une épreuve et, par conséquent, un moyen de mériter ? Ce bien parfait auquel il aspire, n'a-t-il pas, dans sa liberté, le pouvoir de le conquérir ?

Mais, quoique ce bien-être matériel, quoique cette félicité terrestre ne soient pas la fin de l'humanité, et que nul n'ait droit d'accuser Dieu s'il n'en jouit pas, est-ce à dire pour cela qu'il ne soit pas permis à l'individu de le rechercher, et à la société d'en faire jouir le plus grand nombre possible de ses membres? Est-ce à dire même qu'il soit

Digitized by Google

impossible aux gouvernements et aux législateurs d'améliorer l'état social au point de réduire à des proportions infiniment moindres les misères dont l'excès contriste si justement le cœur des gens de bien? A Dieu ne plaise! Nous croyons au perfectionnement même matériel de l'humanité; nous croyons que ce perfectionnement est tout-à-fait dans les vues de la providence, et que la charité, dont la religion fait un précepte si rigoureux, n'est qu'un des moyens dont elle se sert pour faire circuler ses dons d'une manière plus égale entre tous ses enfants. Mais nous faisons de ce progrès matériel la conséquence et non le principe du perfectionnement moral; nous en faisons la récompense, et non la condition et le moyen de la vertu.

Mais l'auteur ne se borne pas à l'espoir d'améliorer le sort des pauvres; il parait croire encore à la possibilité de faire disparaître la pauvreté; jusqu'ici les plus intrépides amis de l'humanité n'avaient ambitionné que la gloire d'adoucir les maux de l'humanité; il aspire à celle de les abolir complètemeut, et se flatte de pouvoir y parvenir. Il nous présente l'image d'un état de société qui ramènerait au sein de la famille humaine la paix, la concorde et une affection fondées sur la jouissance d'une félicité commune. En lisant ces pages que l'amour des hommes a pu seul inspirer, mais dans lesquelles le cœur nous paraît avoir été un peu dupe de l'imagination, nous nous sommes demandé plus d'une fois s'il n'y avait pas plus d'inconvénient que d'utilité à faire concevoir aux classes inférieures des espérances dont la réalisation est inconciliable avec l'infirmité de notre nature. Car s'il est démontré que l'affranchissement des

Digitized by Google

maux qui n'ont cessé d'affliger la race humaine est une chimère ; est-il sans danger de présenter cette chimère comme une chose possible ? Ne nous exposons-nous pas à rendre encore le peuple plus impatient des maux qu'il souffre, si, après lui avoir persuadé qu'il peut s'en délivrer, nous le laisserons cependant dans sa misère première ? Exalté dans ses espérances, n'en poursuivra-t-il pas encore avec plus d'ardeur le but que nous lui aurons proposé ? Mais, trompé dans ses rêves, ne s'irritera-t-il pas contre les imprudents qui, au lieu de lui prêcher la modération des désirs, lui auront inspiré l'amour exagéré du bien-être, la passion des richesses, et l'estime des jouissances qu'elles procurent? C'est là un écueil que n'ont pas toujours su éviter ceux qui s'occupent de l'amélioration du sort des classes inférieures. Jésus-Christ a dit dans l'évangile : *Il y aura toujours des pauvres parmi vous.* Quoi donc ! le Dieu de l'Evangile n'aimait-il pas les pauvres, lui qui voulut naître dans la pauvreté, et dont toute la vie a été consacrée au soulagement des pauvres ! N'était-il pas assez puissant pour les élever des abaissements de l'indigence aux splendeurs de l'opulence ? Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Pourquoi cette parole : il y aura toujours des pauvres parmi vous ? C'est qu'il prévoyait qu'il y aurait toujours parmi les hommes des passions, et par conséquent des vices, des désordres, avec tout le cortège de maux, de privations et de douleurs qui marchent à leur suite ; c'est que l'inégalité des conditions, et spécialement l'existence des pauvres, entrait dans le plan de la société nouvelle qu'il était venu fonder, afin que les uns pussent mériter par la patience, les autres par la charité,

Digitized by Google

tous par le mépris des biens périssables de ce monde et la recherche des seuls véritables biens.

Après avoir répondu à la partie philosophique de son système, il me reste à exposer sommairement les moyens pratiques par lesquels l'auteur prétend assurer à tous les hommes, dans un avenir prochain, un bonheur paisible et de plus en plus grand, et bannir du sol de la France, et successivement de la surface du globe, l'oppression du peuple et sa misère périodique, en un mot, toutes les sources de la corruption, de l'irréligion, de l'égoïsme politique et du malheur temporel.

C'est ici que sa théorie de l'*existence et de l'origine du mal* se lie à sa théorie de *la loi divine du travail.*

Le travail, tel est donc, selon lui, le moyen universel de régénération pour l'espèce humaine. « Dieu lui même, dit-il, nous a imposé cette loi, comme puissant moyen d'obtenir sur la terre, et en surmontant toutes les oppositions, une félicité pure, digne de lui et durable à jamais. »

Oui, sans doute, le travail est la grande loi de l'humanité. Il est la condition de notre existence sur la terre, que Dieu a voulu faire dépendre de l'exercice de notre activité, et de l'application de nos facultés intellectuelles et physiques à la satisfaction des besoins de notre nature. Mais aussi n'oublions pas qu'il est une peine; et voilà pourquoi nous voyons tant d'hommes se soustraire à cette obligation et résister à la volonté divine. « En voyant, dit l'un des personnages que l'auteur met en scène dans son dialogue, en voyant en dehors de cette loi, nos mendiants, nos pauvres fainéants, les badauds, beaucoup de bourgeois

Digitized by Google

et de riches, les sauvages, les lazaronis, et les pauvres d'Italie et d'Espagne, je ne vois guère comment les hommes raisonnables dans tous les pays pourront faire rentrer les autres dans la loi du travail. »

L'auteur répond par la bouche de son maître d'école, « que cela serait effectivement impossible sous les gouvernements infatués de leur habilité et de leur science historique, etc., mais que cela devient praticable sous la république, si elle a le temps et le moyen d'éclairer ceux qui ignorent et de soulager ceux qui souffrent. » Mais la question est de savoir si la république aura la puissance de changer la nature humaine et d'inspirer la haine de l'oisiveté et l'amour du travail à ces populations désœuvrées, qui n'envient précisément de la richesse que le privilége de ne rien faire, et qui trouveraient fort commode d'arriver aux jouissances de la fortune, et au repos de l'opulence, sans se donner la peine de faire le moindre effort pour y parvenir.

En second lieu, ne nous y trompons pas, le travail, considéré simplement comme emploi des forces physiques, et comme appropriation de notre industrie naturelle ou acquise à nos besoins, n'est que le soutien de la vie matérielle. Il n'est pas par lui-même un moyen de moraliser l'homme, il ne l'est qu'autant qu'on lui donne un but moral et une direction conforme aux destinées de l'humanité; on a dit avec raison que le travail est le préservatif du vice, car en occupant utilement l'esprit, il le détourne de ces dangereux objets vers lesquels les passions ne sont que trop portées à diriger son activité, si on ne lui donne un autre cours. Mais cet adage de la sagesse antique n'est vrai pourtant qu'à

Digitized by Google

une condition : c'est qu'une pensée morale préside au travail ; c'est qu'il ne soit pas pratiqué en vue et au profit des passions elles-mêmes ; c'est qu'il n'ait pas seulement pour fin la satisfaction de l'intérêt privé, mais surtout l'accomplissement d'un devoir. Celui qui ne travaille que pour se procurer le bien-être temporel, que pour conquérir les jouissances de la vie, celui-là pourra arriver à la fortune ; il n'arrivera jamais à la réforme de ses vices. Le seul travail qui puisse profiter à la vertu, qui puisse contribuer au perfectionnement moral du peuple, qui puisse le sortir de l'abîme de corruption et de misère où il est plongé, est celui qu'on s'impose comme un devoir, qu'on remplit sous l'œil de la providence, dans une pensée sociale, pour faire le bien, pour assurer le bonheur des siens, pour remplir ses obligations comme citoyen, comme père de famille, comme créature raisonnable, libre et immortelle. Si donc vous ne proposez le travail à l'homme que comme moyen de se rendre heureux individuellement, votre sensualisme ne fera que des égoïstes, et rien de plus. Il n'empêchera pas l'ouvrier ivrogne et débauché d'aller manger en un jour le salaire d'une semaine dans les orgies du cabaret, et de laisser mourir de faim sa femme et ses enfants. Commencez donc par moraliser les classes inférieures par la religion, par une éducation populaire appropriée à ses besoins, par le bon exemple, par toutes les institutions sociales qui peuvent exercer sur lui une salutaire influence ; et le progrès du bien-être suivra nécessairement le progrès des mœurs ; car le travail, qui sera sanctifié par le devoir, produira des fruits au centuple

Digitized by Google

Mais supposons, avec l'auteur, que si le travail n'a pas eu encore depuis quatre mille ans les résultats qu'il en attend dans l'avenir, c'est qu'on s'y est mal pris jusqu'à présent. Nous admettrons donc pour un moment que jamais encore le travail n'a été convenablement organisé, mais qu'une bonne organisation du travail peut opérer les prodiges qu'il nous annonce.

Or cette organisation du travail s'applique, dans la théorie de l'auteur, à deux sortes de travaux : les travaux agricoles et les travaux industriels. Mais s'il reconnaît l'importance du rôle que remplit dans l'économie sociale le travail de l'agriculture, puisque c'est lui qui nourrit les populations, il est facile de voir que l'auteur accorde la préférence au travail industriel, comme source beaucoup plus féconde de richesse, comme instrument beaucoup plus certain de progrès. « En observant, dit-il, l'agriculture et l'industrie depuis sept générations, on trouve, au taux actuel de l'argent, que l'agriculture avait de revenu 2 milliards et demi, et que l'industrie avait de revenu 600 millions, et qu'aujourd'hui leurs revenus sont au pair, et chacun de 5 milliards. Cela dénote dans l'industrie un accroissement moyen trois fois plus rapide. Si l'on veut remonter aux causes de ce résultat, on trouve que si la fortune d'une famille vient à doubler, elle ne peut doubler son appétit, sa consommation personnelle en denrées alimentaires du sol, tandis qu'elle peut doubler, tripler sa dépense personnelle en objets de luxe; qu'elle peut à son gré étaler dans ses palais, ses salons, ses bibliothèques, ses musées, ou soustraire aux regards dans ses armoires, dans ses tiroirs, dans ses caisses..... En résumé,

Digitized by Google

on doit convenir qu'il y a dans l'industrie une puissance vitale plus grande que dans l'agriculture. » Cet argument est loin de nous paraître décisif ; mais nous laissons à l'auteur la responsabilité de ces assertions, en nous bornant à lui faire observer que le travail agricole, par cela seul qu'il est plus près de la nature, qu'il favorise moins tous ces besoins factices si favorables aux passions et aux vices, et qu'il admet plus de simplicité dans les mœurs de ceux qui s'y adonnent, devait lui paraître cependant un puissant moyen de moralisation à introduire dans le plan de régénération sociale qu'il propose. Ce n'est pas le peuple des campagnes qui fait les émeutes et les barricades, et en général, il y a peu de communistes et de socialistes parmi les prolétaires de l'agriculture ; parce que là les travailleurs les plus pauvres possèdent au moins une chaumière et un jardin, et que la propriété est la garantie la plus sûre du respect de la propriété. Le gouvernement lui-même, en colonisant sur la terre déserte de l'Algérie l'excès de nos populations industrielles, a compris quelle ressource pouvait offrir aux classes laborieuses que la stagnation du commerce a plongées dans la misère, cette vie des champs, cette fécondité inépuisable du sol, dont la culture nourrit du moins toujours le travailleur, et ne le laisse jamais dans une détresse absolue.

Quoiqu'il en soit, c'est à l'industrie que s'applique principalement la théorie de l'organisation du travail; c'est le sort des prolétaires de l'industrie qu'il prétend surtout assurer. Mais en lui accordant qu'il puisse les déterminer tous à subir la loi divine du travail, comment les préserver du chômage, c'est-à-dire, de la cessation totale ou partielle de ce travail

Digitized by Google

qui doit être pour eux la source du bien-être temporel? Pour prévenir toute interruption du travail qui alimente les populations industrielles, ne faudrait-il pas d'abord garantir la société contre les révolutions, les bouleversements politiques, l'anarchie, la guerre civile et étrangère, les crises commerciales, l'exagération et l'accroissement indéfini des impôts, les disettes, les fléaux de toutes sortes qui peuvent affliger un pays, en un mot, contre les passions des hommes et les rigueurs de la nature? Voilà les causes de la ruine plus ou moins complète des éléments de la prospérité publique, et par suite de la misère des classes pauvres. Le chômage est donc le résultat inévitable de ces grandes catastrophes qui suspendent, pour ainsi dire, la vie des peuples, et qui déconcertent la science des économistes et l'habileté des hommes du pouvoir. Voyez les prodigieux efforts des gens de bien pour guérir les plaies de la France. Certes, ni les lumières, ni le patriotisme, ni l'amour de l'humanité ne lui ont fait défaut, dans les circonstancee critiques où elle s'est trouvée. Et cependant, le remède à tant de maux n'a pas encore été découvert. L'auteur se flatte d'être plus heureux et mieux inspiré. Voici, du reste, l'énumération sommaire des moyens qu'il voudrait mettre en œuvre, pour réaliser son plan: police sévère exercée par l'autorité à l'aide de ses agents, des chambres de commerce, des maires, des chefs et sous-chefs des cohortes d'ouvriers, classés préalablement par 10, par 100, par 1,000, pour connaître ceux qui acceptent le travail, se soumettent à l'ordre et aux lois, et pour sévir par des condamnations contre les récalcitrants; associations d'ouvriers, choisissant eux-mêmes leur contre-maître, leur caissier, et travaillant sur

Digitized by Google

commandes écrites, au moyen d'un capital formé par des actions en commandite, avec intervention momentanée de l'État ; éducation populaire et chrétienne, obligatoire et strictement surveillée ; ateliers auxiliaires pour les ouvriers sans ouvrage ; masse de travaux publics utiles, suffisants pour les ouvriers de fabrique dans leurs mauvais jours, etc. Dans tous ces moyens, il n'y a rien de véritablement nouveau, rien qui n'ait été déjà proposé sous des formes plus ou moins diverses par ceux qui s'occupent de ces questions. Mais, ce qui appartient exclusivement à l'auteur, c'est l'expédient qu'il imagine, et qui fait la base de son système, pour solder les frais des ateliers auxiliaires, ceux de l'éducation du peuple, et du bien-être des classes ouvrières, sans aucun recours au trésor public, ni exaction envers les riches.

Cet expédient consiste dans l'établissement d'une caisse nouvelle, qui doit sortir du développement du fait important de l'accroissement annuel, après trente ans, de 1 milliard dans le revenu industriel général : « tout ce revenu industriel, dit l'auteur, comprend deux parties notables : l'une relative à l'ancienne industrie existante, qui a ses propriétaires, et qui est inviolable, elle paie à l'état 50 millions de patentes, pour une vente annuelle de 5 milliards, impôt qui est le centième du revenu total. Cette partie du revenu s'accroît faiblement, et seulement en proportion de la population. L'autre est relative à l'industrie à naître, qui n'a pas encore de propriétaires. C'est l'industrie *inventionnelle*, qui, dans les dernières trente années, nous a obtenu le nouveau revenu de 1 milliard, malgré les oppositions puissantes qu'elle a éprouvées de la

Digitized by Google

part d'une administration tracassière, des capitalistes irrésolus, et de l'opinion routinière. Sous la république, dit-il, elle va trouver une administration bienveillante et éclairée, pour protéger ; un tribunal impartial et compétent, pour juger les découvertes ; des écoles professionnelles, des livres utiles, des hommes honorés, pour recueillir les bienfaits nouveaux prêts à s'échapper des mains de la Providence. Ces biens seront la propriété désormais inviolable des inventeurs, de leurs capitalistes et de leurs ouvriers. Leur revenu, après un intervalle de trente ans, ajoutera toujours au moins 1 milliard au revenu général. Que si l'on objecte qu'il n'y a là encore rien d'affectable, rien d'approprié à la classe prolétaire, si ce n'est une fraction de la patente de ce milliard, qui, confondu, à mesure de son apparition, avec l'ancien revenu industriel, rend 10 millions d'impôts, qui sont le centième du milliard produit par la vente ; l'auteur répond et développe sa pensée, en disant que les inventeurs et capitalistes, afin d'entrer vingt ans plus tôt en jouissance, ne demanderont pas mieux que de payer 3 centièmes de la vente, au lieu d'un centième. Or, c'est au moyen de ces patentes de 3 centièmes de la vente, payés à l'Etat, pour prix de l'abandon de ses droits de propriétaire, par les inventeurs et capitalistes, que l'auteur se flatte de former, au bout d'une génération, un revenu fiscal de 30 millions, que l'État pourrait consacrer à des institutions utiles, à l'amélioration matérielle et intellectuelle du sort des travailleurs.

Ainsi, l'industrie pourvoirait elle-même et sur son propre fonds à toutes les éventualités de l'avenir ; et cette réserve providentielle, qui serait de 30 millions

Digitized by Google

au bout de trente ans, s'accroissant indéfiniment de génération en génération, constituerait par la suite, au profit des prolétaires, un revenu immense qui rendrait la misère impossible.

Tel est le plan de l'auteur, plan qu'il se plaît à développer avec tout l'enthousiasme d'une espérance ardente et d'un esprit convaincu. Comme on a pu le voir par ce résumé, ces deux opuscules touchent à toutes les questions du moment ; et en voyant l'auteur remuer cette prodigieuse quantité d'idées, on n'admire pas seulement les nobles sentiments d'humanité qui l'inspirent, mais encore cette activité d'esprit et cette chaleur d'imagination dont l'âge n'a pu ralentir la vivacité. Mais quelle sera, Messieurs, notre conclusion sur le système de l'auteur? Vous aurez sans doute déjà pressenti notre opinion : c'est que ce système nous a paru plus ingénieux que solide. Mais si l'espérance que l'auteur a conçue n'est qu'un rêve, c'est assurément le rêve d'un homme de bien.

Reims, Imp. de P. REGNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1848-1849.

N° 6.

Séance du 19 Janvier 1849.

PRÉSIDENCE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE.

Étaient présents : MM. Bandeville, L. Fanart, Nanquette, H. Landouzy, Querry, Max. Sutaine, J.-J. Maquart, Duquénelle, F.-L. Clicquot, Eug. Courmeaux, F. Pinon, Aubriot, V. Tourneur, Ern. Arnould, Gosset-Aubert, F. Henriot-Delamotte, Mortier des Noyers, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, Genaudet, Al. Henrot, Sornin, Gainet et Pierret, membres titulaires ;

Et MM. Rattier, Ed. Arnould, Leuschenring et de Bonnay, membres correspondants.

CORRESPONDANCE.

M. Joly, professeur de seconde au Lycée de Reims, remercie l'Académie du titre de membre correspondant qui lui a été récemment conféré.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

De la localisation au greffe de l'arrondissement natal des renseignements judiciaires concernant chaque condamné; par M. Bonneville, membre honoraire de l'Académie.

Notice sur l'Essartage; par M. Lépine de Renwez.

Rapport sur les moyens d'améliorer le sort des travailleurs agricoles; par M. de Tocqueville.

Observations sur l'inscription : FLAVIO VALERIO CONSTANTINO NOBILISSIMO CÆSARI, découverte à Saint-Hippolyte (Pyrénées-Orientales); par M. de G., de Perpignan.

Réponse aux observations précédentes; par M. Puiggari.

Programme des Prix proposés pour 1849 : 1° Par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen : *Étude biographique et littéraire Chênedollé.* 2° Par l'Athénée du Beauvoisis : *Étude sur l'abbé J. B. Dubos, considéré comme critique, diplomate et historien.*

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, VII^e^ vol.

Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences; t. XXVIII, n° 1.

Journal des Savants; n° de décembre 1848.

LECTURES ET COMMUNICATIONS

DES MEMBRES TITULAIRES ET DES MEMBRES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE.

M. Al. Henrot analyse les remarquables propriétés du *Haschich*, en rendant compte d'une thèse sur ce sujet, adressée à l'Académie par M. Decourtive, ancien élève interne en pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Reims.

Digitized by Google

M. Duquénelle continue la lecture de son travail ayant pour titre : *Physiologie de l'Antiquaire.*

M. Bandeville lit à la Compagnie une notice archéologique sur l'*Épître de Monsieur Saint Étienne*, qui s'est chantée à Reims, dans la paroisse Saint Étienne, jusqu'en l'année 1686.

M. Landouzy rend compte du *Traité de Médecine physiologique* avant 1815, par M. le dr Bigeon, médecin des épidémies de Dinan.

Digitized by Google

Lecture de M. Al. Henrot.

—

OBSERVATIONS SUR LE HASCHICH,

A propos d'une thèse de M. Decourtive, *ancien interne en pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Reims.*

—

M. Decourtive, ancien interne en pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Reims, depuis élève à la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, a fait hommage à l'Académie d'une thèse soutenue à l'École de pharmacie de Paris, et dont le sujet est le *Haschich.*

Vous avez tous, Messieurs, entendu parler des remarquables propriétés du haschich ; je vous demande pourtant la permission d'entrer dans quelques détails sur la thèse de M. Decourtive, d'abord parce que c'est un travail complet et consciencieux, ensuite parce que les effets vraiment merveilleux du haschich excitent vivement la curiosité de l'homme du monde, et méritent l'attention sérieuse du physiologiste.

Le haschich est l'extrait du chanvre indien. — Pris à une certaine dose, il produit une ivresse très douce et caractérisée principalement par une extase ravissante, une sensation de bien-être ineffable, et les hallucinations les plus fantastiques.

Digitized by Google

M. Decourtive débute par faire avec détail l'histoire du haschich. Je ne le suivrai pas dans ses élucubrations historiques. Notre auteur pense, d'après Diodore de Sicile et avec M. Moreau de Tours, qu'Hélène fit prendre du haschich à Paris pour lui faire oublier ses douleurs, et que le haschich était aussi le magique remède des femmes de Diospolis, qui avaient le pouvoir de chasser, comme par enchantement, la colère et les ennuis.

Dans plusieurs contrées de l'Asie et de l'Afrique, on fait habituellement usage du chanvre indien sous diverses formes, à cause de l'ivresse délicieuse qu'il produit. Dans les cafés d'Ispahan, on prend en même temps que des pilules d'opium, des boissons préparées avec les feuilles du chanvre. — Les cafés et les cabarets présentent, dans l'après-midi, le spectacle animé de gens qui se livrent à la joie la plus vive. Puis, au bout de quelque temps, le charme cesse, cette folle gaité fait place à un affaissement profond; et ces hommes qui, tout à l'heure, l'œil brillant, le teint animé, gesticulaient sous la vive impression du plaisir, tombent maintenant le regard éteint, la figure pâle, les traits abattus, dans une somnolence stupide. Les nègres du Brésil, les hottentots, les indiens fument le chanvre, ou le prennent en pilules ou en boisson. -- Les algériens en font une bière énivrante. -- Dans la haute Égypte, on en mâche les feuilles et les semences.

Il serait un peu aride de suivre l'auteur de la thèse que j'analyse dans les détails étymologiques et historiques très minutieux auxquels il se livre à propos du premier emploi du haschich et de la secte des haschichins. — J'aime mieux emprunter à Théophile Gauthier les quelques lignes suivantes :

Digitized by Google

Il existait jadis en Orient un ordre de sectaires redoutables, commandés par un cheik qui prenait le titre de *Vieux de la montagne*, ou *Prince des assassins*. Ce vieux de la montagne était obéi sans réplique ; les assassins, ses sujets, marchaient avec un dévouement absolu à l'exécution de ses ordres, quels qu'ils fussent; aucun danger ne les arrêtait, même la mort la plus certaine. Sur un signe de leur chef, ils se précipitaient du haut d'une tour, ils allaient poignarder un souverain dans son palais au milieu de ses gardes.

Par quels artifices le vieux de la montagne obtenait-il une abnégation si complète ? Au moyen d'une drogue merveilleuse dont il possédait la recette et qui a la propriété de procurer des hallucinations éblouissantes. Ceux qui en avaient pris trouvaient, au réveil de leur ivresse, la vie réelle si triste et si décolorée, qu'ils en faisaient avec joie le sacrifice pour rentrer au paradis de leurs rêves ; car, tout homme tué en accomplissant les ordres du cheik, allait au ciel de droit, ou s'il échappait, il était de nouveau admis à jouir des félicités de la mystérieuse composition.

Je voudrais, Messieurs, arriver de suite à l'exposition des propriétés physiologiques du haschich, mais, je dois à nos confrères de la section de pharmacie quelques mots sur les expériences de M. Decourtive. Je les dois surtout, puisque ce côté du travail est complètement nouveau et revient en propre à l'auteur. Il a trait à la manière de retirer du chanvre indien la résine qui en est le principe essentiellement actif. — M. Smith, d'Edimbourg, avait déjà isolé ce principe, mais, le procédé n'avait point été publié en France ; et de plus, le procédé de M. Decourtive, plus simple que celui du chimiste écossais, donne une résine

Digitized by Google

presque aussi pure. Il consiste à traiter à chaud, par l'alcool, les feuilles sèches de chanvre indien. — L'alcool dissout le principe actif, et on obtient, par distillation, un résidu ou extrait alcoolique qu'on dissout de nouveau par une petite quantité d'alcool très pur, et dont on précipite la résine en ajoutant de l'eau distillée froide. Le procédé de M. Smith est beaucoup plus compliqué, puisque, pour débarrasser la résine des autres substances avec lesquelles elle se trouve unie dans la plante, il faut employer successivement le carbonate de soude cristallisé, puis la chaux, puis enfin l'acide sulfurique.

M. Decourtive ne s'est point borné à extraire la résine du chanvre, il a fait de nombreuses expériences qui démontrent qu'elle seule possède les propriétés spéciales que j'ai indiquées, — que les autres parties de la plante sont, sous ce rapport, complètement inertes. — Enfin, M. Decourtive a opéré : 1° sur le chanvre indien envoyé d'Alger, — 2° sur du chanvre indien récolté à Paris et sur divers échantillons de chanvre de France. — De ces expériences comparatives et de l'étude minutieuse des caractères botaniques du chanvre, M. Decourtive conclut :

1° Que la résine est la seule partie active du chanvre indien.

2° Que le chanvre de France fournit une résine complètement analogue, mais beaucoup moins active.

3° Que la résine est surtout contenue en grande proportion dans les feuilles de la plante.

4° Que le chanvre indien et le chanvre ordinaire, appelé par les botanistes Cannabis Indica et Cannabis Sativa, n'ont point de caractères botaniques assez

Digitized by Google

tranchés pour qu'on puisse en constituer deux espèces, et que la différence énorme que ces deux chanvres présentent dans leur proportion de résine, dépend seulement du climat sous lequel ils se sont developpés ; — opinion qui est parfaitement démontrée pour les autres plantes résineuses, et qu'il n'y a aucune raison de rejeter pour celle-ci.

M. Decourtive rapporte ensuite, d'après différents auteurs, quelques accidents survenus à la suite de l'opération du rouissage du chanvre, — il les attribue au principe résineux de la plante; — il est vrai que l'eau qui a servi au rouissage du chanvre possède quelquefois des propriétés vénéneuses. Mais il est, suivant moi, un peu hasardeux de rapprocher les phénomènes d'empoisonnement qu'on a observés dans ces conditions, des effets produits par le haschich.

La préparation du haschich la plus usitée chez les arabes, est l'extrait gras. Ils l'obtiennent en faisant bouillir les feuilles et les fleurs de la plante avec de l'eau à laquelle ils ont ajouté un peu de beurre qui dissout la matière résineuse ; — ils produisent aussi une espèce de sirop verdâtre, d'une saveur âcre et nanséeuse, et avec lequel on prépare des pâtes, des tablettes qu'on aromatise à la vanille, au jasmin, à la rose ou à la pistache. — Le dawamesc, préparation que nous avons en général en France, est une sorte de confiture verdâtre assez épaisse ; — elle se prend à la dose de 15 à 20 grammes. Le madjoun, préparation spéciale aux arabes de l'Algérie, est un mélange grossier de feuilles en poudre de miel et de beurre.

J'arrive enfin, Messieurs, à l'exposé des phénomènes si bizarres que produit le haschich, et, ici, je vous demanderai la permission de sortir quelque peu du

Digitized by Google

rôle de rapporteur fidèle que j'ai suivi jusqu'à présent, afin de compléter le travail de M. Decourtive par les impressions que j'ai éprouvées moi-même, et par les faits curieux que j'ai observés chez plusieurs de mes amis.

Les phénomènes généraux que produit le haschich sont, je vous le disais, la sensation du bien-être physique et moral le plus complet, et l'apparition d'objets fantastiques, c'est-à-dire, l'hallucination.

Le haschich se prend immédiatement avant le repas, un peu de café en facilite beaucoup l'action, — quelques minutes après on se met à table ; — et bientôt voici venir le monde idéal, surnaturel, qui fait oublier du nôtre tout, même les joies les plus vives. Il est venu à l'esprit de plus d'un poète sceptique et blasé, cette pensée que l'homme, hôte passager de cette terre, non responsable d'une existence qui n'est qu'un résultat fortuit, pouvait, au gré de son caprice, modifier la durée et l'emploi de ses jours, condenser dans de courts instants qui centuplent la vie, toutes les voluptés que la nature humaine peut ressentir, et, abandonnant le reste au destin, dire avec un suprême dedain : j'ai vécu. — Quelle que soit la valeur de cette aberration morale, le moyen est là, — que la terre, l'ait fait germer de son sein pour que nous puissions savourer, par anticipation, des délices faisant pressentir un autre monde, ou seulement pour que nous puissions oublier nos douleurs terrestres par les jouissances artificielles de l'imagination en délire; peu importe, en ce moment; toujours est-il qu'avec quelques grammes de cette confiture verte, l'effet est produit, le monde est oublié, la faculté de sentir est élevée à ses dernières limites, et cela dans l'ordre des sensations les plus délicates et

Digitized by Google

les plus nobles; en même temps, l'imagination acquiert une puissance de création immense; l'intelligence, une vivacité intuitive, inexprimable; puis, après quelques heures de cette multiplication de toutes les forces vivantes, sensitives, intellectuelles et morales, survient une délicieuse langueur qu'aucune souffrance physique ne vient troubler, qui n'amène point le regret et n'exclut point le désir; qui, au contraire, de la plupart des autres ivresses nous ramène graduellement à la conscience du monde réel, en nous laissant encore la vive impression d'un charmant souvenir. Si la sensibilité devient si exquise, vous comprenez qu'il ne faut la mettre en jeu que par des impressions extérieures, douces, agréables. Il faut entourer le haschiché de tout ce qui peut flatter les sens. — Bonne table, dont on n'use qu'avec la prudence consommée d'un gourmet; — bons vins, mais seulement jusqu'à cette imperceptible pointe qui rend la gaité si douce, le sourire si facile et si confiant; puis d'éblouissantes lumières qui se réfléchissent dans les glaces, ou scintillent à travers les cristaux, des fleurs, des tentures aux brillants reflets, une musique tantôt légère, tantôt rêveuse, l'animation de l'orchestre, le tournoiement du bal, de riches toilettes, de doux regards; — placez dans ces conditions un sujet bien doué, ayant surtout de l'imagination et de la sensibilité, et vous aurez bientôt le spectacle d'un homme heureux, non pas de ces jouissances exclusives, partielles, que donnent le vin et l'opium, mais possédant cette plénitude de bonheur que l'on ne peut comprendre, que l'on peut seulement pressentir, si l'on suppose que la sensibilité du corps et de l'âme est simultanément mise en jeu, et cela dans tous les ordres de choses. Admettez toutes les sensations de l'ordre physique et moral, assez vives pour

Digitized by Google

être nettement perçues, assez douces pour qu'aucune d'elles ne soit absorbante et ne se développe au détriment des autres; admettez, dis-je, toutes ces sensations produites simultanément, d'une façon harmonique, si je puis ainsi dire, et laissant parfaitement intacte la conscience qui les juge, le moi qui les savoure, et vous vous figurerez peut-être ce qu'est pour le haschiché la somme du bien-être qui résulte de toutes ces impressions convergentes. Chose singulière, tandis que la sensibilité est excitée à un si haut point, la sensualité dort; — le haschiché est sous l'influence des apparitions les plus séduisantes; — il est entouré d'une atmosphère tiède et caressante, une musique suave le berce, il est éveillé, et pourtant on croirait qu'il rêve; écoutez-le, les formes de femmes les plus séduisantes voltigent autour de lui, aucun voile ne lui cache leurs beautés, elles lui sourient avec abandon et lui jettent en passant un mot de poésie céleste; lui, ressent le frolement de leurs cheveux, la tiédeur de leur haleine, et pourtant, au milieu de cette énivrante contemplation, pas un désir ne s'éveille, aucune pensée ne vient troubler cette admiration toute mystique; — il présente alors l'impossible de la chasteté, comme elles montrent à son esprit l'idéal de la pudeur. Il semble que la conscience et l'appréciation du beau l'absorbe entièrement; il semble qu'alors il ait dans l'ordre esthétique, et ce bonheur est immense, la possession absolue du vrai.

L'intelligence, cependant, acquiert aussi un développement immense, l'intuition est extrêmement vive, l'esprit saisit les rapports les plus déliés des choses et possède une faculté d'analyse très minutieuse, même dans l'ordre des idées les plus abstraites. J'ai entendu sur les notions de l'être, de la substance, de la durée, de la cause,

Digitized by Google

des aperçus très originaux et très profonds à la fois; la conversation n'est pas suivie, pas de démonstration — souvent point d'idée complète — mais un éclair jaillissant et illuminant, pour ainsi dire, une question difficile. Avec cela la plus grande mobilité d'idées et de sensations. D'une question de métaphysique, on passe aux rapports de deux objets qu'on a sous les yeux, puis se révèle une impression vivement ressentie, puis un fou rire éclate et se prolonge indéfiniment — puis on s'arrête tout-à-coup, l'œil fixe, l'attention vivement tendue comme pour une révélation soudaine. En effet, l'idée surgit tantôt grave, tantôt d'un burlesque inimaginable. Puis quelquefois, quand le sujet en est susceptible, des gerbes de mots spirituels qui éblouissent par leur profusion, et qui pourraient en une heure fournir à la dépense d'un homme d'esprit pour six mois.

Le phénomène le plus curieux du haschich, celui qu'il faut renoncer à décrire, mais qu'il faut voir et sentir avec sa multiplicité incessante, c'est l'hallucination. Tout ce que Hoffman a rêvé de plus fantastique est, il faut le dire, d'une piètre invention auprès de toutes les visions que produit l'imagination en délire; — Théophile Gauthier a, dans la Revue des deux mondes (février 1846), raconté, avec sa verve de style habituelle, quelques illusions fort bizarres. Les spectacles les plus inusités passent devant les yeux; les objets inanimés prennent l'aspect d'animaux à mille formes; les personnes présentes se travestissent et se transforment de mille manières. Les sensations les plus variées s'entremêlent de la façon la plus confuse; c'est alors, à cette période, où l'effet du haschich est le plus intense, que le haschiché perd la volonté qu'il avait

Digitized by Google

jusque là conservée, et devient dans toutes ses actions l'esclave des visions qui lui traversent l'esprit. — Il donne alors un corps à des choses purement idéales, abstraites. Ainsi, un jeune artiste est enfermé seul dans sa chambre et haschiché. — Je m'étais, dit-il, expressément défendu de sortir — mais quelques instants après, échappant à ma propre surveillance, je m'enfuis et me mis à courir par la rue; — j'avais vu manifestement une de mes idées sur la musique sortir de mon portefeuille et se sauver; je courais après elle de peur de la voir arrêter comme vagabonde.

Remarquez ce mot, — je m'étais défendu de sortir; — c'est là un fait curieux du haschich et qui se présente à peu près constamment; la dualité du moi, — c'est-à-dire, une certaine lucidité de la conscience se montrant par moment, pendant lequel le haschiché, recouvrant une lueur de raison, surveille et observe par fois, avec une curiosité évidente, les faits et gestes d'un individu son voisin, et qui n'est autre que lui-même. — Il est excessivement intéressant d'observer alors l'influence de ces deux individus qui, à chaque instant séparés, se réunissent sans cesse, s'épient, s'examinent avec attention; le voyant, c'est-à-dire, celui qui est raisonnable, prêt à arrêter dans ses manifestations délirantes son menechme haschiché; celui-ci narguant le premier avec une joie et un entrain fort burlesque, puis par moment tous deux se retrouvant identiques et se confondant en un inextinguible éclat de rire. — D'autre fois ce n'est pas une dualité d'individu, mais une séparation du corps. — Par exemple, un mien ami, haschiché, imagine qu'il se rend à une brillante soirée; — mais voilà que dans un caprice de vanité, sa tête, la partie la plus noble, se détache

Digitized by Google

et entre seule au salon, laissant à la porte cet infime compagnon, le corps. — Il fallait entendre ce pauvre corps se lamenter sur l'abandon de sa chère tête; puis le voir, par un mouvement de vive curiosité, s'avancer doucement, et regarder comme à travers une porte entr'ouverte ou un trou de serrure, pour voir ce que fait par là cette tête ingrate; puis, se trouvant par hasard devant une glace, tomber dans une stupéfaction profonde, en se voyant sur les épaules cette même tête qu'il vient de voir à l'instant dans une chambre voisine, etc.

Je parlais, tout-à-l'heure, de la faculté de donner un corps à des choses idéales; ainsi, un haschiché voyait très manifestement, pendant un morceau de musique, les notes prendre un corps saisissable, danser sur le parquet; un autre avait, dans sa pensée, réalisé l'identification absolue des choses et des mots qui les représentaient, — chaque pensée pour lui se réalisait sous la forme d'un objet matériel qu'il pouvait voir et toucher.

La vivacité du souvenir, la puissance de la rêverie est immense dans le haschich. Cela se manifeste principalement sous l'influence de la musique, surtout quand celle-ci prend un caractère grave et triste. — C'est alors que le passé renaît au cœur avec une intensité pénétrante, — que la mélancolie imprime, au front du haschiché, une sévérité douce, et qu'à mesure que l'émotion devient plus vive, que l'extase devient plus complète, que les souvenirs se pressent, remplissant l'âme d'une joie ineffable ou d'une tristesse plus douce encore, on peut suivre sur sa bouche entr'ouverte, sur ses narines dilatées, sur ses yeux voilés de larmes, la gradation et les

Digitized by Google

développements de toutes les sensations qu'il éprouve.

C'est un résultat auquel, le plus souvent, on peut arriver à volonté par certaines dispositions. — Ainsi, choisir quelques amis sympathiques, à l'ordre d'idées ou de souvenirs qu'on veut évoquer, devant lesquels on n'ait point à se contenir pour renfermer une parole ou un sanglot; avec une certaine musique, produisant habituellement des émotions analogues, on peut arriver, presque à coup-sûr, à faire revivre des souvenirs calmés depuis longtemps, et à leur donner toute l'intensité des premiers jours. On y arrivera surtout quand, avec un peu d'habitude du haschich, on aura acquis le pouvoir de faire naître tel ou tel ordre de visions. Quand le haschich ne donnerait que cette puissance rétrospective de la mémoire et du sentiment portés, je le répète, au plus haut dégré, certes, ce serait un merveilleux agent.

Un fait est constant dans l'impression produite par le haschich, c'est que la notion de durée est complètement perdue. — Quel que soit l'effet immédiat du haschich, qu'il soit triste ou gai, enjoué ou sérieux, le temps s'allonge indéfiniment, les minutes paraissent des heures. — Il n'y a ici aucune exagération; on comprend combien cela ajoute aux impressions ressenties par le haschiché, puisque le bonheur ineffable, que je décrivais en commençant, lui semble ne devoir jamais finir; et que, d'une autre part, les sensations douloureuses qu'il éprouve quelquefois se prolongent indéfiniment. Il faut avoir vu avec quelle angoisse dans ce cas, avec quel profond désespoir la victime du haschich tourne les regards vers l'aiguille d'une pendule qui n'est déplacée que de quelques minutes, tandis que la journée lui paraissait finie.

Digitized by Google

La même illusion se produit par rapport à l'appréciation de l'espace ; — l'horizon s'éloigne indéfiniment. — Triste ou gaie, la plus courte promenade est interminable.

Le plus souvent le haschich, malgré l'intensité avec laquelle toutes les émotions qu'il suscite développent la personnalité, n'exclut pas une sympathie généreuse. — Le haschiché s'intéresse beaucoup et très affectueusement à ceux qui l'entourent — et s'il est heureux, s'il jouit de ces émotions ineffables que j'ai indiquées, il est plein de douce compassion pour ceux qu'il aime et qui sont près de lui.

Il sait que n'étant point haschichés, ils ne ressentent aucune des voluptés qui l'énivrent. Il les regarde avec une pitié miséricordieuse. Il les contemple sur cette terre où il les voit de loin gémir, et voudrait les élever jusqu'à lui, et les faire jouir du bonheur qu'il possède. Je faisais avec un ami une sortie de cinq minutes. Il était en plein haschich. — Pour lui le chemin était interminable. — La dualité du moi, dont j'ai parlé, lui avait un instant fait comprendre que peut-être il avait besoin d'être conduit ; il m'avait prié d'être son compagnon, — puis l'effet du haschich continuant, il se trouvait marchant avec joie dans son paradis ; — moi, je le suivais sur notre humble terre, et c'était vraiment touchant de l'entendre me prodiguer ses condoléances, et me plaindre, et me remercier de mon dévouement à le suivre dans un trajet si long, moi qui ne pouvais goûter, pendant la route, la joie céleste qui l'énivrait. Le haschich donne à tous les sens un degré de sensibilité exquise; — ainsi le haschiché parle bas, car le moindre son un peu fort retentit durement à ses oreilles. — Il

Digitized by Google

exige de ceux qui l'entourent une voix douce, point de brusquerie, point de mouvements précipités, cela le froisse vivement; lui-même apporte dans ses paroles une recherche très grande, il trouve des expressions qui peignent les nuances délicates qu'il saisit. — Il est, en général, très expansif, très sympathique à ceux qui l'entourent, mais il a indispensablement besoin d'une égale sympathie de leur part. Il veut qu'on ait confiance en lui. — Rien ne trouble les manifestations d'un haschiché, comme de savoir qu'autour de lui se trouvent des gens qui ne l'aiment pas ou qui ne croient pas à l'effet du haschich, et se défient de lui. — C'est-là une importunité obsédante.

Je n'ai pas besoin de dire que les effets du haschich ne sont pas toujours aussi suaves que ceux que je viens de décrire; de même que, pour toutes les substances qui modifient puissamment le système nerveux, les résultats obtenus par le haschich varient énormément, selon les dispositions physiques et morales de chaque personne. En général, il exalte à un haut dégré les facultés de chacun; les uns sont pris pendant longtemps d'une rire inextinguible, qui ne cesse que pour renaître ensuite. Ce fut le premier effet produit par le haschich sur deux de mes amis et moi. Nous étions, par une belle journée d'été, couchés sur une pelouse; après une demi-heure d'extase silencieuse, pleine de douces rêveries, de pensées fugitives, nous nous regardons au même instant, et tous trois, par un instinct inexplicable, nous partons d'un éclat de rire immense, et qui ne cesse que par la fatigue énorme qu'il produit. — Quelques secondes de calme, et chacun se demande en pensée, d'où vient ce rire? — point

Digitized by Google

de réponse. — Aussitôt le rire recommence, plus fougueux encore que le premier ; puis chacun adresse des regards, à son voisin, la même question qu'il se faisait à lui-même; et comme il devine qu'il n'y a point de réponse, le rire reprend toujours, et toujours irrésistible, intense, forcené. — Puis, l'un de nous prononce une syllabe, un autre complète le mot, et nous nous mettons à débiter, avec le plus de vélocité possible, tous les mots qui commencent par cette syllabe; et, à chaque instant, sans savoir pourquoi, poussés par un irrésistible besoin, nous nous interrompons pour nous tordre dans un fou rire. Cela dura une heure, au moins.

Pendant la première période du haschich, il y a toujours un mal de tête assez intense ; le front est comme serré dans un arc de fer. — Le haschich n'est pas toujours agréable, par fois même il est extrêmement pénible. — L'une des sensations les plus douloureuses que j'ai éprouvées, est celle-ci : les idées naissent et se succèdent avec une rapidité si grande, qu'il est impossible d'en saisir aucune dans son ensemble ; pour peu que cela se prolonge, c'est un supplice. Il y a dans le haschich, pour tous les individus, une période très agréable, — c'est la première période, pendant laquelle l'ivresse n'est point arrivée encore à son dégré le plus complet. — Cette période est caractérisée par la vivacité plus grande des idées qui passent un peu confuses déjà, mais rapides et légères. — En même temps, l'attention est complètement détournée des mille et un soucis de ce monde. — On s'abandonne, sans la moindre résistance, à ce charme de l'oubli qui vous entraîne, et à ce charme plus grand des illusions qui commencent.

Digitized by Google

C'est à ce moment que se manifeste surtout la différence des individualités dans le haschich, c'est alors que les uns deviennent gais jusqu'à la folie, les autres pensifs, rêveurs ; chez les derniers, l'extase dure beaucoup plus longtemps.

Puisque le haschich porte spécialement son action sur le système nerveux, vous devez comprendre, Messieurs, combien son influence doit être grande chez la femme. — Sous le rapport de la délicatesse des sensations et de la facilité exquise avec laquelle le moral s'émeut, le haschich trouve chez elle un fond beaucoup plus riche que chez nous. — Pourtant, il me semble, d'après le peu de remarques que j'ai faites, que tout d'abord elles en subissent moins facilement l'effet ; — cela tient à la crainte de perdre la conscience, la liberté. — Cette crainte leur donne une résistance qui les fait lutter quelques temps contre l'extase et les illusions naissantes ; — or, le haschich veut un complet abandon. — Mais une fois que l'action se manifeste, il est vraiment merveilleux de constater cette richesse surabondante de sensations douces, tendres, expansion infinie d'amour idéal ; c'est alors aussi que la physionomie se réveille, s'illumine sous l'inspiration intérieure. Alors, il faut laisser la plume et prendre le pinceau ; mais je ne suis pas peintre.

Il est bien rare que le délire du haschich dépasse les limites, soit de l'extase, soit de la gaîté, et qu'il devienne violent. Cela arrive pourtant quand la dose a été considérable, et toujours sous l'influence d'hallucination. Aussi un individu se roule sur un tapis, avec d'épouvantables contorsions, pour rompre les chaînes imaginaires qui le garrottent.

Un autre suit, à travers les illusions de son délire,

Digitized by Google

les formes gracieuses d'une petite Vénus d'albâtre, placée sur sa cheminée, et le haschich aidant, cette statuette devient sa femme; — puis ses regards se portent sur un portrait d'homme appendu à la muraille; tout-à-coup, le Monsieur du portrait se détache du mur, prend un corps réel et marche; — il paraît qu'alors il s'avance avec un empressement par trop galant vers la petite statuette, car notre haschiché, furieux, lui lance à tours de bras, chaises et fauteuils. Enfin, quand l'ivresse du haschich se termine, on voit souvent cette douce somnolence, dans laquelle on se rattache encore à des rêves qui s'envolent, ne se décidant qu'avec peine à se séparer de cette existence si pleine de voluptés, pour reprendre les sérieuses occupations. Quelquefois le haschich a des retours; c'est-à-dire, que le lendemain du jour où l'on a pris le haschich, — une excitation un peu vive, le café, la musique, peuvent reproduire pendant quelques instants de véritables hallucinations. Enfin, ce qui survit le plus à l'ivresse, c'est une paresse langoureuse et pleine de charmes, et en même temps, une activité plus grande de la sensibilité qui rend beaucoup plus impressionable à toutes les sensations habituelles.

Pour nous, voyants (on appelle ainsi les individus non haschichés), les résultats merveilleux de la drogue égyptienne paraissent impossibles. — Il faut, en effet, les avoir vus et sentis; toutefois, si l'on peut impunément s'abandonner à cette délicieuse ivresse, il y aurait danger à faire du haschich un usage habituel et immodéré. Car cela conduit, après un temps plus ou moins long, à l'abrutissement le plus complet. C'est ce qu'on voit dans l'Inde et en Perse, où les mangeurs de haschich expient, par une caducité

Digitized by Google

précoce, les jouissances exquises mais énervantes qu'ils ont savourées trop souvent.

J'aurais pu, Messieurs, dans le cours de cette lecture, accumuler de nombreux faits de haschich; — ils se ressemblent tous en ce point qu'étant vrais, ils ne sont pas du tout vraisemblables. J'ai préféré vous indiquer d'une manière générale les caractères du délire que donne le haschich, par quelques aperçus sommaires d'analyse psychologique des haschichés; — que si, par hasard, mon récit, que j'ai avec grand soin sevré de toute complaisance d'imagination, trouvait parmi vous quelques sceptiques, comme par contre, il éveillerait peut-être la curiosité de plusieurs, je dirais : prenez du haschich ; et je pourrais alors en appeler de l'Académie voyante à l'Académie haschichée qui, j'en suis sûr, me donnerait gain de cause.

Mais je reviens au sujet de mon travail. M. Decourtive a raconté un grand nombre de fantaisies ou d'ivresses de haschich qu'il a éprouvées lui-même ; car notre auteur, consciencieux en expérimentations, s'est soumis fréquemment à l'usage de la substance qu'il voulait éprouver.

En résumé, M. Decourtive a fait un travail complet, sérieusement étudié, sur l'histoire naturelle du chanvre, sur le mode d'extraction de la résine active, sur les propriétés physiologiques du haschich. Il a indiqué aussi quelques-unes de ses applications en médecine, par MM. Aubert-Roche et Moreau de Tours ; mais c'est là un champ d'exploration encore tout nouveau et dans lequel, peut être, il y a beaucoup à découvrir.

Digitized by Google

Lecture de M. Bandeville.

ÉPÎTRE DE MONSIEUR SAINT ESTIENNE.

Dès les premiers siècles du christianisme, on lisait publiquement dans l'église les actes des martyrs, afin d'entretenir dans l'esprit des fidèles le respect et la confiance pour ces glorieux témoins de la foi. Cet usage est attesté par un grand nombre d'auteurs, entre autres par St Augustin (1), St Césaire (2), et l'auteur de la vie de St Pione. Le 47e canon du 3e concile de Carthage, en 397, permet de lire dans l'église les légendes des saints, conjointement avec l'écriture sainte : de là les légendes qui se lisent encore aujourd'hui à l'office des matines. Quand la langue latine eut cessé d'être comprise par le vulgaire, ces sortes de lectures, ou leçons, ne pouvaient plus contribuer à son édification ; et, si nous nous rappelons que nos pères n'avaient pas alors comme nous l'usage des livres d'heures, et encore moins celui de livres traduits, nous comprendrons facilement que tout ce qu'ils chantaient à l'office était pour eux lettre close. Pour répondre à la pensée des pères de la primitive

(1) Serm. 280.
(2) Serm 95.

Digitized by Google

église, et graver plus sûrement dans la mémoire des fidèles l'histoire des principaux saints qu'on proposait à leur vénération, on crut devoir composer en langue vulgaire, et faire chanter à la messe certaines strophes rhythmées et rimées, et par là plus faciles à retenir; et nos bons aïeux allaient s'édifier et s'instruire au récit en vers du martyre de St Étienne ou des miracles de St Nicolas, comme ils allaient pleurer ou s'éjouir au spectacle des mystères de la Passion ou de la Résurrection.

Ces strophes, qui n'étaient qu'une sorte de paraphrase de l'épître ou de la légende de la fête, se chantaient alternativement avec le texte latin qu'elles commentaient, et tenaient lieu d'épître. Les rimes de ces strophes étaient originairement toutes masculines, parce que le ton sur lequel on les chantait, était un plain-chant qui se fût peu accommodé des *e* muets des autres rimes: ce ne fut guère qu'au XV^e^ siècle que les rimes féminines trouvèrent moyen de se glisser dans ces sortes de compositions.

On les appelait épîtres farcies, *epistolæ farcitæ*, expression toute culinaire qui équivaut à celle-ci: épîtres garnies ou bourrées de paraphrases. Je ne sais jusqu'à quel point on peut admettre l'opinion du chanoine Lacourt, qui prétend que ces sortes d'épîtres empruntèrent leur nom aux *farces* ou poésies libres que les jongleurs allaient chanter dans les maisons. Pour pouvoir juger cette question, il faudrait démontrer laquelle des deux sortes de poésies est la plus ancienne, ou du moins laquelle des deux a reçu la première la dénomination de *farsa* ou *farsia*. Ce qui est certain, c'est que les épîtres farcies étaient déjà ainsi nommées au XII^e^ siècle, comme le prouvent: 1° une ordonnance

Digitized by Google

rendue en 1198 par Eudes, évêque de Paris, et qui règle la manière de les chanter : *Epistola cum farsia dicetur à duobus in cappis sericeis;* 2° l'épître de St Étienne, tirée d'un vieux missel de St-Gatien de Tours, et citée par D. Martène (1).

On a cru voir dans ces épîtres un reste de la fête des fous ; et ce qui semble appuyer cette assertion, c'est que les épîtres farcies se chantaient le jour de St Etienne, fête des diacres ; le jour de la St Jean, fête des prêtres ; le jour des SS. Innocents, fête des enfants de chœur ; le jour de la Circoncision, fête des sous-diacres, etc... Sans vouloir contester cette opinion, je pense qu'elle n'infirme en rien ce que j'ai dit de la pensée première qui a donné lieu aux paraphrases en question. Les fêtes susdites n'ont pas commencé par les abus qui les ont fait justement supprimer : ceux qui les ont instituées, se souvenant de cette maxime d'Horace (2) :

> Segnius irritant animos demissa per aurem,
> Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

n'avaient eu d'autre but que d'attirer le peuple par la curiosité, en donnant plus de solennité à l'office ; de graver plus profondément dans son esprit la connaissance des mystères, l'histoire des saints et des martyrs ; et enfin de lui faire aimer et retenir une sorte d'instruction qu'il n'eût guère conservée autrement. Tel était aussi le but des épîtres farcies. Qu'on ait voulu par là rendre les offices plus solennels, je le conclus de la pompe qu'on déployait dans le chant de ces légendes, puis des autres parties de la messe, qui étaient également *farcies* de

(1) De antiq. eccles. ritibus lib. 1. cap. 3. art. 2.
(2) De art. poetic.

Digitized by Google

paraphrases : ainsi, un vieux cérémonial du monastère de Lérins parle de certains jours où le *Kyrie* doit être chanté *cum farsa ;* et M. F. Clément, dans un savant article qu'il a donné aux *Annales archéologiques* (1), nous montre le texte et le chant d'un de ces *Kyrie* paraphrasés au XIII^e^ siècle, et qu'il appelle le *Kyrie* des trois rois : on y voit pourquoi le *Kyrie* qui se chante encore aujourd'hui dans le diocèse de Reims, aux doubles majeurs, est surchargé d'un si grand nombre de notes, c'est que cette longue suite de notes était le chant de cette paraphrase : *Kyrie, fons bonitatis, pater ingenite, à quo bona cuncta procedunt, eleyson ; Kyrie, qui pati natum mundi pro crimine ipsum ut salvaret misisti, eleyson ; Kyrie, qui septiformis dans dona pneumate, à quo cœlum, terra replentur, eleyson ;* ainsi pour le *Christe* et le *Kyrie*. Mais n'oublions pas nos épîtres. Qu'elles aient été inventées pour remplacer la lecture des actes des martyrs, je crois en voir la preuve dans le titre de *Vie* qu'on leur donnait : il y avait la *vie* de St Étienne, celle de St Jean, celle de St Nicolas, de St Blaise ; et, par analogie, il y avait aussi la *vie* du jour de l'an, la *vie* de l'Épiphanie, etc. Enfin, ce qui me persuade que ces épîtres avait été composées pour l'instruction du peuple, c'est qu'elles ne furent pas enveloppées dans la proscription qui fit justice de la fête des fous et de celle de l'âne, et que longtemps après la suppression de ces fêtes abusives, on les chantait encore dans un grand nombre d'églises, jusqu'au temps où l'instruction, donnée plus communément par les pasteurs et mieux comprise par les

(1) Tom. 8, pag. 56.

Digitized by Google

fidèles, fit de ces paraphrases une sorte de hors-d'œuvre qui n'avait plus de but. N'est-ce pas d'ailleurs une pensée semblable qui a dicté ce *Magnificat* farci que plusieurs d'entre nous ont entendu chanter dans quelques églises, sans songer le moins du monde à s'en scandaliser?

L'ange de Dieu dit à Marie
Qu'elle concevrait Jésus-Christ,
Et que ce divin fruit de vie
Serait l'œuvre du Saint Esprit.
Toute ravie,
S'en va chez sa cousine et dit :
Magnificat anima mea Dominum.

Les épîtres farcies étaient chantées dans une grande partie des églises de France : j'ai à vous présenter le texte ou des fragments du texte qui était en usage, pour la fête de St Etienne, dans les diocèses de Reims, de Tours, de Sens et d'Amiens. La même épître se lisait à Soissons dans un missel manuscrit du temps de Nivelon de Basoches, au XIII^e^ siècle (1); elle commençait ainsi : « Entendes tuit à cest sermon » etc. Elle se trouvait à Aix sous ce titre : Leis plants de san Estève, *planctus S. Stephani* (2). Celle qui se chantait, le jour des SS. Innocents, dans le couvent des religieuses de la Trinité à Caen, fut interdite, vers le milieu du XIII^e^ siècle, par Odon, archevêque de Rouen (3). Enfin on sait qu'elles étaient en usage dans les églises d'Auxerre (4), de Paris, de Dijon, de Châlons-sur-Saône, de

(1) Lebœuf & Lacourt.
(2) D. Martène. De ant. eccles. rit. loc. cit.
(3) Ducange, verbo *farsa* 2.
(4) Lebœuf.

Digitized by Google

Brioude, de Narbonne, etc (1). Ducange, sur la foi d'un inventaire fait à l'église de St Paul à Londres, en 1295, parle de deux livres où se trouvaient les épîtres farcies chantées dans cette église (2). Le savant auteur du *Glossarium*, à propos des épîtres mentionnées dans la charte de l'évêque de Paris, en 1198, avoue qu'il ignore ce que signifie ce mot *epistola cum farsia*; mais les bénédictins qui firent réimprimer son ouvrage, en 1733, suppléent à cette lacune en empruntant à D. Martène l'explication et le spécimen qu'il donne de ce genre de paraphrase.

Ces épîtres, qui formaient comme la partie instructive de l'office, se chantaient avec beaucoup de solennité, *cum magna reverentia*. A côté du sous-diacre, auquel était réservé le chant du texte latin, venait un ou plusieurs autres clercs chargés de chanter le commentaire français. Tous montaient au jubé, et se tournaient vers le peuple, afin d'être mieux entendus. Cette solennité variait suivant les lieux : pour ne parler que de l'épître de St Étienne, à Soissons cette épître était chantée par trois personnes en chappes, une pour le texte, deux pour la paraphrase ; ailleurs, le sous-diacre, en tunique, était accompagné de deux diacres en chappes, auxquels appartenait l'honneur de fêter leur patron ; dans d'autres églises c'étaient deux enfants de chœur qui suppléaient au défaut de diacres ; à Paris, d'après la charte d'Eudes, l'épître était chantée par deux clercs en chappes de soie ; à Reims, c'était par deux sous-diacres en tuniques. Après un préambule français chanté par un des assistants du sous-diacre, celui-ci commençait l'épître

(1) Ducange, loc. cit.
(2) Ibid.

Digitized by Google

par ces paroles ; *Lectio actuum apostolorum*, qui étaient aussitôt commentées dans un couplet chanté par un de ses compagnons ; puis venait une phrase latine, suivie d'un nouveau commentaire, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

Les différentes leçons que nous avons de l'épître de Saint Étienne, excepté toutefois celle de St Gatien de Tours, prouvent que cette épître était la même, pour les paroles et pour le chant, dans un très grand nombre de diocèses ; mais avec le temps, et suivant les différentes idées locales, des variantes s'introduisirent dans le texte, pour corriger les expressions vieillies et peu comprises ; et dans le chant, pour l'orner et l'embellir.

Des cinq leçons que j'ai à vous offrir, la plus ancienne, sans contredit, est celle de Tours, qui, selon D. Martène (1), doit remonter au XII^e^ siècle : la physionomie encore un peu latine des expressions ne permet pas de lui donner une moins haute antiquité. Voici d'ailleurs quelques fragments que nous en a donné le savant religieux. (Point de préambule).

Lectio actuum apostolorum.

Por amor de vos pri saignos barun
Se ce vos tuit (2) escotet la leçun
De saint Esteuve le glorieux barun ;
Escotet la par bonne entencion
Qui a ce jor reçu la passiun.

In diebus illis, Stephanus.... faciebat signa magna et prodigia in populo.

Saint Esteuves fut pleins de grant bonté
Emmen (3) tot celo qui creignent Diex.

(1) De ant. eccles. rit. loc. cit.
(2) Si vos decet.
(3) Parmi.

Digitized by Google

Feseit miracle *o nom de Diex mandé* (1)
As *cuntrat et au ces* (2) a tot dona santé
Por se haierent autens li Juvé (3).

Surrexerunt autem..... et non poterant resistere..... qui loquebatur.
Encontre lui se dressèrent trestuit
Diserent ensemble : Mauvais mes cetui
Il a deable qui parole en lui....

Vient ensuite l'épitre d'Amiens, qui paraît appartenir à la fin du XIII^e^ siècle, ou au commencement du XIV^e^, et dont les autres ne sont que des éditions plus ou moins revues et corrigées. Lebœuf donne à celle de Sens la date précise de 1400. Mais de ces deux épîtres nous n'avons encore que des fragments, qui nous ont été donnés par l'abbé Lebœuf. Quant aux deux dernières, que nous appellerons *rémoises*, nous les possédons en entier : elles ont été copiées par Lacourt, l'une sur un manuscrit de la petite église de Béru, l'autre sur les livres de la paroisse de St-Etienne de Reims; la première, qui s'éloigne plus des formes du langage moderne, paraît être du XV^e^ siècle; l'autre, dans laquelle on a rajeuni quelques expressions, semble ne pas remonter au-delà du XVI^e^.

Quant au chant, qui, à quelques variantes près, est le même pour les quatre leçons que nous possédons, c'est une sorte de quatrième ton qui a quelque rapport avec le chant des généalogies. Il comprend, pour les paroles françaises, quatre phrases musicales dont chacune se termine par une des notes caractéristiques *la*, *ut*, *mi*; pour les paroles latines, c'est

(1) Demandé au nom de Dieu.
(2) *Contractis et cœcis.*
(3) Pour cela le haïrent les juifs.

Digitized by Google

une espèce de récitatif, avec quelques modulations aux diverses ponctuations et à la finale. M. F. Clément, dans l'article que j'ai cité plus haut, dit que la musique changeait à ce cri de St Étienne, *Domine Jesu, suscipe spiritum meum ;* je n'ai pu observer ni noter ce changement, attendu que Lacourt et Lebœuf, qui m'ont fourni le chant de ces épîtres, se sont contentés d'en noter les premières strophes. Pour ce qui regarde l'antiquité de ce chant, l'abbé Lebœuf pense que c'est un reste de l'ancien chant gallican, aussi bien que les deux généalogies, avec lesquelles j'ai dit qu'il avait quelque rapport. Maintenant comment échelonner les trois versions qui nous restent ? Donnerons-nous la priorité au chant dont les paroles nous paraissent les plus anciennes, c'est-à-dire, à l'épître d'Amiens ? S'il m'est permis d'exprimer tout timidement mon opinion, je dirai que je pense tout le contraire, et que l'épître de Reims, dont les paroles ont la physionomie la plus jeune, me paraît avoir conservé le chant le plus ancien, celui qui se rapproche le plus de l'origine : ce chant est le plus simple, le plus syllabique ; les ornements qu'on voit dans les deux autres, ne paraissent être que des additions qui les rendent aussi différents l'un de l'autre que de l'epître de Reims ; et la suppression de ces ornements suffirait pour faire disparaître toutes les variantes, et ramener la plus parfaite uniformité entre les trois versions.

L'épître en question s'est chantée à Reims, dans la paroisse de Saint Etienne, jusqu'en l'année 1686, où l'archevêque Charles-Maurice Le Tellier, animé d'un beau zèle de réforme, jugea à propos d'abolir cet usage en même temps que la cène du jeudi-saint,

Digitized by Google

qui avait lieu dans la même église, et la procession des confréres de Saint Jacques. Voici, pour ce qui regarde l'épître de Saint Etienne, la teneur de cette ordonnance : « Charles-Maurice Le Tellier... sur ce » qui nous a esté représenté par nostre promoteur, » lors de la visite que nous avons faite de vostre » paroisse le 23 juillet dernier... que contre l'ordre » et l'usage de l'église, il s'estoit introduit une cous- » tume de chanter une epistre en françois et en » latin, le jour de la feste de Saint Estienne, qui » se célèbre au mois de décembre, et que cette » cérémonie, bien loin d'exciter la dévotion des fidèles, » donnoit sujet de rire à tous ceux qui assistoient » ce jour-là à la messe de paroisse, tant parce que » le texte françois en est barbare, qu'à cause que deux » sous-diacres revestus de tuniques chantent l'epistre » en françois et en latin alternativement, et sur un ton » particulier ..... Nous nous serions fait représenter » l'épistre que l'on chante en françois et en latin » le jour de Saint Estienne, et le chant nous en » ayant paru extraordinaire, et la traduction ridicule, » nous vous deffendons très expressément de la chanter » dorénavant; voulons que l'on chante seulement » l'épistre comme elle est dans nostre missel, et que » l'on se conforme au chant ordinaire qui est en » usage dans nostre diocèse.... Donné dans le château » de Louvois..... le 5 octobre 1686. »

Digitized by Google

D'APRÈS LEBŒUF.

Manuscrit d'Amiens.

Entendés tout à chest sarmon
Et clair et lai tout environ
Conter vous veil la passion
De Saint Esteule le baron ;
Comment et par quel mesproison
Le lapidèrent li félon
Pour Jesucrist et pour son non,
Ja l'orrès bien en la lechon.

Cheste lechon que chi vous list
Saint Luc l'apelent qui la fist,
Fait des Apostres Jesuxrist,
Sains Esperit li aprist.

Che fu es jors de piété
El tans de grâce et de bonté
Que Diex par sa grant carité
Rechut mort pour chrestienté.
En ichest tans bien euré
Li Apostres li Dieu amé
Ont Saint Estève ordené
Pour préchier en vérité.

Saint Estèves dont je vous chant
Plains de grace et de vertu grant
Faisoit el pule mescréant
Miracles grans Dieu preéchant
Et chrestienté essauchant.
(Ici finit la citation de Lebœuf).

D'APRÈS LE MÊME.

Manuscrit de Sens. 1400.

Entendés tuit a ce sermon
Et clerc et lai tuit environ
Conter vous veil la passion
De Saint Estienne le baron
Comment et par quel mesprison
Lou lapidèrent li felon
Pour Jesucrist et pour son non,
Jà l'orrès dire en la leçon.

Lectio actuum

Qui ci est à Dieu ores tout
Vérité fine jà n'en dout
Car li apostres le tesmoignent
Cil mescroient qui s'en esloignent
Saint Luc l'écrit, Seignor et Dames
Li bons mires de corps et d'ames.

In diebus

(Manque).

Stephanus plenus gratia et fortitudine

MONSIEUR SAINT ESTIENNE.

D'APRÈS LACOURT. Manuscrit de Béru.	Manuscrit de S. Etienne de Reims. (Comme celui de Béru, excepté) :
Entendés tous à ce sarmon	Or entendés à ce sermon
Et clers et lays tous environ	...
Conter vous veux la passion	...
De Saint-Estienne le baron ;	...
Comment et par quel mesprison	...
Le lapidèrent les félons	...
Pour Jésus Christ et pour son nom,	...
Vous l'orrez bien en la leçon.	Le sçaurés bien en la leçon.
apostolorum.	
Cette leçon que cy vous list	...
Saint Luc s'appelle qui la fist,	...
Le Saint Esperit ly apprist	L'un des apostres Jésus Christ,
Des douze apostres Jesus Christ.	Le Saint Esprit si luy apprit
illis.	
Ce fut en un jour de pitié	...
En tems de grâce et de bonté	...
Que Dieu par sa grant charité	...
Receut mort pour chrestienté.	...
En iceux jours bien eurés	...
Les apostres qui Dieu aimoient	Les apostres de Dieu aimés
Ont Saint Estienne ordonné	...
Pour prescher foy et vérité.	...
faciebat prodigia et signa magna in populo.	
Saint Estienne dont je vous chant	...
Plein de grâce et de vertu grant	...
Faisoit au peuple mescréant	...
Miracles grans en Dieu preschant	...
Et chrestienté essousant.	Et chrestienté annonçant

Digitized by Google

MS. DE BÉRU.	MS. DE S. ETIENNE DE REIMS.
Surrexerunt autem quidam de synagoga, quæ appellabatur Libertinorum, et Cyrenensium, et Alexandrinorum, et eorum qui erant a Cilicia et Asia, disputantes cum Stephano.	
Les pharisiens Dieu renioient	Les pharisiens l'ont renoncé
Qui de la loy sont plus prisez	...
Vers le martyr s'ont esdressiez	Vers le martyr sont adressez
Lors disputèrent tous irez.	A luy disputent tous irez.
Et non poterant resistere sapientiæ, et Spiritui qui loquebatur.	
Saint Estienne rien ne doubtoit	...
Car le filz Dieu le confortoit	Le fils de Dieu le confortoit
Et Saint Esprit en luy parloit	Le Saint Esprit à lui parloit
Tant que il dit luy enseignoit.	Que ce qu'il dit luy enseignoit,
Au grant sens qui en luy estoit	Au grant sens qu'il luy inspiroit
Nul d'eux contester ne pooit.	Nul d'eux resister y pouvoit.
Audientes autem hæc dissecabuntur cordibus suis et stridebant dentibus in eum.	
Quant ce ouyt la pute gent	...
De deuil ont moult le cuer dolent	. .
Tant les supportoient maltalent	Tant les supporte mautalent
Qu'ensemble croissoient leurs dents.	Qu'ensemble grinçoient les dents.
Cum autem esset Stephanus plenus Spiritu sancto, intendens in cælum, vidit gloriam Dei, et Jesum stantem a dextris virtutis Dei, et ait :	
Or entendés le saint martyr	...
Comme il fut plein du Saint Esprit	Quand il fut plein du Saint-Esprit
Regarde en haut, et voit partir	...
Le ciel dessus luy à s'ouvrir	...
La gloire de Dieu a venir	...
Dont a parler ne pot taisir.	Dont de parler ne peut tenir.
Ecce video cœlos apertos, et filium hominis stantem a dextris virtutis Dei.	
La gloire voy nostre Seigneur	...
Et Jésus Christ mon rédempteur	Et de Jésus-Christ mon sauveur
A la dextre mon créateur.	...
Or ay grant joie sans dolours	Or ay grand joye sans douleur
Quant je voy celuy que j'aours.	Car je voy celui que j'adeurs
	Qui est loyer de mon labeur.

Digitized by Google

MS. DE BÉRU.	MS. DE S. ETIENNE DE REIMS.
Exclamantes autem voce magna, continuerunt aures suas, et impetum fecerunt unanimiter in eum.	
Quant du filz Dieu oyent parler	Quand du fils de Dieu ouyrent parler
Donc se commencent a merveiller	Tous commencèrent à forcener,
Les oreilles à estoupper,	...
Car mais ne pooient escouter.	Plus ne le peuvent escouter
Assault luy font pour luy grèver,	Assaut luy font pour le tuer
Il les attend comme bon père	Il les attend comme franc chevalier
Bien puelt souffrir et endurer,	...
Car il voit Dieu qui le vuelt saulver.	Qui voit Dieu qui le veut sauver.
Et ejicientes eum extra civitatem, lapidabant.	
De fors les murs de la cité	Dehors...
Ont le martyr traict et jeté,	...
Là l'ont les félons lapidé	...
Et oncques n'en orent pitié.	Que oncques n'en eurent pitié.
Et testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis, qui vocabatur Saulus.	
Pour mieux férir délivrement	Pour mieux faire délivrement
Ont déposé leur vestement	Ont dépouillé leur vestement
Au pied d'un varlet innocent.	Au pied d'un varlet qui les attend
Et fut cil qui tant de tourment	C'étoit Saul qui tant de tourment
Fit puis a chrestienne gent.	...
Dieu le rappela doulcement,	...
Puis fut Saint Pol tout voirement.	Puis fut-il sauf tout voirement.
Et lapidabant Stephanum invocantem, et dicentem :	
Dessus luy font moult grant assault,	Adonc luy font...
Le lapident ; ne luy en chault,	...
Tend ses mains et ses yeux en hault,	...
Prie à Dieu que aux siens ne fault.	. .
Domine Jesu, suscipe spiritum meum.	
Sire Jésus, que je désir,	...
Qui m'as fait ces tourmens souffrir	Qui m'as ces tourmens fait souffrir
Dès ores reçois mon esprit	...
Quar je vueil à toy parvenir.	Que je veuille à toy parvenir.
Positis autem genibus, clamabat voce magnâ, dicens :	
Ores le saint de grand amitié	Or le saint de grande amitié
Ses ennemis fait semblant lié,	...
Plie les genoux par pitié	...
Et pour eulx tous a Dieu prié.	...

Digitized by Google

MS. DE BÉRU.	MS. DE S. ETIENNE DE REIMS.
Domine Jesu, ne statuas illis hoc peccatum.	
Sire, fait-il, en cui mains sont	Sire Jésus, en tes mains sont
Et li juste et cil qui meffont,	Les justes et ceux qui meffont
Pardonne leur du sacré mont	Pardonne leur, père très-bon
Quar ils ne scevent que ils font.	Car ils ne sçavent ce qu'ils font.
Et cum hoc dixisset, obdormivit in Domino.	
Quant il ot dit tout son plaisir	Quand il eut dit...
Fait semblant qu'il vueille dormir	...
Clot ses yeux, et rend son esprit	...
Dieu le reçoit a son servir.	Dieu le reçoit à luy servir
Or prions tous le saint martyr	...
Qui puelt tous saulver et garir	Qu'il nous doint si bien survenir
Qu'ensi puissions nous tous morir	Que nous puissions tous bien mourir
Et au règne Dieu parvenir.	.*.

Digitized by Google

CHANT

DE L'ÉPITRE DE SAINT ÉTIENNE.

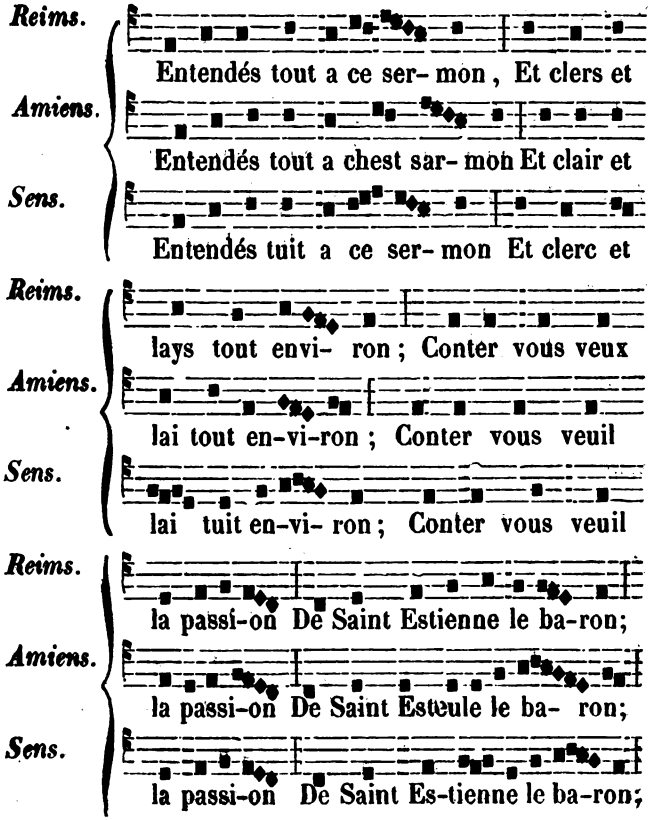

Digitized by Google

Reims.

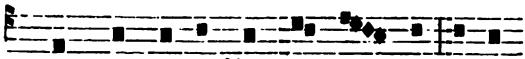

Comment et par quel mes-pri- son Le la-

Amiens.

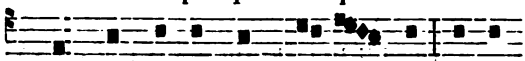

Comment et par quel mes-proi-son Le la-

Sens.

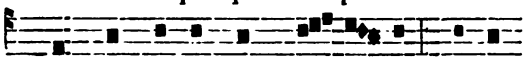

Comment et par quel mes-pri-son Lou la-

Reims.

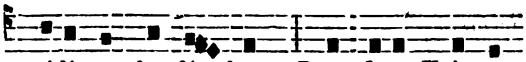

pidèrent les fé- lons. Pour Jesu Xrist et

Amiens.

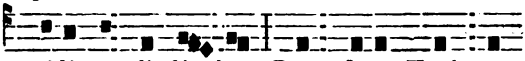

pidèrent li fé- lon. Pour Jesu Xprist et

Sens.

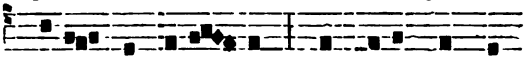

pi-dè-rent li fé- lon. Pour Jesu Xprit et

Reims.

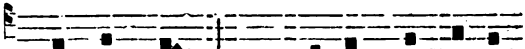

pour son nom, Vous l'orrez bien en la

Amiens.

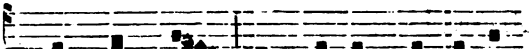

pour son nom, Ja l'orrez bien en la

Sens.

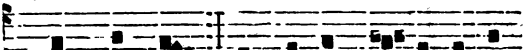

pour son nom, Ja l'orrez di- re en la

Reims.

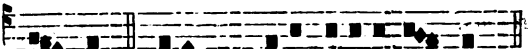

le- çon. *Lecti-o actuum aposto-lo- rum.*

Amiens.

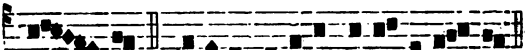

le- chon. *Lecti-o actuum apostolo-rum.*

Sens.

le- çon. *Lecti-o actuum aposto-lo- rum.*

Reims, Imp. de P. REGNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1848-1849.

N° 1.

Séance du 2 Février 1849.

PRÉSIDENCE DE M. DUBOIS.

Étaient présents : MM. Saubinet, Bandeville, L. Fanart, Nanquette, J.-J. Maquart, Duquénelle, F.-L. Clicquot, Eug. Courmeaux, F. Pinon, Aubriot, V. Tourneur, Ern. Arnould, Gosset-Aubert, F. Henriot-Delamotte, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, Genaudet, Al. Henrot, Sornin, Gainet, Velly, Gérardin, Deleutre, Pierret et Ch. Poisson, membres titulaires ;

Et MM. Sellier et Joly, membres correspondants.

M. le Recteur de l'Académie de Reims assiste à la séance.

CORRESPONDANCE IMPRIMÉE.

Programme des questions mises au concours par la Société de statistique de Marseille. La question proposée pour le prix à décerner en 1851 est la suivante :

Digitized by Google

« *Déterminer les avantages et les inconvénients des divers systèmes de répression appliqués ou proposés jusqu'à ce jour* ».

Introduction à l'annuaire météorologique de la France pour 1849, par MM. J. Haeghens, Ch. Martins et A. Bérigny.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest; 4e trimestre de 1848.

Journal de la Société d'agriculture du département des Ardennes; n° de janvier 1849.

Histoire de l'empereur Napoléon; par M. P. M. Laurent, représentant du peuple, illustrée par Horace Vernet; 1re livraisou.

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

M. J.-J. Maquart, organe d'une commission nommée par l'Académie, lit un rapport sur les hêtres de la montagne de Verzy, connus sous le nom de *Faux de Verzy* : il présente à la Compagnie plusieurs dessins originaux des faux de Verzy, copiés d'après nature. L'Académie décide que l'un de ces dessins sera lithographié sous la direction de M. Maquart, et inséré dans le prochain n° des comptes-rendus.

M. le Recteur de l'Académie de Reims, invité par M. le Président à vouloir bien prendre part aux travaux de la Compagnie, donne lecture d'une notice sur le *Phare de Gatteville*.

M. Dubois fait un rapport sur un ouvrage offert à l'Académie par son auteur, M. V. Doublet, et intitulé: *Essais de morale, ou avis salutaires d'un détenu à ses compagnons d'infortune*.

Digitized by Google

M. Pinon lit deux pièces de vers : *Le Malentendu* et *Mes Souhaits*.

M. le Trésorier de l'Académie donne lecture d'un rapport concernant les finances de la Compagnie ; les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Digitized by Google

Lecture de M. J.-J. Maquart.

—

RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE DE REIMS SUR LES FAUX DE VERZY.

—

MESSIEURS,

L'Académie reçut, il y a plus d'un an, un travail concernant les hêtres de la montagne de Verzy, près Reims; hêtres connus sous le nom de *Faux*. Une commission, composée de MM. Saubinet, Em. Dérodé et J.-J. Maquart, a été chargée de l'examen de ce travail; elle s'est livrée à des investigations bien plus qu'à des études, et le rapport que je viens vous présenter en son nom, aujourd'hui, est plutôt l'œuvre des autres que la sienne.

La discussion élevée, lors du congrès scientifique de Reims, relativement aux hêtres de Verzy, est presque de l'histoire ancienne; et pourtant l'opinion émise alors eut trop de retentissement, souleva à Reims et à Verzy surtout une telle opposition, que la renommée du congrès scientifique n'en sortit pas sans une légère atteinte. Permettez à la commission, Messieurs, de vous rappeler les faits.

Digitized by Google

Ce fut en pleine session du congrès, vous le savez, qu'un professeur à la Faculté des sciences de Paris, d'une éloquence attrayante et persuasive, vint nous charmer par la puissance de sa parole. Avec lui, la botanique n'était plus une science aride, elle ressemblait à un roman de boudoir, à une étude fantastique dans laquelle chaque espèce était représentée jouissant de facultés surprenantes; sa vive imagination, animant les plantes d'une autre vie que celle qui leur est propre, leur supposait des vertus et des passions, des mœurs et des habitudes. Personne, mieux que lui, n'avait encore développé, avec plus d'intérêt, les phénomènes de la végétation, les mystères de la reproduction, en un mot, les amours des plantes : tout cela expliqué avec le charme d'un langage éloquent et fleuri, avait le parfum des fleurs mêmes.

Et bien, cet élégant professeur fit partie d'une commission chargée d'étudier la nature des faux de Verzy; il va s'en dire qu'il en fut le rapporteur; voici ce qu'au nom de la commission proclama l'oracle à la face du congrès, dans une de ces assemblées compactes comme nous les avons vues, voici ce qu'on lira à tout jamais dans le volume de la 13e session du congrès scientifique de France.

« Le sol ferrugineux où croissent les faulx (1), » n'est pour rien sur les phénomènes principaux qu'on » remarque dans ces arbres si curieux. Une main di- » rectrice a enlacé primitivement toutes les branches » principales, pour forcer la nature à les unir en- » semble et à n'en former qu'un seul tronc. »

(1) Ce mot est ainsi orthographié dans le rapport fait au congrès. Voir, à ce sujet, une note placée un peu plus loin.

Digitized by Google

Les arbres de la forêt de Verzy durent frémir d'indignation devant une pareille hérésie scientifique ; et les faux, secouer leur touffe chevelue avec fierté et dédain.

Était-ce bien sérieusement qu'une semblable communication était faite devant un auditoire choisi ? Qu'allait donc devenir la tradition ?... Et ces honnêtes vieillards, tout près d'atteindre un siècle d'existence, eux qui toujours ont vu, depuis leur enfance, les faux résister aux orages, aux tourbillons, aux tempêtes ?.... Ils se seraient trompés ?.... Leur mémoire serait-elle perdne au point d'oublier que, jeunes et folâtrant sur le plateau de la montagne, ils ont torturé ces arbres en tressant leurs branches de fer et tortillant leurs troncs noueux durs comme le marbre ?.. Oh non ! il vaut mieux croire à une erreur d'imagination, à un jugement irréfléchi, à un entraînement malheureux, à un piége tendu par la science, alors que la vérité est obscurcie et qu'on se fourvoie à sa poursuite. Le jugement du savant professeur a ébloui la commission, et, se reposant sur lui du soin d'expliquer le mystère de la nature des faux, elle s'est endormie confiante en son erreur.

Mais si la science a ses écarts, comme tout ce qui est le fruit de l'intelligence et du jugement humain, la vérité les repousse et la raison les redresse.

C'est ce qui est arrivé à propos de l'opinion de la commission du congrès sur les faux de Verzy. Des idées diverses se heurtèrent; quelques-uns, confiants dans le savoir des hommes de la science, adoptèrent d'emblée l'explication proclamée par le rapporteur, et la soutinrent quand même; le plus grand nombre, et on pourrait dire les plus sages, bien qu'étrangers

Digitized by Google

au congrès scientifique, les habitants de Verzy, combattirent, avec le ridicule, ce qui n'était qu'une opinion émise avec trop de légèreté, une réponse jetée un peu au hasard à une question quelque peu ténébreuse.

Cependant, un de ces hommes modestes, amis de la vérité et de la science, un de ceux qui ne put accepter les conclusions du rapport, se décida un jour à rompre le silence; il recula d'abord devant l'idée d'attaquer, de front, l'avis d'un professeur de la faculté des sciences; puis, la raison et le bon sens soutenant son courage, après bien des hésitations, après deux années de luttes avec lui-même, il adressa à l'Académie un écrit dans lequel il protestait, dans toute la simplicité de son âme, contre l'argument sophistique, lancé comme une fusée d'artifice, à la face des adhérents. Nous rappellerons ici ce que M. Lacatte-Joltrois, l'auteur de l'écrit en question, émettait à l'endroit des faux de St-Basle.

« Le hêtre ordinaire est droit, ceux de St-Basle ont » le tronc bas et tortueux, et sont d'une conforma- » tion tout à fait bizarre. Chacun de ces arbres offre » une espèce de berceau sphérique d'une étendue de » plus de quarante pieds : leur feuillage tombe jus- » qu'à terre, toutes leurs branches, petites ou grosses, » sont courbées et recourbées de mille manières; » anastomosées ou greffées par approche; on voit » de fortes branches jointes à d'autres branches, de » manière à faire croire qu'elles sont passées l'une » dans l'autre, et qu'on leur a donné cette forme, car » toutes les parties sont de la même grosseur; des » coudes ou nœuds, aussi formés par des branches, » présentant des figures de reptiles et d'autres animaux.

Digitized by Google

» Il y a un fau, entre autres, dont le tronc est partagé » en deux parties qui, rejointes un peu plus haut, » forment une ouverture de près de 4 pieds de hau- » teur, sur 12 et 24 pouces de largeur. Plusieurs » de ces arbres ont de 10 à 12 pieds de circonfé- » rence. »

L'auteur dit plus loin : « Nous croyons devoir » attribuer au sol une végétation aussi surprenante; ce » sol n'a que très peu de terre végétale, au-dessous » de laquelle se trouve, généralement, un gros sable » rouge qui couvre des silex et d'autres pierres. Dans » un terrain aussi ingrat, les racines des arbres ne » trouvent pas assez de sucs nourriciers pour lui » procurer la sève qui lui est nécessaire; aussi, » quand il est jeune, on ne lui voit pousser que de » longues et faibles branches, qui, n'étant pas assez » fortes pour se maintenir élancées, se replient les » unes sur les autres; agitées par l'air, elles s'é- » corchent, et lors de la sève, elles se greffent par » approche. »

Aux détails qui précèdent, votre commission, Messieurs, a joint d'autres renseignements; ceux-ci se trouvent consignés dans un travail important et tout à fait spécial aux hêtres de St-Basle. L'auteur, M. Teissier, ancien garde général des forêts, à Ludes, consulté par M. Em. Dérodé, l'un de nous, a bien voulu lui adresser le fruit de ses remarques joint à son expérience en semblable matière. Permettez-nous de vous citer tout ce que ce travail renferme de complet et de lumineux sur la question de difformité des faux de Verzy.

Digitized by Google

(*Extrait du travail de M.* TEISSIER.)

—

« Vous invoquez ma qualité d'Agent forestier, en me demandant mon opinion sur les causes de la difformité de certains hêtres de la forêt domaniale de Verzy, qui sont connus sous le nom de *Faus de Saint-Basle* (1). C'est avoir trop de confiance en moi : il appartient aux hommes pratiques de dire ce qu'ils observent ; les causes ne peuvent être expliquées que par les savants, et je suis seulement de ces premiers. Je vais comme tel vous donner quelques renseignements, et si j'ose vous soumettre ma pensée sur les causes, ce ne sera pas que j'espère pouvoir résoudre la question.

Je ne doute pas que M. Payer l'aurait fait, s'il avait pu observer assez les faus de Saint-Basle, s'il en avait eu le temps et les moyens. La rapide visite qu'il leur a faite était tout à fait insuffisante pour en obtenir un résultat concluant.

M. Payer n'a remarqué que trois choses aux hêtres de Saint-Basle, qui sont rendus célèbres à deux myriamètres à la ronde, par les nombreux pélerinages de plaisir qui s'y font de Reims.

(1) Boiste, Raymond, Bescherelle et d'autres dictionnaires français donnent le mot : *fau*, dont le pluriel, selon la règle sans exception, qui régit les mots terminés en *au*, doit s'écrire : *faux*, orthographe que la commission a adoptée. Néanmoins, M. Teissier ayant jugé à propos d'écire par une *s* le pluriel de *fau*, on a cru devoir laisser subsister cette orthographe dans les parties de son travail que l'on a citées, en lui renvoyant toutefois la responsabilité de cette formation exceptionnelle.

Digitized by Google

1° La tendance de leurs branches à se diriger vers la terre.

2° Le développement des bourgeons en bourses tout à fait analogues à celles que l'on rencontre sur les arbres fruitiers *bien dressés*.

3° La soudure de toutes leurs branches principales les unes avec les autres.

Selon M. Payer, dans ses conclusions, ces faus ne peuvent se reproduire que par marcottes ou boutures. Il est étonné du phénomène du développement des bourgeons en bourses qu'il dit être ici accidentel pour le hêtre. Il croit que la soudure des branches des faus de Saint-Basle est un effet de l'art; enfin il émet l'opinion que le sol ferrugineux de la forêt de Verzy n'est pour rien dans la conformation bizarre de ces arbres. Il fonde cette proposition sur ce qu'il se trouve des hêtres dont la végétation est normale, à une petite distance de ceux qui sont difformes.

Je ne pense pas, avec M. Payer, que les faus de Saint-Basle ne puissent point se reproduire difformes par semis. Je crois seulement que cela ne peut pas arriver souvent, et qu'il faut que la graine ou le sujet qui en sort se trouve sur un lieu remplissant des conditions spéciales de composition minéralogique. Je crois aussi que des graines provenant de hêtres à végétation normale peuvent produire des sujets bizarres, s'ils se trouvent dans ces conditions spéciales de terrain.

Le sol de la forêt de Verzy contient, fort inégalement disséminés, plusieurs minerais de fer et surtout des pyrites qui s'y décomposent spontanément et produisent un sulfate de fer; il contient aussi diverses argiles, surtout de l'argile marneuse et du sable

Digitized by Google

siliceux, enfin beaucoup de pierrailles de silex pyromaque.

J'ai fait marcotter plusieurs milliers de branches de hêtres sur diverses natures de terrain autre que celui de Verzy, et dans des taillis clairièrés pour les compléter; jamais rien de semblable aux faus de Saint-Basle ne s'est produit. Ceux-ci pourraient avoir percru sur souches; mais qu'ils aient été bouturés ou marcottés, ce qui suppose un travail artificiel, je ne le crois pas probable, pas possible presque, dans une localité où jamais on ne s'occupait du repeuplement des bois. Si la nature du sol n'avait point d'influence sur la végétation des faus de St-Basle, pourquoi leur accident ne se représenterait-il pas dans d'autres forêts aussi souvent que dans celle de Verzy, où il existe plus de cent hêtres contournés, d'âges différents, et qui y sont répandus sur une contenance de 400 hectares environ ?

Les Pyrénées, dans le département de l'Aube, arrondissement de Limoux, offrent le frêne pleureur en grande quantité, s'y reproduisant par semis naturels. Ici des sujets de cette variété naissent de frênes ordinaires, et réciproquement. Je tiens ce renseignement de mon collègue M. Mazières : je regrette qu'il ne m'ait rien précisé sur la nature du sol de ces forêts.

Dans la forêt domaniale de Brotonne, arrondissement de Caudebec (Seine-Inférieure), il existe une quinzaine de hêtres pleureurs, isolés les uns des autres, épars sur une étendue de 6,000 hectares. Il y en a de différents âges; les plus vieux sont estimés avoir 120 à 125 ans; ils ont de 1 m. 00 à 1 m. 50 de tour, à 1 m. 00 du sol, et une hauteur totale

Digitized by Google

de 12 à 14 m. Près de cette forêt, dans le parc de la Meilleraie, qui appartient à M. de Mortemart, et sur un sol sablonneux où le silex abonde, il se trouve aussi un hêtre pleureur; il a 3 m. 50 c. de circonférence et 20 m. de hauteur; il est estimé être âgé d'environ 300 ans.

Le corps de tous ces arbres croissant au milieu des taillis sous futaies, est couvert, depuis la hauteur de 1 m. 50 c. au-dessus du sol, de branches pendantes qui font désigner ces hêtres sous le nom de hêtre pleureur. Des semis faits avec de leurs graines n'ont produit jusqu'à présent que du hêtre ordinaire. On a pu, au contraire, dit M. Wignier (Annales forestières, mars 1846), les reproduire par greffe.

Le succès des greffes tient peut-être à ce que les rameaux de hêtres pleureurs étant placés sur des hêtres ordinaires, la sève, en passant par les greffes, reçoit et conserve la marche anormale qu'elle suivait dans l'arbre pleureur.

Probablement les accidents minéralogiques qui produisent à Brotonne des hêtres pleureurs y sont plus rares que les accidents analogues qui causeraient à St-Basle la difformité de ses faus.

J'ai entendu dire qu'à l'époque du sacre de Charles X à Reims, on a transporté à Paris de petits hêtres tortueux de la forêt de Verzy, qu'ils y ont pris une végétation normale et que leurs nouvelles branches se sont élevées comme celles des hêtres ordinaires. Cela seul prouverait que le sol où ils étaient nés avait influé sur la difformité de ces arbres. Il est vrai que cela paraît contredire l'explication que je tentais de donner sur le succès des greffes de hêtres pleureurs à Brotonne. Le fait de cette transplantation et ses résultats sont à vérifier.

Digitized by Google

Il y a des accidents de végétation que je crois être individuels et indépendants de la nature du sol.

Dans les grandes forêts de Bitche, arrondissement de Sarreguemines (Moselle), qui sont exclusivement traitées en futaies pleines et reproduites par semis naturels, j'ai rencontré plusieurs sujets de hêtres à feuilles panachées et à feuilles pourpres, variétés que l'on transporte par greffe pour l'ornement des jardins.

Dans la forêt de Verzy, le hêtre n'est pas la seule essence dont quelques sujets soient affectés par la nature du sol. J'y ai vu aussi quelques cépées de taillis chêne qui ont pris la disposition des arbres pleureurs.

Si M. Payer avait assez remarqué la forme entortillée des branches des faus de St-Basle, il se serait certainement expliqué, par une cause toute naturelle, les nombreuses soudures ou greffes par approche qui existent entre elles. Ces accidents-là sont très fréquents ; ils n'ont rien de remarquable. L'écorce du hêtre est très mince. Lorsque deux branches se croisent en se touchant, de leur agitation fréquente il résulte qu'elles se blessent mutuellement ; puis ces branches grossissant, elles acquièrent de l'immobilité, les plaies qu'elles se sont faites se soudent, et cela, je le répète, arrive très souvent et dans toutes les forêts.

Je reviens à l'influence de la nature d'un sol sur la végétation des arbres qu'il porte.

Personne n'est disposé à nier l'influence du climat et de l'alimentation sur les animaux, sur les hommes en particulier.

Digitized by Google

L'influence de climat et de sol n'est pas moins vraie sur les végétaux; on ne peut pas le nier. Elle est seulement moins profonde sur les végétaux, et son effet anormal cesse généralement d'avoir lieu sur les individus et sur leur progéniture directe ou par semis, lorsque des causes accidentelles de climat et de sol ont disparu.

Pourquoi M. Payer ne voudrait-il pas admettre qu'il fût possible que les faus de S^{t}-Basle, implantés dans un sol qui contient surabondamment des sels solubles de fer, en éprouvassent la modification remarquée dans leur végétation et dans leur construction? Cette négation ne me paraît pas fondée.

Il n'y a rien d'irrationnel non plus, je crois, à admettre aussi que le hêtre puisse être affecté, plus que tout autre bois, par des sels ferrugineux. Toutes les substances minérales n'agissent pas de même sur tous les végétaux. Le calcaire est nécessaire à une belle production de froment; le seigle s'en passe sans difficulté, il prospère mieux dans les terres silicieuses ou volcaniques. Le châtaignier réussit dans les terrains micachisteux du Bas-Limousin, feld-spathiques de la Creuse, ou dans les sables argilo-siliceux du Berry et de l'Alsace, et de quelques cantons de la forêt de Reims. Il dépérit lorsqu'il est planté dans des argiles marneuses. Il n'y a point de châtaigniers dans la forêt de Verzy.

La solution de la question des faus de St-Basle demande qu'on ne se borne pas à voir simplement ces arbres, à les voir encore et toujours aux mêmes lieux; il faudrait que des expériences de transplantations fussent faites et suivies, pour s'assurer si des sujets rabougris dans la forêt de Verzy ne prospéreraient pas,

Digitized by Google

par exemple, près *des promenades de Reims*, sur des terres de déblais non tourbeux du canal. Il serait encore nécessaire de laver et d'analyser 100 ou 200 litres de terre prise sous chacun des hêtres qu'on aurait arrachés et transplantés ; de prendre note détaillée, exacte, de la nature de tous les échantillons minéralogiques qui s'y trouveraient.

On ferait la même analyse de terre prise sous des hêtres de Verzy, végétant d'une manière normale.

Enfin, on ferait bien peut-être encore d'analyser du bois de nos hêtres tortillards, et peut-être alors aurait-on appris quelque chose de positif. »

Permettez-nous encore, Messieurs, d'ajouter à cet intéressant travail les observations particulières faites par la commission, lorsqu'elle s'est transportée à Verzy.

Le sol a été creusé, par nous, à une profondeur de près d'un mètre, au pied d'un des faux les plus contournés ; nous en avons tiré du sable fortement coloré, sans aucun doute, par une dissolution de sulfate de fer, produit, ainsi que le pense M. le garde-général, par des pyrites décomposées. On peut facilement alléguer que les sables dans lesquels ont pénétré les racines des faux sont saturés de sulfate de fer, et que là, peut-être, réside l'origine encore mystérieuse des causes de difformité de ces arbres remarquables.

Les racines ne pivotent pas ; elles s'étendent et s'allongent par ondulations à peu de profondeur du sol ; quelques-unes apparaissent à plusieurs mètres du tronc, pour se cacher de nouveau et prendre nourriture sous une légère couche de sable.

Digitized by Google

Le tronc de chacun de ces arbres présente un assemblage non interrompu de nœuds superposés les uns aux autres ; d'excroissances multipliées dont la dureté est des plus grandes. Ces troncs sont comme une réunion de muscles vigoureux et contournés par quelque effort violent. Sous sa mince écorce, l'arbre est plein de force et de vie.

Quant aux branches, elles présentent le plus singulier pêle-mêle : ici, elles sont courtes, vigoureuses et comme repliées sur elles-mêmes ; là, elles se traversent l'une l'autre et semblent vouloir suivre une direction qui est bientôt interrompue par des ricochets et des tortillements inimaginables.

Malgré cette fantastique disposition des branches et du tronc, le feuillage est touffu, d'un beau vert foncé, et le fruit arrive à sa maturité. Il se ferait une récolte considérable de faînes, si bon nombre ne tombait renversé dans les ouragans et par les vents d'orages qui éclatent sur la montagne. N'omettons pas ici de mentionner l'existence d'un chêne, de petite taille, qui croît sur le plateau de Verzy et affecte les mêmes formes que les faux. Ainsi, cette forme exceptionnelle n'est pas particulière à l'essence du hêtre ; et c'est là une nouvelle raison de l'attribuer à l'influence du sol.

S'il fallait fixer l'âge de ces arbres merveilleux, on rencontrerait de nouveaux obstacles ; car les plus anciens habitants de la contrée affirment, en montrant des petits faux, hauts tout au plus d'un mètre, qu'ils les ont vus toujours ainsi, et qu'il ne leur semble pas qu'ils aient gagné aucun accroissement depuis qu'ils les ont observés, c'est-à-dire, depuis près d'un siècle

Digitized by Google

Un seul monument archéologique existe, qui se rattache à l'existence des faux ; c'est une petite gravure que l'on peut attribuer à Jean Colin, lequel vivait en 1650, et qui représente St Basle, debout près d'un fau. L'auteur n'a pu supposer que le saint anachorète se livrait à la torture des hêtres ; cette planche intéressante prouve, au contraire, que cette difformité, qui distingue les faux des autres arbres de la même essence, n'est due à aucun caprice humain.

En résumé, Messieurs, la commission partage les idées de MM. Lacatte-Joltrois et Teissier, contrairement à celles du congrès scientifique. Elle pense qu'il y aurait lieu de renvoyer à la section des sciences physiques l'analyse chymique des parties organiques des faux. Ce serait peut-être le dernier coup à porter à l'opinion de M. Payer, qui, toute singulière qu'elle est, n'est pas si malencontreuse, puisqu'elle a provoqué une lutte scientifique qui ne sera pas sans profit pour l'histoire naturelle en général, et pour celle de notre pays en particulier.

Digitized by Google

Lecture de M. Edom.

DESCRIPTION

DE LA COLONNE DE GATTEVILLE, NOUVEAU PHARE DE BARFLEUR

(Département de la Manche).

A l'extrémité nord-est du département de la Manche, s'étend, le long de la mer, la commune de Gatteville. Là, sur un banc de rochers battus par les flots, s'élève, depuis peu d'années, une colonne plus haute que la colonne de la place Vendôme à Paris, que la colonne Alexandrine à Saint-Pétersbourg, que la colonne appelée le *Monument* à Londres, en un mot, la plus haute colonne du monde (1). Elle ne porte ni inscriptions,

(1) La colonne de la place Vendôme a 43 mètres (132 pieds) de hauteur, ainsi que la colonne Trajane, à Rome.

Le *Monument* a 62 mètres (190 pieds). Cette colonne fut élevée pour perpétuer le souvenir de l'incendie qui consuma une grande partie de Londres, en 1666.

La colonne Alexandrine a 47 mètres (144 pieds). Elle fut élevée à St-Pétersbourg, en 1832, à la mémoire de l'empereur Alexandre, par Nicolas Ier, son frère.

La colonne de Gatteville a 70 mètres (215 pieds) jusqu'à la base de la lanterne, et 80 mètres (246 pieds) jusqu'à la pointe du paratonnerre.

Digitized by Google

ni bas-reliefs. Elle ne rappelle aucun événement funeste à l'humanité. Elle est uniquement destinée à protéger la vie des hommes contre d'inévitables périls. Cette colonne, toute de granit, ainsi que les bâtiments qui forment à l'entour une base majestueuse, est faite avec tant d'art, qu'on la croirait d'un seul bloc. On dirait un de ces monuments appartenant à la vieille et savante Egypte. Les proportions en sont si heureuses, qu'elles charment également la vue, soit que de près l'œil étonné en mesure la hauteur, soit que de loin elle se dessine dans l'azur du ciel, confondu à l'horison avec celui de la mer.

Une porte vous introduit dans l'intérieur de la colonne, dont le noyau est un cylindre creux, autour duquel serpente un escalier en spirale. Les degrés, au nombre de 367, forment une pente si douce, qu'il semble que l'on pourrait les monter à cheval. Quarante-huit fenêtres étroites, dont une se présente à chaque quart de révolution, répandent dans ce sentier, assez large pour deux personnes de front, une clarté qui augmente à mesure que la colonne, en s'élevant, diminue d'épaisseur.

Lorsque vous êtes enfin parvenu sur le couronnement, et que, protégé par une haute rampe en fer, vous contemplez sans danger, mais non sans émotion, l'imposant spectacle que vous avez sous les yeux, que de pensées se pressent dans votre esprit ! Que l'homme paraît peu de chose en présence de cet océan ! Et pourtant, comment ne pas admirer son génie, qui sait en mesurer l'étendue et construire de tels édifices pour en maîtriser la surface! A droite, voici Barfleur, dont le port, jadis fréquenté, abrite à peine quelques barques de pêcheurs (1). Plus loin, c'est le cap de

(1) C'est du port de Barfleur que partit, au mois de décembre 1120, la flotte qui ramenait en Angleterre, après une expédition en France, le roi Henri Ier, dernier fils de Guillaume le Conquérant. Ce fut non loin de là qu'eut lieu, au milieu des rochers du raz de Carville, le naufrage de la *Blanche-nef*, qui portait les deux fils du roi, sa fille et tout leur cortège. Ce navire faisait force de rames, par un

Digitized by Google

la Hougue, qui rappelle Jacques II et Tourville, la valeur française au service de l'infortune, comme toujours. A gauche, dans cet enfoncement, est Cherbourg, autre merveille du génie de l'homme : son port fut creusé dans le roc, et sa rade est enfin conquise sur les vents, au prix de travaux qui datent de plus d'un demi-siècle.

Vous aurez déjà pressenti, Messieurs, la pensée qui présida à l'érection de la colonne de Gatteville. L'entrée de la Manche est périlleuse pour les navigateurs (1); ses côtes ont été souvent, pendant l'obscurité des nuits, le théâtre d'affreux naufrages. Le gouvernement, dont le premier devoir est de veiller à la vie des hommes, dit à ses ingénieurs : « Elevez sur ces recifs un phare qui brille au loin, comme un signe de salut. » Aussitôt un jeune homme, formé à cette école qui est une des gloires de la France et un

beau clair de lune, pour rejoindre le vaisseau du roi, parti un peu auparavant. Il donna contre un écueil, s'entr'ouvrit par le flanc gauche et fut bientôt englouti avec tous les passagers au nombre de 300. Il ne survécut qu'un seul homme, nommé Bérault, boucher à Rouen, et c'est de lui qu'on apprit les détails de l'évènement.

(On peut voir ce récit développé dans l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands. (Tome II, p. 72.)

(1) Le Cap de Gatteville termine à l'ouest la vaste baie demi-circulaire dans laquelle vient se jeter la Seine; il forme, en outre, par son rapprochement de l'île de Wigth, le retrécissement le plus considérable de la Manche, de sorte que les navigateurs omettent rarement de le reconnaître. Un point si remarquable par lui-même, et de plus entouré d'écueils entre lesquels règnent de violents courants, exigeait impérieusement la construction d'un phare. Dès l'année 1774, la chambre de commerce de Rouen y en fit établir un; mais, élevé seulement de 27 mètres, il ne pouvait entrer dans le système général adopté pour l'éclairage des côtes de France, système d'après lequel deux phares consécutifs doivent embrasser dans leur champ tout l'espace qui les sépare. On s'était arrêté d'abord à l'idée d'exhausser cet ancien phare de 32 mètres; mais sa mauvaise construction fit bientôt reconnaître la nécessité d'en élever un nouveau. *(Extrait d'un mémoire de M. Delarue sur la construction du phare de Harfleur.)*

Digitized by Google

objet d'envie pour les autres nations, vient s'établir dans la solitude de Gatteville. Là, il s'environne d'un camp d'ouvriers, la plupart choisis parmi les habitants de la contrée. Il tire du sol même les blocs de granit qui doivent composer son édifice. Bientôt cet édifice grandit, sans échafaudages compliqués, sans machines dispendieuses, à l'aide d'un appareil fort simple, placé sur la construction même et s'élevant avec elle (1). Jamais monument aussi utile ne coûta moins de frais (2). Pendant cinq ans le jeune architecte n'a qu'une pensée, sa colonne: il la voit croître avec

(1) Cet appareil consistait en un plancher porté sur le mur d'enveloppe par quatre fortes vis; une ouverture ménagée au milieu de ce plancher, et au-dessus de laquelle était une partie soutenue par quatre montants, donnait passage aux pierres qui s'élevaient par le puits central; ces pierres étaient suspendues à un fort cordage double, qui passait dans la gorge de la poulie, redescendait et s'enroulait au pied de l'édifice, sur un treuil mis en communication avec un manége mu par deux chevaux. Au-dessus des quatre montants on avait fixé une plate-forme sur laquelle étaient accrochés 16 tenants en fer, se rattachant à autant d'échasses placées à l'extérieur, qui supportaient deux étages de planchers. C'était là ce qui formait l'échafaudage intérieur nécessaire à la pose des pierres. Enfin au-dessus de la plate-forme s'élevait un petit arbre sur lequel tournait une grue qui permettait de saisir les pierres au moment où elles étaient arrivées au niveau du plancher, pour les transporter immédiatement dans l'emplacement qui leur était destiné. — On voit, par cette description, que les planchers extérieurs et intérieurs, la poulie et la grue étaient tous liés et ne reposaient que sur les quatre fortes vis fixées au plancher principal; et l'on conçoit aisément qu'en agissant sur ces vis on ait pu faire monter tout le système d'une assise sur l'autre jusqu'à la fin de la construction. *(Mémoire de M. Delarue).*

(2) La chèvre et tous ses accessoires n'ont pas coûté 2,000 fr. Un échafaudage extérieur s'appuyant sur le sol, et grandissant avec l'édifice, aurait entraîné une dépense de 100,000 fr. au moins. Onze mille blocs de granit, pesant ensemble 7 millions quatre-cent mille kilogrammes, ont été repartis en 118 assises pour former la colonne. Les bâtiments accessoires qui l'environnent ont exigé en outre l'emploi de 4,900 pierres de taille. Tous ces matériaux ont été mis en place pendant les campagnes de 1829, 30, 31, 32 et 1833; si le service des fonds n'eût pas retardé la marche des travaux, il eût été facile de les terminer en quatre ans. *(Mémoire de M. Delarue).*

Digitized by Google

un amour paternel, il ne peut la perdre de vue un seul instant. Gatteville est devenu sa patrie; ses ouvriers sont pour lui sa famille, ses amis. Il veille à tous leurs intérêts; il s'étudie sans cesse à ménager leurs bras, leur santé, leur vie. Modeste autant qu'habile, il se dérobe aux visites pour échapper aux éloges; mais il ne peut échapper à la juste appréciation du gouvernement, et son œuvre est à peine achevée, que M. Maurice Delarue (1) reçoit une distinction éclatante, digne récompense d'un mérite supérieur.

L'appareil que supporte la colonne de Gatteville répond à la beauté de cette construction. C'est une de ces précieuses découvertes de la science appliquée aux besoins de la vie sociale. Que l'on se figure une élégante coupole soutenue par une charpente en bronze et close de tous côtés par de grands carreaux du plus beau verre. Au centre de cette vaste lanterne est placée une seule lampe, autour de laquelle un système polygone d'énormes lentilles à échelons tourne d'un mouvement régulier, à l'aide d'un mécanisme d'horlogerie. Ce mouvement, en promenant sans cesse le foyer de lentilles, produit ces alternatives de lumière et d'ombre, dont les combinaisons, variées pour les différents phares, indiquent aux navigateurs le nom de celui qui brille à leurs yeux. L'éclat du feu de Gatteville est tel que deux mille lampes Carcelle l'égaleraient à peine. Il se voit jusqu'aux dernières limites de l'horizon, à près de dix lieues en mer. (2) Cette belle découverte est due aux travaux du

(1) M. Delarue est né dans le département de la Mayenne; il avait environ 25 ans, lorsqu'il fut chargé de la construction du phare de Gatteville. Depuis cette époque, il est resté attaché, comme ingénieur en chef, à la direction des travaux maritimes du département de *la Manche*.

(2) Le phare de Gatteville est séparé de ceux du Hâvre par une distance de 23 lieues de quatre mille mètres: sa hauteur, qui est de 70 mètres au dessus des plus grandes mers, lui donne, pour un observateur placé à 4 mètres au dessus du même niveau, une portée de 9 lieues, qui ne forme pas la moitié de la distance précitée: mais les feux de la Hève (près du Havre) soutenus à 136 mètres d'élévation

Digitized by Google

savant Fresnel, que la Normandie vit naître, et qu'une mort prématurée ravit à la France.

Près du pavillon vous trouvez, en descendant, la chambre de quart occupée par les gardiens de service, qui se partagent les veilles de la nuit, comme les pilotes dont ils guident la course. Là, on remarque, entre autres dispositions savantes, un fauteuil de repos garni de pieds en verre, qui l'isolent du plancher, entièrement revêtu de fonte : précaution sage dans un lieu exposé, par son élévation, à de funestes accidents, malgré le paratonnerre qui le protège.

On aime à voir dans ces soins minutieux le prix que l'on attache à la vie humaine. C'est, il faut en convenir, le sentiment qui distingue et honore éminemment notre époque. C'est aussi le véritable caractère de la civilisation (1).

M. Delarue vient d'achever une autre colonne à Auderville, à l'extrémité nord-ouest du même département. Bientôt les côtes de la France seront ainsi partout garnies de phares, et éclairées, en quelque sorte, comme les rues de nos cités (2).

par des tours construites sur le sommet d'une haute falaise, peuvent être rendus visibles à peu de distance de la limite où ceux du phare de Gatteville viennent expirer. *(Mémoire de M. Delarue).*

(1) Il a été constaté que le nombre des naufrages diminue à mesure que celui des phares augmente.

(2) Le phare d'Auderville est placé dans un étroit ilot, situé à un kilomètre de la côte, dont il est séparé par un courant rapide, hérissé de rochers. Il résultait de là de grandes difficultés pour le transport des matériaux, et en outre la nécessité d'un système particulier de construction, qui a révélé toute la fécondité de l'habile ingénieur. Comme le phare est exposé, par sa base, aux coups de mer, il renferme dans son étendue verticale, qui est d'environ 50 mètres, un logement aussi sûr que commode aux gardiens. M. Delarue a trouvé le moyen de leur ménager dans l'épaisseur de la colonne, sans en altérer l'élégante symétrie, huit chambres assez spacieuses et bien éclairées, dont une se présente à chaque révolution de l'escalier.

REIMS. — IMP. DE P. REGNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1848-1849.

N° 8.

Séance du 16 Février 1849.

PRÉSIDENCE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE.

Étaient présents : MM. Saubinet, Robillard, Bandeville, L. Fanart, Nanquette, H. Landouzy, Querry, Max. Sutaine, Duquénelle, Eug. Courmeaux, F. Pinon, Aubriot, V. Tourneur, Ern. Arnould, F. Henriot-Delamotte, Dubois, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, Sornin, Gainet, Deleutre et Pierret, membres titulaires ;

Et MM. Rattier, de Bonnay et Sevestre, membres correspondants.

CORRESPONDANCE MANUSCRITE.

M. Mortier des Noyers adresse à l'Académie sa démission de membre titulaire.

Mlle Drexel, directrice d'un établissement orthopédique à Reims, soumet à l'appréciation de l'Académie un appareil mécanique destiné à remplacer les lits orthopédiques dans

Digitized by Google

le traitement des déviations de la taille. — Renvoyé à une commission composée de MM. Landouzy et Decès.

M. le capitaine Boulard adresse à l'Académie un exemplaire d'un rapport dont il a été chargé par la Société d'agriculture de la Marne.

M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences accuse réception des *Séances et Travaux de l'Académie de Reims.*

M. Onésime Seure annonce l'envoi d'une *Ode sur le Divorce.*

Notice sur les Systèmes naturels de numération quinaire, dénaire et vigénaire, par M. Marre, ancien inspecteur de l'Instruction primaire dans le département de la Marne. — M. Sornin rapporteur.

CORRESPONDANCE IMPRIMÉE.

Le Divorce, ode adressée à Victor Hugo, par M. Onésime Seure; renvoyée à l'examen de M. H. Paris.

Compte-rendu des travaux de la Société d'agriculture de Grenoble pendant l'année 1847.

Bulletin trimestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon; 16e année, nos 3 et 4.

Essai de Géométrie analytique de la Sphère, par M. A. Borgnet, professeur de mathématiques au lycée de Tours. — M. Sornin rapporteur.

Congrès des Agriculteurs du nord de la France, Ve session tenue à Reims en octobre 1848.

Procès-verbal de la Séance générale tenue à Reims le 25 septembre 1848, par le *Cercle pharmaceutique de la Marne.*

Statuts et règlement de la Société rémoise d'assistance fraternelle.

Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy; année 1846.

Digitized by Google

Almanach agricole, publié par la Société d'agriculture de l'arrondissement de Grenoble pour l'année 1849 ; 5e année, bulletin no 13.

Mémoires de l'Académie nationale de Metz ; 29e année, 1848.

Notice sur l'organisation des fermes-écoles ; par M. Boulard, de Châlons-sur-Marne.

Manière de planter les arbres en toutes saisons ; par M. Moneuze-Grand-Jean, jardinier à Sillery. — M. Saubinet rapporteur.

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS.

M. Gainet lit un travail sur *la liberté du Commerce.*

M. Eug. Courmeaux, chargé de rendre compte des *poésies de M. Tampucci*, communique à l'Académie la première partie de son rapport.

M. Landouzy présente à l'Académie *(pour prendre date)* une sonde à dard qu'il a modifiée de manière à éviter l'introduction préalable de l'algalie ordinaire, lorsqu'on fait précéder la taille hypogastrique d'une injection dans la vessie.

M. de Bonnay donne lecture d'une *Notice historique sur le chant d'Église.*

Digitized by Google

Lecture de M. Gainet.

DE LA LIBERTÉ DU COMMERCE.

Toutes les libertés ont été populaires dans notre siècle : elles ont eu leurs victoires et leurs triomphes. La liberté du commerce seule moins heureuse que ses sœurs, n'a pu conquérir la faveur de l'opinion. Elle a ses défenseurs qui ne manquent ni de courage ni d'intelligence, mais ils n'ont pu, en France, du moins, faire tomber encore une seule de ses entraves.

La liberté n'a-t-elle à nous offrir que des présents funestes! c'est ce qu'affirment les protectionistes.

Est-elle l'état normal des rapports entre les peuples, et la condition du plus parfait développement industriel, au point de vue de la production comme de la consommation; c'est la thèse des défenseurs du libre-échange.

Le libre-échange n'est pas simplement une question commerciale. Elle est une des questions les plus générales, les plus larges et en même temps les plus compliquées que puisse traiter l'économie politique.

La question de principe a ses difficultés, mais la question d'opportunité en a de plus grandes.

Lorsque des intérêts et des capitaux considérables sont engagés dans des industries protégées, et cela sur la foi des traités et des lois; lorsque le travail de nombreux ouvriers dépend de l'existence de ces industries,

Digitized by Google

et ne pourrait en être brusquement distrait, sans créer de graves embarras; dans de telles circonstances la réserve et la prudence sont commandées par la grandeur même des intérêts engagés.

Le passage subit d'un régime à un régime contraire est un péril : nul ne doit le provoquer.

On peut librement discuter la valeur du principe en réservant la question d'opportnnité; c'est ce que nous allons faire.

J'écarte de cette discussion les prétentions des socialistes qui aspirent au monopole universel, concentré dans les mains d'une administration centrale. Louis Blanc comme Fourier anéantissent la concurrence industrielle à tous ses dégrés.

Nous ne parlons point de ce système parce que l'opinion publique en a fait justice; et aussi parce qu'un débat contradictoire et raisonné ne peut s'établir qu'entre des opinions qui ont au moins un principe commun qui serve de base à la discussion.

Or, entre les socialistes et nous, il n'y a rien de commun : ces hommes ont vu le monde à travers un prisme qui renverse les objets. Ceci me parait être une maladie plutôt qu'une erreur; mais il faut en convenir, maladie plus incommode pour la communauté que pour l'infirme.

Voici les arguments avec lesquels on défend la protection.

Lorsqu'une nation manque d'une industrie qu'elle croit pouvoir s'approprier et dont elle espère des services, pour que cette industrie puisse naître et vivre chez elle, il faut commencer par fermer le marché intérieur aux produits similaires de l'étranger. Telle a été la pratique de Colbert.

Le principe est juste, s'il est restreint par deux conditions; la première, que la prohibition ne dure que

Digitized by Google

le temps nécessaire pour permettre l'éducation industrielle de la population. La seconde, qu'on ne protège point des industries qui sont placées dans des circonstances tellement défavorables qu'elles ne pourront jamais arriver à soutenir la concurrence. Car autrement l'état se place dans la périlleuse alternative, ou de prolonger, indéfiniment une gênante prohibition, ou de nuire en la supprimant aux industriels que la loi a sollicités à faire un dangereux placement de leurs capitaux.

Les protectionistes ajoutent : Il y a intérêt pour le pays à agrandir le plus qu'il est possible le cercle de son industrie, afin de pourvoir aux besoins de la consommation par des produits de l'industrie indigène. Car alors on a pour conséquence :

De l'affranchir du tribut que l'on paie à l'étranger en achetant ses marchandises ;

D'augmenter le travail national ;

De se suffire dans un temps d'hostilité avec ses voisins ;

De donner de la durée à ses garanties d'indépendances ;

D'augmenter la richesse et le bien-être général de la nation.

Un homme d'état considérable, M. Thiers, donnait la force de son autorité à ces raisonnements, lorsqu'il disait devant la chambre : sans la protection, la France n'aurait que deux industries : les vins et les soieries.

On nous invite ensuite à nous instruire à l'exemple de l'Angleterre. Son industrie naissante a été protégée par son fameux acte de navigation qui assurait à sa marine le monopole de son commerce. C'est à l'ombre de cette protection que sa prospérité commerciale a pris des proportions fabuleuses.

On cite comme contre-épreuve le Portugal, qui a ouvert

Digitized by Google

toutes ses frontières à l'importation, et dont la paresse se laisse servir par l'activité anglaise. La protection seule aurait pu favoriser la production.

Enfin la protection une fois établie, les privilégiés font un tableau pathétique des tristes conséquences de la levée de la prohibition. Ils prédisent le déluge universel des marchandises étrangères : ils prédisent leur ruine et celle des ouvriers qu'ils employent.

Voilà, en résumé, les armes défensives de ce système, qui date de 150 ans, et qui a pris une terrible recrudescence par la législation de 1817.

Un examen attentif de l'état des choses rapetisse ces objections, ou les fait entièrement disparaître.

Commençons par faire deux parts de la nation, les consommateurs d'un côté et les industriels privilégiés de l'autre. Il est évident que tous les consommateurs sont intéressés à la baisse des prix : le libre-échange qui détruit l'élevation factice des objets de consommation est un bienfait pour les consommateurs.

Eh bien ! nous trouvons du côté des intéressés à l'avènement de la liberté, tous les cultivateurs du royaume que les tarifs ne protègent que sur des points à peine sensibles et qui sont rudement maltraités par la prohibition. Ils perdent lorsqu'ils vendent leurs vins, lorsqu'ils achetent le fer et tous les produits protégés.

Nous trouvons du côté des intéressés à la liberté, une multitude d'industries auxquelles on a élevé le prix des matières premières : par exemple, les professions métallurgiques.

Nous trouvons de ce côté encore tous les prolétaires;

Tous les employés du gouvernement dans les diverses branches d'administration ;

Toutes les professions libérales;

Toutes les industries qui ne sont pas protégées ;

Digitized by Google

C'est-à-dire, plus de 99 pour 100 de la population totale.

Il faut y ajouter le gouvernement lui-même, dont le monopole gêne les mouvements et qui est fatigué de ses doléances. Le monopole, comme un possesseur peu confiant dans ses titres, se croit toujours menacé, et redouble de plaintes à mesure qu'on lui accorde davantage. Mais ce gouvernement est surtout intéressé à la liberté par une raison capitale, c'est qu'elle doit augmenter ses recettes.

On comprend que c'est un mauvais moyen de rendre la douane fructueuse que de chasser par les gros tarifs les articles qui paient. Aussi la douane anglaise dont le tarif est plus libéral rapporte 500 millions au trésor; tandis que la douane française, avec une population de consommateurs double et avec un tarif plus élevé, ne fournit que 74 millions.

Voilà donc l'immense majorité de la nation, y compris le gouvernement lui-même, qui a un intérêt considérable à la chute du privilége; et cependant on subit le monopole pour le bon plaisir d'un petit nombre de citoyens.

Et cela, dans quelles circonstances? lorsque les privilégiés se sont enrichis aux dépens de tous les consommateurs, au début de la protection, avant que la concurrence intérieure soit venue baisser les prix. Nous subissons encore le monopole lors même que la plupart des industries pratiquées sont capables de lutter avec l'industrie étrangère.

Plusieurs espèces de filés,

Des toiles de lin,

Diverses espèces de tissus;

Enfin, un grand nombre d'articles protégés vont se vendre à l'extérieur malgré les frais de transport. Ainsi,

Digitized by Google

nos produits protégés vont faire concurrence aux produits similaires du dehors sur leurs propres marchés.

En thèse générale, la liberté laisserait subsister nos industries. Seulement sur quelques points elles seraient restreintes : et en compensation sur d'autres, elles prendraient un nouvel essor.

Certains établissements spéciaux placés dans de très mauvaises conditions, comme les forges françaises sur la frontière du nord, comme aussi quelques houillières, succomberaient dans la lutte. Mais l'industrie des fers, la plus maltraitée par la libre concurrence, se soutiendrait partout où l'on fabrique du fer fin et au bois ; le fer commun lui-même se maintiendrait dans les zônes méridionales où il se trouverait naturellement protégé par les prix de transport. Cette industrie gagnerait encore par la baisse dans les prix du bois, qu'on peut prédire sous le régime de la liberté, parce que le prix actuel n'est point normal.

Il suit de ces diverses considérations, que la France gagnera plusieurs centaines de millions par an à la chute du privilége : et cela d'après des calculs modérés, tandis que l'intérêt opposé à l'intérêt général est celui d'une imperceptible minorité ; minorité enrichie de son privilége, et qui en demande la prolongation lorsqu'elle peut s'en passer, lorsque notre éducation commerciale est faite, et que les consommateurs se sentent abattus sous le poids des sacrifices qu'exige le monopole.

Voilà la liberté et le patriotisme du privilége.

Mais en cette matière tous les arguments se tiennent et se fortifient mutuellement. Voyons les conséquences.

La protection favorise la routine, et la concurrence illimitée stimule le génie industriel et le force à chercher toujours des procédés économiques et plus parfaits. L'émulation anime le progrès, la protection le tue. Si,

Digitized by Google

malgré la prolongation d'une protection par trop jalouse, l'industrie française a pu se maintenir au niveau des peuples ingénieux et les plus habiles, si ce n'est pour la quantité, du moins par la perfection et le bon marché de ses produits, on peut conjecturer ce qu'elle serait si on lui avait courageusement déclaré que l'âge de la virilité était venu, et qu'elle devait désormais ne compter que sur ses propres forces.

Autre conséquence plus fatale encore. Le système prohibitif conduit une nation à se fermer tous les débouchés extérieurs. Il faut qu'elle se prépare à se suffire à elle-même, et à se contenter de son marché.

Si la douane française frappe le fer belge, vous invitez la douane belge à frapper le vin français. Si nous repoussons les machines anglaises, l'Angleterre repoussera nos soieries. Voilà la situation que nous faisons à la France sur tous les marchés du monde.

Aurons-nous le droit de nous en plaindre ? nullement. En élevant nos tarifs, nous avons établi le droit de représailles.

Si cet état d'hostilité industrielle devait être l'état définitif des peuples, les habitants des climats qui ne produisent pas plusieurs denrées de première nécessité, seraient désignés par le monopole pour être à la merci des peuples qui produisent facilement ces objets.

La marine d'une nation n'aurait d'autre utilité que d'établir des rapports avec ses colonies.

Il y a une exception à cette règle. Un peuple assez sûr de sa puissance pour en abuser, peut imposer ses produits par la crainte à des peuples asservis. Mais j'espère que cette exception ne déshonorera jamais notre pays.

Ne rappelons pas en ce moment ce qu'a fait l'Angleterre vis-à-vis de la Chine. L'Angleterre a effacé ce

Digitized by Google

souvenir par une initiative honorable dont la France doit être jalouse. Elle a fait un grand pas vers la liberté. Elle a compris avec Huskisson, que son acte de navigation, c'est-à-dire, son monopole, était un brevet d'invention expiré.

Cet exemple que la France reçoit, il lui appartenait de le donner. C'est encore une occasion qu'elle a manquée de comprendre ce qu'il y a de providentiel dans sa destinée.

Nous avons supposé la protection absolue, et tout système prohibitif tend à être absolu.

Faisons l'hypothèse contraire.

La libre circulation des marchandises existe : les barrières prohibitives sont tombées. Que s'ensuit-il ?

Il arrive qu'une nation ne produit pas ce qu'elle peut avoir à meilleur marché chez ses voisins. Elle s'attache aux industries, où son sol, où son climat, où son génie propre la fait exceller, ou bien la met au pair avec ses rivales. On abandonne les fabriques qui sont dans de fausses conditions : on n'élève point d'usines de fer, par exemple, loin du minerai et loin de la houille ou du bois, et ainsi du reste.... Alors le travail et les capitaux prennent une direction conforme à la nature du pays et à l'aptitude de ses habitants.

En accordant la liberté, nous avons pour corollaires des faits tels que ceux-ci :

Capitaux devenus plus productifs par un emploi plus naturel ;

Industries placées dans des conditions d'avenir ;

Rapports multipliés entre les peuples par la division du travail qui leur serait appliquée dans une certaine mesure ;

Trésor public enrichi par des droits modérés, mais fécondés par l'étendue des échanges ;

Digitized by Google

Facilités de mettre une marine sur un pied respectable, lorsqu'on lui fournit un aliment perpétuel et considérable d'activité ;

Prix véritable et naturel de tous les objets de consommation, obtenu par l'équilibre de toutes les valeurs ;

Suppression de la contrebande, cette honteuse doublure du monopole, qui avilit tant d'êtres humains par un trafic déloyal et insultant pour la loi ;

Licenciement d'une grande partie de l'armée douanière, de celle qui combat la contrebande, d'ailleurs avec si peu de succès.

Nous ponvons donc conclure avec M. Droz, cet homme si judicieux et si calme : l'opinion contraire repose sur des préjugés qui ne peuvent soutenir l'examen des observateurs impartiaux.

Jusqu'ici, nous n'avons vu que le côté économique et financier de la question. Au point de vue de la justice, de la morale, des progrès de la civilisation, la question de la liberté commerciale obtient un véritable triomphe.

La prohibition est entachée d'une triple injustice : il y a injustice envers les consommateurs. Où est la raison d'état, ou bien le motif de bien public qui oblige les citoyens à payer un impôt à des industriels dont les uns sont mal habiles et imprévoyants, dont les autres peuvent fournir au prix courant et faire honneur au pays sans protection ? C'est ce qui se passe en France. Or la raison dit que, dans ce cas, le droit commun c'est la règle.

Il y a injustice envers les industries vraiment nationales, celles qui nous appartiennent exclusivement, produisent beaucoup plus qu'il ne faut pour suffire à la consommation extérieure, et ne craignent point la concurrence étrangère ; tels sont les vins, les soieries, les huiles, les spiritueux et les autres productions du

Digitized by Google

midi : tels sont les articles de mode, les objets d'art et de fantaisie où excelle le commerce parisien : tels sont les vins de champagne et les tissus fins, dans lesquels excelle l'industrie rémoise ; tous ces objets bravent la concurrence étrangère. Ils doivent enrichir le pays par l'exportation, fournir un travail lucratif et régulier à une nombreuse population. Mais qu'en a-t-on fait de ces industries, on les a sacrifiées aux fers, aux draps, à certains tissus : on leur a imposé un sacrifice immense, incalculable. Car on a fait tout ce qu'il faut pour leur fermer le marché étranger.

On a maltraité nos industries les plus fortes et les plus riches au profit des plus restreintes et des moins lucratives ; ce n'est pas seulement un mauvais calcul financier, c'est encore une injustice lorsque le monopole se prolonge sans raison.

Il y a injustice, enfin, envers les étrangers dont nous forçons les gouvernements à user contre nous de représailles, et à rendre rares pour leurs sujets des choses très utiles que nous sommes appelés à leur fournir en abondance et à bas prix.

Développons cette considération :

Le système prohibitif est opposé au plan de la Providence dans le gouvernement des peuples : il résiste aux plus nobles instincts de la civilisation.

L'échange est de sa nature, parmi les liens des peuples, le plus fort, après le lien d'une religion commune. Or du lien de l'échange, la prohibition a fait une cause d'hostilité. La prohibition indéfinie est donc immorale dans sa source.

Aucun principe ne se fortifie d'une démonstration plus claire.

On ne peut nier que la civilisation moderne et le christianisme confondent leurs dates. L'Évangile qui est le code de tous les devoirs est aussi le code de toutes les libertés. Elles y trouvent leurs garanties et même leurs règles.

Digitized by Google

L'histoire nous dit que ses préceptes n'ont pas toujours été respectés, et une des libertés qui a le plus souffert c'est la liberté du commerce : de nobles protestations n'ont cependant pas manqué en sa faveur. Mais ce n'est qu'avec le temps qu'une idée vraie se fait jour à travers les obstacles qui arrêtent son développement. Or, la liberté du commerce est renfermée dans une parole qui est une parole chrétienne, et qui est un dogme pour la civilisation : *Le genre humain ne fait qu'une seule famille dont tous les membres sont frères.*

Le droit de propriété, sans doute, est sacré ; mais à côté de ce droit, il existe une condition tout aussi sacrée : condition que je n'appellerai point onéreuse : c'est celle des services que se doivent tous les membres de la grande famille. Cette condition est une loi, et cette loi se formule dans ce mot : *Solidarité de tous les peuples.*

D'après ce principe, tous les pays doivent être ouverts à toutes les nations. On doit aplanir les obstacles ; on doit offrir sécurité et garantie aux membres les plus éloignés et les plus faibles de la famille humaine, et *faire pour eux ce que nous voudrions que l'on fît pour nous.*

C'est ainsi que la liberté du commerce se trouve primitivement écrite dans le code du droit des gens; mais elle n'a jamais eu son entière application.

Les tarifs élevés ou prohibitifs sont une opposition directe avec ces principes. Au lieu de la paix entre les peuples, ils établissent la guerre : guerre féconde en ruines ; guerre perfide qui se cache sous les apparences de la paix et des relations politiquement amicales ; guerre sourde qui s'interpose perpétuellement entre les rapports fréquents et affectueux des peuples. Cette guerre, en isolant complètement certaines nations, en augmentant leurs préjugés, les sépare du mouvement des peuples civilisés. Telle est la Chine. Elle a voulu se suffire à elle-même, et, depuis deux mille ans, elle n'a pas fait un pas.

Digitized by Google

Cette guerre industrielle, c'est ce que j'appelle une guerre païenne anti-sociale, qui combat la pensée évangélique, c'est-à-dire le plus haut principe d'unité.

Nous pouvons le dire, blessés que nous sommes dans notre orgueil national, s'il est un état à qui ce défaut sied mal, c'est la France : la France, la patrie du peuple le plus généreux du monde ; on lui fait jouer un rôle indigne de son rang dans la famille des nations : on l'a faite la contrée la plus prohibitive de l'univers après la Chine. C'est le plus injurieux contre-sens qu'on puisse lui infliger.

La France, dit l'illustre auteur de l'Union du midi, *peut moins que toute autre se résigner à cette politique inhospitalière. Elle ne peut pas mettre son système commercial en contradiction avec l'économie toute entière de son gouvernement.* Rien de plus juste que cette réflexion.

Quoi ! ce serait dans un moment où tout semble s'ébranler dans le monde vers une vaste unité, que la France semblerait déserter son rôle d'initiatrice des grandes idées et des généreuses pensées ! Ce serait lorsqu'on opère le miracle de la multiplication de la pensée par la presse, et le miracle de l'ubiquité par la vapeur, lorsque ces deux puissances sont appelées à resserrer les liens des peuples en supprimant les frontières, c'est alors qu'on forcerait la France entière à suivre la tête baissée le sillon de la routine ! Cela ne se peut. — Espérons que bientôt il ne sera plus possible de la tromper sur ses intérêts et ses sentiments naturels.

Maintenant, pour l'application, comment devrait s'établir le libre-échange ?

Il ne peut s'établir immédiatement. Aucun partisan de la liberté ne va jusque-là.

Outre les intérêts des industries protégées qui seraient compromis par la chute immédiate de la protection, on doit

Digitized by Google

respecter les intérêts des ouvriers qu'elles font vivre et auxquels on enlèverait au moins temporairement le travail.

Le gouvernement a été indulgent pour accueillir les doléances des industries menacées, il leur a donné l'espérance que la protection durerait encore ; tous les intéressés doivent donc être traités avec réserve et prudence. Mais cela va-t-il jusqu'à les écouter seuls, à les rendre toujours juges dans leur propre cause? Les consommateurs doivent-ils enfin être entendus? Entre des intérêts opposés, le seul intermédiaire c'est l'équité et la justice. Et ici la justice c'est le bien général.

Deux solutions ont été proposées. L'une est un moyen terme qui ajournerait pour longtemps la liberté complète, mais qui apporterait une amélioration considérable. Cette solution est la conclusion d'un remarquable écrit de M. Léon Faucher : *L'union du midi*. Il propose une union douanière entre la France, la Belgique, l'Espagne et la Suisse, à l'instar du Zolverein Allemand. La base du projet est une liberté complète entre les puissances contractantes et une forte réduction sur les droits d'entrée aux frontières de l'union. Ce projet du savant économiste, en favorisant les intérêts politiques de la France, se justifie aussi dans tous ses détails par l'entente parfait des avantages commerciaux et financiers qui en résultent et cela avec des avantages réciproques pour les autres parties contractantes. De plus, ce projet est éminemment pratique, puisqu'il ne ferait que placer l'industrie française dans les conditions où elle était sous l'empire. Il y a plusieurs années, lorsque cette question d'union était pendante entre la France et la Belgique, cet avant-projet aurait dû être accueilli comme un bienfait, avec l'espoir que d'autres puissances y accéderaient. Mais l'armée protectioniste commandée par M. Cunin-Gridaine, a fait refuser non-seulement l'union commerciale, mais la Belgique elle-même qui s'offrait à nous.

Quoiqu'il en soit, ce projet, qui est un acheminement

Digitized by Google

vers la liberté, restera dans le chef-d'œuvre de M. Faucher comme un conseil salutaire que la France suivra peut-être un jour.

L'autre solution est directe, M. Henry Fonfrède me paraît l'avoir formulée de la manière la plus claire : je le laisserai parler.

La prohibition n'étant point, même de l'aveu des ministres le but définitif de la législation, mais le moyen provisoire qu'elle emploie pour donner à l'industrie qu'elle protége la possibilité de se développer, la loi devait dès le premier jour de la prohibition fixer la décroissance future de cette protection, dans un rapport semblable au perfectionnement exigible de l'industrie protégée ...

Voici ce que le gouvernement doit dire aux protégés : Vous demandez protection, eh bien, je vous l'accorde. Mais en agissant ainsi, je nuis pour vous au reste du pays ; je l'oblige à vous payer une prime énorme.

Je dois donc vous supposer capables de donner à votre industrie la perfection qui vous permettra de donner au prix courant, et vous devez marcher progressivement vers cet état, à mesure que votre travail, votre étude et vos efforts vous en découvriront les moyens. Vous devez donc, tous les ans, diminuer par vos progrès la distance qui vous sépare du producteur étranger, soit pour le prix, soit pour la qualité.

Vous voulez 30 °/o de droit, par exemple, eh bien ! soit : vous en jouissez. Mais, par contre et dans l'intérêt du pays, auquel j'impose en votre faveur un grand sacrifice, j'établis la présomption légale que chaque année vous diminuerez par vos progrès la différence qui vous sépare des fabricants étrangers et je fixe ce progrès annuel au dixième de la différence.

En conséquence, je diminuerai tous les ans d'un dixième le droit d'entrée sur les productions similaires. Il sera

Digitized by Google

de 27 francs pour la seconde année, de 24 pour la troisième, et ainsi de suite.

Vous êtes prévenus, travaillez en conséquence.

Voilà le projet de M. Fonfrède, qui pourrait prêter à une décroissance plus lente.

Les tempéraments qui admettent ces diverses combinaisons sont de nature à concilier les intérêts opposés.

Nous devons, en finissant, répondre d'une manière plus précise à la question suivante : Que deviendront les bras inoccupés aujourd'hui dans les ateliers que la concurrence étrangère fermerait ?

D'abord, nous avons vu que le danger était exagéré. Le nombre des ateliers qui se fermeront est très restreint. Les expositions de produits de nos industries, les statistiques, la nature de nos exploitations, tout prouve que nous sommes prêts au combat de la concurrence.

Remarquons en second lieu que le changement de régime se ferait par une transition insensible et prolongée. Le déplacement du travail serait iusensible à son tour.

Remarquons encore que les ouvriers inoccupés trouveraient à se placer dans les diverses branches d'industries qui, grâce au bon marché des matières premières et aux facilités d'exploitation, prendraient un grand accroissement et occuperaient beaucoup plus de bras.

Vue de près, la difficulté s'amoindrit. Fut-elle plus réelle, nous lui opposons des faits historiques. Lorsque Guttemberg inventa l'imprimerie, que de milliers de copistes furent privés de travail. Fallait-il aussi renoncer à la merveilleuse invention ? A chaque machine nouvelle que le génie invente pour abréger le travail manuel, la même question se pose, et toujours la raison se prononee pour admettre un bienfait durable au prix d'une crise passagère. Or, dans la question présente, la chute du

Digitized by Google

travail n'est point brusquée comme après l'emploi des machines.

Au surplus, il est facile de se convaincre que la liberté commerciale aurait dans toute l'Europe une influence favorable sur la plaie du paupérisme. Sous ce régime, les ventes et les échanges s'établiraient enfin sur des rapports et sur des convenances durables. La production naturelle ne serait point gênée par la production factice. Les consommateurs, excités par la baisse des prix, fourniraient de toutes parts un écoulement plus abondant et plus régulier des marchandises. Il y aurait enfin une perspective lointaine et stable pour le spéculateur. Or le travail participerait à cette sécurité dans la même mesure.

Comment espérer ce bienfait sous le coup de la mobilité des tarifs étrangers? Pour exporter, dit un économiste distingué, l'étude des tarifs est plus essentielle que celle des besoins. Comment espérer ce bienfait à l'ombre meurtrière des industries rachitiques qui languissent plutôt qu'elles ne vivent, parce qu'elles sont sans cesse menacées par leur constitution et par le public?

Ma confiance ne va cependant pas jusqu'à espérer que des combinaisons commerciales puissent guérir seules le paupérisme. Il faut remonter plus haut jusqu'à l'influence de plusieurs causes morales.

Je n'accepte point la solidarité des prétentions de certains économistes qui placent si haut le rôle que doit jouer l'économie politique, qu'avec elle on pourra gouverner la société sans le concours des influences morales: comme si l'intérêt égoïste pouvait toujours et efficacement remplacer le ressort de la conscience. Mais revenons à notre sujet.

Sous l'empire, lorsque les bornes de la France étaient pour ainsi dire celles de l'Europe, pendant le blocus continental, notre pays a soutenu la concurrence tant redoutée; car les prix belges sont à peu près les prix

Digitized by Google

anglais. Et pendant ce temps, notre industrie n'est pas morte.

La Suisse et la Saxe la soutiennent encore aujourd'hui.

* *La France, qui a devancé les autres peuples dans les arts chimiques qui sont la clef de l'industrie, qui a les premiers ingénieurs du monde, des écoles et des corps savants de qui la lumiere émane en Europe,* dont le crédit est le mieux assis, malgré la crise actuelle; la France, qui a certaines industries spéciales très vigoureuses, et qui, par la facilité de son génie, ne reconnaît point de rivales dans les arts, les articles de mode et de goût; la France, dis-je, ne doit pas craindre de mettre son habileté industrielle au niveau de celle de la Saxe et de la Suisse.

Espérons plutôt que les préjugés qui, en principe, sont vaincus en Angleterre, ne tarderont pas à l'être chez nous. On comprendra que l'intérêt public, l'intérêt des consommateurs, l'honneur de la France et les progrès de la civilisation, invoquent la liberté, et l'invoquent par la conciliation.

* Léon Faucher, *Union du Midi.*

Digitized by Google

Lecture de M. De Bonnay.

—

NOTICE HISTORIQUE SUR LE CHANT D'ÉGLISE.

—

Rechercher la source, l'origine du plain-chant, suivre son développement, ses vicissitudes dans la suite des âges, démêler au milieu des différents systèmes qui ont surgi à cette occasion, le plus vraisemblable est sans doute une tâche difficile, mais pleine de charmes. Rien de plus intéressant que d'aller fouiller dans les annales des premiers siècles chrétiens, d'assister à ce laborieux enfantement qui a eu pour résultat de donner une forme inconnue à des choses soit nouvelles, soit d'un autre temps. De savants liturgistes, des archéologues distingués l'ont entrepris et ont fait à ce sujet d'immenses recherches. Nous tâcherons, sinon de les imiter, au moins de les suivre de loin.

Il est certain, et personne ne le révoquera en doute qne les premiers chrétiens avaient des chants, qu'ils se réunissaient pour célébrer les louanges de Dieu. Les livres saints, les pères de l'église, les auteurs profanes eux-mêmes nous l'attestent. Saint Paul, l'apôtre des gentils, n'aurait pas exhorté les fidèles d'Ephèse à s'exciter mutuellement à la piété

Digitized by Google

par des hymnes et des cantiques si ces mêmes fidèles n'eussent pas été dans l'usage de chanter. Un des plus anciens pères, St Ignace, qui vivait immédiatement après les apôtres, établit dans son église, au rapport d'un écrivain ecclésiastique, l'usage de chanter à deux chœurs des cantiques et des psaumes, usage qui fut bientôt imité des autres églises. Pline-le-jeune enfin, dans sa fameuse lettre à l'empereur, dit que les chrétiens se réunissaient pour chanter des hymnes à Jésus-Christ comme à un Dieu.

A ces témoignages, nous pourrions en ajouter un grand nombre d'autres non moins célèbres si cet usage du chant dans la primitive église n'était pas généralement admis.

Mais quelle était la nature de ces chants, quelle en a été la source? Les liturgistes, les auteurs qui ont écrit sur ces matières ne s'accordent pas toujours pour répondre à cette question.

Choron croit que le chant ecclésiastique tire son origine de la musique des anciens, c'est-à-dire des hébreux, des grecs et des romains; M. Fétis, connu par ses savantes recherches, l'attribue presque exclusivement aux chants grecs; M. l'abbé Jouve, auteur d'un consciencieux écrit sur cette matière, pense de même, sans exclure toutefois l'origine hébraïque; le célèbre rédacteur des *Annales archéologiques*, coupant court à toute discussion, en fait un art tout chrétien, il avance que le plain-chant naquit en même temps que le christianisme, en sorte qu'il serait entièrement et sans données antérieures l'œuvre de ce dernier.

Il me semble difficile d'admettre ce dernier sentiment. Si l'on se reporte au berceau du christianisme,

Digitized by Google

on assiste à un changement rapide, il est vrai, mais qui ne détruit pas en un moment tout ce qui est susceptible d'être conservé ou amélioré. Les peuples passaient d'un jour à l'autre du judaïsme, du paganisme à la religion du Christ, apportant dans la nouvelle famille non plus des mœurs corrompues, mais certains usages profanes qu'ils faisaient tourner au profit de la religion. Ainsi, les premiers fidèles ont dû reproduire, avec quelques modifications sans doute, dans leurs assemblées, des chants hébraïques pour la Palestine, des chants grecs pour la Grèce et des chants romains pour les chrétiens de Rome.

Malgré l'obscurité, le mystère qui préside à ces premiers âges, on doit admettre que ces chants payens ou hébraïques ont néanmoins changé de rhythme, d'inflexions et de mesure. Les mystères que les nouveaux convertis avaient à célébrer, les actions qu'ils avaient à redire, les secours qu'il leur fallait implorer venant à changer de nature, le mode, la manière d'exprimer ces nouveaux sentiments a dû nécessairement se modifier aussi. Ce n'étaient plus des passions, des vices, des mystères honteux, des divinités fausses et mensongères que le chant avait à célébrer, mais bien tout ce qu'il y a de plus saint, de plus consolant, de plus aimable, Dieu, le ciel, la vertu.

Aussi, peu à peu la voix du chrétien, exprimant les sentiments de son cœur, dut prendre des tons plus graves, plus majestueux et en même temps plus doux, plus suaves; d'où naquit, à n'en pas douter, ce chant plein, mystérieux, sacré; ce chant si bien en harmonie avec le langage de l'église, et qui n'est devenu *monotone*, comme on dit aujourd'hui, que parce qu'il vit dédaigné, qu'il n'est plus, comme dans

Digitized by Google

son origine, le chant des masses. Il a eu le sort de nos vieux monuments ; on les admire encore, mais on ne les imite plus. Le changement que le chant a subi dans sa forme, sa mauvaise exécution généralement reconnue nous rendent à peu près incompréhensibles les émotions qu'éprouvait S. Augustin : « Combien versai-je de pleurs par la violente émotion que je ressentais lorsque j'entendais, dans votre église, chanter des hymnes et des cantiques à votre louange ! En même temps que ces sons si doux et si agréables frappaient mes oreilles, votre vérité se glissait par eux dans mon cœur. Elle excitait en moi des mouvements d'une dévotion extraordinaire. Elle me tirait des larmes des yeux et me faisait trouver du soulagement et des délices même dans ces larmes. »

Ainsi que je l'ai dit, ce chant n'a pu prendre de forme un peu régulière que lentement, progressivement. Il a fallu, avec les données premières, des années, peut-être même des siècles, pour lui imprimer ce caractère de beauté qui le distinguait. Il a suivi le cours des autres parties de la liturgie, dans laquelle il tenait un rang distingué. Il semblerait même que le chant, dans les trois premiers siècles de persécution, devait être bien restreint. Tout le monde sait qu'en ces temps les fidèles étaient obligés de se cacher dans les catacombes, le creux des rochers, l'intérieur le plus retiré des maisons, pour dérober aux regards profanes et sacrilèges les mystères du christianisme. Ils ne pouvaient, sans péril, leur donner toute la pompe qu'ils comportent, et nécessairement les chants devaient être bien restreints. Pour rencontrer quelque chose de plus caractéristi-

Digitized by Google

que, il faut descendre jusqu'à la conversion du premier empereur chrétien. Ainsi, durant la première période de l'ère chrétienne, le chant était ou hébraïque, ou grec, ou romain, en admettant les différences que le nouveau culte comportait. Quelquefois même ce chant devait participer de l'un et de l'autre, se mêler, se confondre. Les évêques, les fidèles, en passant d'une église, d'une contrée, d'une nation dans une autre, y ont transporté leurs usages, leur liturgie, leur chant.

Toutefois, à dater de la conversion du grand Constantin, l'histoire plus claire et plus précise ne laisse aucun doute sur les travaux qu'ont entrepris plusieurs saints personnages, relativement au chant ecclésiastique.

En première ligne, apparaît S. Ambroise. Ce grand évêque, dit Mr l'abbé Jouve, ayant remarqué que bon nombre de mélodies sacrées alors en usage étaient, sinon des mélodies grecques transposées, tout au moins des motifs composés d'après les modes musicaux de ce peuple, et ne dépassant pas les limites d'une octave, conçut le projet de substituer au système tétrocordal des Grecs, le système plus simple et plus facile de l'octave, en empruntant à ceux-ci leurs premiers modes authentiques ou primordiaux, qui devaient former la base du chant ecclésiatique. Et à son tour, le génie du christianisme, venant à imprimer son souffle divin, son impulsion créatrice à la musique comme à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, lui a donné le cachet qui lui est propre, tout en subissant l'influence de la mélopée grecque, et même de la psalmodie hébraïque.

Digitized by Google

Après S. Ambroise, on doit citer l'évêque d'Hyppone, S. Pambon, en 380; le pape Damas, mort en 384; S. Jérôme, en 420: S. Paulin, en 431; Claudius Mamert, prêtre de l'église de Vienne, 473, et beaucoup d'autres autorités jusqu'au grand S[t] Grégoire, qui toutes ont traité d'une manière spéciale cette partie essentielle de la liturgie.

Nous arrivons maintenant à ce que l'on pourrait appeler la seconde époque du chant ecclésiastique, époque pleine de faits et d'instructions, époque d'un haut intérêt et qui apparait de plus en plus féconde à mesure qu'on l'étudie.

Au premier abord, pour cette partie de la liturgie qui nous occupe, on croirait à un changement complet, à une forme nouvelle, à un remaniement total des anciens chants, puisqu'elle va recevoir une autre dénomination. On ne parlera plus du chant oriental, du chant occidental, peu même du chant de S. Ambroise. Il me semble voir, à cette époque, pour le chant, ce qui s'est passé plus tard pour l'architecture. Au XII[e] siècle on n'osait point encore s'affranchir des règles reçues; le plein-ceintre dominait de toute la puissance de son ancienneté, jusqu'à ce qu'un auteur, au génie plus hardi, se débarrassant peu à peu des entraves qui le retenait captif, rassembla toutes ses forces et créa l'ogive pure, l'ogive élancée; et alors on vit que son œuvre était bonne. Un successeur des Damas, des Gélase, ces pontifes dont nous connaissons les travaux sur le chant, sortit de la route commune, il créa un chant nouveau, et lui imposa son nom; le chant de l'église prit désormais le nom de *chant grégorien*.

Digitized by Google

Ce titre, qui a passé à la postérité sans contradiction, dit beaucoup à lui seul et suffit, sans doute, pour nous donner une idée de la part bien large que S. Grégoire a prise, sinon dans la composition entière, au moins dans une réforme totale du chant alors en usage.

Il n'est pas clairement démontré, je le sais, que S. Grégoire ait composé lui-même le chant qui porte son nom; il est même très probable qu'il a utilisé les travaux et les œuvres de ses devanciers, mais je crois que de nos jours on a peut-être trop diminué la reconnaissance que jusqu'ici on avait voué à ce grand pape. Le défaut de matériaux et de preuves, les difficultés avec lesquelles se transmettaient alors, avec intégrité, les œuvres d'art, l'esprit d'innovation et de nationalité, qui alors, comme toujours, a porté chaque peuple à vouloir mieux faire que ses voisins ou à s'approprier ce qui venait d'ailleurs, rendent difficile d'émettre une opinion à ce sujet. Ainsi, sans attribuer à S. Grégoire tout l'honneur de cette grande œuvre, aimons à reconnaître en lui un réformateur tel qu'il pourrait bien passer pour créateur du chant ecclésiastique. Avant lui plusieurs personnages avaient composé des pièces de chant dont il a dû profiter pour former, avec ses propres compositions, un antiphonaire connu sous le nom d'*Antiphonaire centon*. Cet antiphonaire, tous les auteurs l'attribuent à S. Grégoire et tous aussi, à cette occasion, se plaisent à louer, dans ce pape, la douceur, la componction, l'harmonie. Un de ses plus anciens historiens, Jean Diacre, mentionne en ces termes cette suavité, cette componction, *propter musicæ componctionem dulcedinis*. Dans une autre vie de

Digitized by Google

S[t] Grégoire, rapportée dans les œuvres de Canasius, l'auteur anonyme s'exprime ainsi : la douceur, la suavité qu'il savait mettre dans la musique, porta S[t] Grégoire à composer, à mettre en ordre, et à établir l'antiphonaire, ainsi qu'un autre chant qui devait être chanté aussi bien dans le jour que pendant la nuit. Bernon au X[e] siècle dit que S[t] Grégoire composa avec fruit, et mit en ordre l'harmonie musicale, *composuit ac ordinavit.* Il se trouve même des auteurs qui n'ont pas craint de donner à ce savant Pontife une assistance toute spéciale du S[t]-Esprit, pour la composition du chant ecclésiastique. C'est ce qu'on lit au rapport de Gerbert, en tête d'un manuscrit du VIII ou du XI[e] siècle. « *Sanctissimus Gregorius cum preces effunderet ad Dominum, ut musicum tonum ei desuper in carminibus dedisset, tunc descendit spiritus sanctus super eum in specie columbæ, et illustravit corda ejus et sic demum exorsus est canere, ista dicendo : ad te levavi, alleluia.* »

Tous ces témoignages donnent à entendre que St. Grégoire ne se contenta pas de réunir dans un volume les chants déjà en usage, mais que lui-même en composa la plus grande partie. En outre il est assez probable que ce pape ajouta aux quatre tons employés par St Ambroise, quatre autres tons que l'on appelle plugaux.

Quoiqu'il en soit, toujours est-il certain que le chant ecclésiastique dût beaucoup à St. Grégoire puisque c'est des travaux de ce pontife, qu'il tire sa beauté et sa mélodie.

Tout était-il fini après le travail de St. Grégoire, non sans doute : il eût été sans fruit, inutile peut-être s'il fut demeuré enseveli dans les murs de Rome.

Digitized by Google

Chacun connait les efforts que fit ce pape pour le répandre. Après lui ses successeurs eurent la même sollicitude, le même zèle pour l'étendre dans toutes les contrées. S. Augustin, l'apôtre de l'Angleterre, introduisit dans ce pays, par ordre de St. Grégoire lui même, le chant religieux en même temps que la foi. Ensuite le concile de Cloveshove; et, à la fin du IX^e^ siècle, Albert-le-grand travaillèrent successivement à la propagation du chant romain ou au rétablissement de sa beauté primitive. — Dans les Gaules on fit plus encore. Chilpéric I^er^, Dagobert, Pépin, s'occupèrent du chant sacré; mais Charlemagne surtout n'épargna rien pour que dans les églises de son royaume, on chantât selon les traditions et les règles de St. Grégoire. Du temps de Grégoire II, des missionnaires furent envoyés dans la Bavière. Il leur était expressément enjoint de surveiller l'exécution du chant, d'après les traditions et les préceptes du siège apostolique. Ce fut un grand pas vers la propagation du chant grégorien en Allemagne; mais plus tard, l'arrivée d'un chantre romain, dans la célèbre abbaye des bénédictins de St. Gall, acheva de le répandre dans ces contrées.

Malheureusement peut-être cette diffusion du chant si harmonieux de St. Grégoire fut une des causes de son altération. En passant d'une nation dans une autre, livré à des mains inhabiles qui en altéraient la beauté dans des copies inexactes, surchargé par des chantres maladroits qui prenaient à tâche de l'adapter au goût de chaque pays, il perdit bientôt sa belle simplicité sous des dehors indignes de lui.

Quelques écrivains fixent la décadence du chant ecclésiastique à l'époque des croisades ou vers le

Digitized by Google

milieu du XIII^e^ siècle. Je ne sais s'il faut vraiment arriver jusque-là pour en assigner les commencements. Il me semblerait plus probable qu'à cette époque on n'a fait que continuer ce qui avait été déjà commencé. Vous remettrai-je devant les yeux ce qu'écrivait déjà Sigebert en l'année 774? Le roi Charlemagne, dit-il, ne pouvant supporter la dissonnance qui existait entre le chant ecclésiastique romain et celui en usage dans les Gaules, jugea qu'il valait mieux puiser à la source pure qu'à l'eau bourbeuse du ruisseau qui en découle, et envoya deux clercs à Rome pour y apprendre le chant authentique. La mort de ces deux chantres ramena les mêmes désordres, une grande dispute s'éleva même, à cette occasion, entre les chantres français et les chantres romains. Charles la fit cessser en leur adressant cette question : *Dicite palam quis purior et quis melior aut fons vivus aut rivuli ejus decurrentis.* Il demanda même au pape Adrien, qui les lui accorda, Théodore et Benoît, deux chantres trés habiles dans le chant romain, et qui avaient été instruits par St. Gregoire lui même.

Des alternatives, des vicissitudes, des changements analogues et de plus désastreux encore se sont certainement renouvelés dans les temps postérieurs. A dater du 13^e^ siècle surtout, on est allé continuellement de mal en pis, jusqu'à ce que l'autorité papale se soit avisée de s'opposer à de si scandaleux abus. Le remède, à ce qu'il paraît, ne put entièrement guérir la plaie; car S. Pie V, conformément aux décrets du concile de Trente, ordonna une nouvelle édition du missel. Grégoire XIII chargea même Palestrina et son élève Guidetti de la révision générale de l'antiphonaire et du graduel. Guidetti termina avec succès la plus grande partie de l'office divin. Pales-

Digitized by Google

trina, le grand Palestrina fut moins heureux dans son entreprise. Il venait de terminer une partie du graduel dite *de tempore*, lorsque la plume, dit M. l'abbé Janssens, lui échappa de la main, et qu'il renonça à tout jamais à la poursuite d'un travail au-dessus de ses forces. Tant il est vrai qu'il faut quelque chose de plus que du génie musical pour s'occuper avec succès du chant grégorien. Son travail, en effet, suivant le jugement d'hommes experts et le décret de la sacrée Congrégation des rits, fourmille tellement d'erreurs et de variantes, qu'il ne pût servir à l'usage qui lui est propre. Et voilà, s'écrie le célèbre maëstro Baïni, voilà le plus grand homme que l'on connaisse dans l'art et la science de la musique, devenu comme un petit enfant, lorsqu'il avait voulu porter une main profane sur les chants des Pères et des Docteurs du saint Siége. Est-il étonnant que les siècles postérieurs soient venus à leur tour continuer l'œuvre de destruction commencée? Tel est en abrégé l'historique des chants ecclésiastiques, historique bien imparfait, sans doute, puisqu'il nous met dans l'alternative de nous demander à nous-mêmes : Nos pères avaient-ils fait mieux que nous? En architecture, les monuments debout répondent du haut de leur grandeur; en musique, les données, les recherches ne fournissent point encore la solution désirable. Peut-être aussi sommes-nous devenus plus difficiles qu'en ces temps d'heureuse simplicité, où un illustre Pontife aimait, lui aussi, à encourager les arts en descendant au rôle d'instituteur du chant; dans ces temps où un monarque ne dédaignait pas de se revêtir de la chappe aux jours de fête, et de composer des hymnes que l'on chante encore aujourd'hui.

REIMS. — IMP. DE P. REGNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1848-1849.

N° 8.

Séance du 7 Mars 1849.

PRÉSIDENCE DE M. ROBILLARD.

Étaient présents: MM. Bandeville, L. Fanart, Nanquette, H. Landouzy, Max. Sutaine, J.-J. Maquart, Duquénelle, V. Tourneur, Ern. Arnould, F. Henriot-Delamotte, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, A. Henrot, Genaudet, J. Sornin, Gainet, Deleutre et Pierret, membres titulaires;

Et MM. Edm. Arnould et Charlier, membres correspondants.

CORRESPONDANCE MANUSCRITE.

M. le Ministre de l'Instruction publique, par une lettre en date du 22 février 1849, informe l'Académie qu'une somme de 400 fr. vient de lui être allouée sur les fonds destinés aux sociétés savantes.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE IMPRIMÉE.

Histoire sainte abrégée, précédée de l'analyse des livres saints ; par M. Edom, recteur de l'Académie de Reims.

Mythologie élémentaire, contenant un précis de la Mythologie des Égyptiens, des Perses, des Indous, des Scandinaves et des Gaulois ; par le même.

Ces deux ouvrages sont renvoyés à l'examen de MM. Querry et Courmeaux.

Journal de la Société d'agriculture du département des Ardennes, n° 2, 6e année.

Pie IX, Rome et l'Italie; par M. J.-Bte Clerc, membre correspondant de l'Académie. — Renvoyé à l'examen de M. Bandeville.

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

M. Sornin lit un rapport sur l'*Essai de géométrie analytique de la Sphère* ; par M. le professeur Borgnet.

M. Sornin fait hommage à l'Académie d'un travail dont il est l'auteur, lequel est intitulé : *Recherche du nombre des chiffres que fournit à la période une fraction ordinaire réduite en fraction décimale.*

M. Duquénelle lit une note sur une *Médaille gauloise* inédite, trouvée à Reims, dans le faubourg St-Thomas.

M. Robillard donne à l'Académie communication d'un travail ayant pour titre : *Études sur le Moyen-âge.*

Digitized by Google

Lecture de M. Sornin.

—

RAPPORT SUR UN OUVRAGE DE M. BORGNET,
présenté à l'Académie.

—

MESSIEURS,

Vous avez renvoyé à mon examen un ouvrage de M. Borgnet, professeur de Mathématiques à Tours. Ce travail est intitulé : *Essai de Géométrie analytique de la sphère.* Permettez-moi de vous faire concevoir, en peu de mots, quel en est l'objet.

Depuis que Descartes, ce vaste génie qui, embrassant toutes les branches du savoir humain, leur a donné à toutes une nouvelle existence, a montré comment on peut déterminer un point par ses distances à trois plans fixes (c'est ce qu'on nomme les coordonnées de ce point) et comment, par suite, on peut représenter une ligne ou une surface quelconque par la relation constante qui existe entre les coordonnées de chacun de ses points ; depuis lors la science géométrique est tombée dans le domaine de l'analyse, c'est-à-dire du calcul abstrait, et c'est en combinant des équations entre elles qu'on a démontré toutes les propriétés des figures.

A l'ancienne méthode géométrique, aux procédés de Pythagore, d'Apollonius, d'Archimède, particuliers à

Digitized by Google

chacune des questions qu'ils résolvaient, on a substitué une méthode générale à l'aide de laquelle les problèmes les plus difficiles, ceux qui ont le plus embarrassé les géomètres de l'antiquité, et qui nous ont valu ces efforts de génie que nous admirons dans les fragments de leurs œuvres qui nous restent, ne sont plus que des jeux du calcul pour les modernes.

Aussi, avons-nous laissé bien loin derrière nous nos maîtres et nos devanciers, et nos progrès en géométrie se sont accrus à mesure que l'analyse se perfectionnait et prenait un plus rapide essor avec les Newton, les Bernouilli, les Euler, les d'Alembert, les Lagrange.

Cette méthode si belle a cependant un inconvénient qui provient de sa généralité même. Tel résultat qui est une conséquence très simple de la définition d'une figure et des propriétés élémentaires des lignes ne pourra s'exprimer que par une équation très compliquée, et ne s'obtiendra que par des calculs laborieux. Vous comprenez donc pourquoi les géomètres, tout en possédant la fameuse clé qui doit leur ouvrir toutes les portes, tout en entrevoyant quelles opérations doivent leur donner le résultat cherché, s'efforcent cependant de trouver les moyens les plus simples pour parvenir à leur but.

Or, parmi les propriétés géométriques que l'analyse aborde le plus difficilement, ou doit compter les propriétés de la sphère. C'est l'étude de ces propriétés que M. Borgnet a essayé de présenter sous un point de vue tout à fait neuf et ingénieux.

La sphère a la plus grande analogie avec le plan. Comme lui elle est partout identique avec elle-même. Mais sur le plan la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, sur la sphère c'est l'arc de grand cercle qui passe par ces deux points. Si donc, sur un plan on détermine un point par ses projections sur deux axes fixes, par analogie ou déterminera un point

Digitized by Google

de la sphère en le projetant sur l'équateur et un méridien fixe à l'aide de deux arcs de grand cercle. Telle est, sans doute, l'idée qui a conduit M. Borgnet à l'emploi des nouvelles coordonnées dont l'usage simplifie si bien l'étude analytique de la sphère.

Une fois cette représentation admise, chaque point est déterminé par deux angles, chaque ligne par une relation entre ces deux angles.

Ce système de coordonnées sphériques a, il est vrai, le désavantage de ne pas admettre la distinction des signes, de sorte que les coordonnées d'un point conviennent également au point diamétralement opposé, et l'équation d'une ligne à deux lignes symétriques par rapport au centre de la sphère; mais il est toujours, facile de tenir compte de cette double représentation, dans la traduction des résultats analytiques.

Il résulte immédiatement du système de M. Borgnet que toute ligne, produite par l'intersection de la sphère avec un cône dont le sommet est au centre de cette sphère et dont l'équation en coordonnées rectilignes est algébrique, est elle-même représentée par une équation algébrique de même degré en fonction des tangentes des coordonnées sphériques. Il conclut immédiatement delà le moyen de classer les lignes sphériques comme les lignes planes.

Toute équation du premier degré, sur un plan, représente une ligne droite, sur la sphère elle représente un grand cercle.

Une équation du second degré représente, sur un plan, une ellipse, une hyperbole ou une parabole; sur la sphère elle représente l'intersection de cette surface avec un cône elliptique, hyperbolique ou parabolique; et ainsi de suite pour les équations de degrés supérieurs.

Digitized by Google

C'est de là que part M. Borgnet pour étudier les propriétés des courbes sphériques, et il le fait avec une lucidité et une élégance qui rendent cet opuscule précieux au savant comme au professeur.

Vous n'attendez pas, sans doute, messieurs, que j'entre plus avant dans le détail de ces calculs; j'ai déjà trop fatigué votre attention par les aperçus qui précèdent pour que je veuille vous montrer, comment l'auteur déduit de son système, avec la plus grande simplicité, les propriétés les plus remarquables de géométrie sphérique; comment il démontre les théorèmes de Lexeel, de Fuss, de Magnus, de Steiner, de Chasles et tant d'autres propositions dont la découverte isolée a rendu célèbres les noms que je viens de citer.

L'auteur ne se borne pas, d'ailleurs, à montrer comment sa méthode embrasse tout ce qui a été fait jusqu'alors sur la géométrie de la sphère, il généralise plusieurs propriétés, il en découvre quelques nouvelles; en un mot, il nous montre tout ce qu'il y a de fécond dans son invention.

Au milieu des félicitations qu'a du recevoir M. Borgnet sur son excellent travail, un nuage a du le troubler. On a rappelé qu'il y a 12 à 13 ans un professeur de Munster, M. Gudermann, avait employé un système de coordonnées sphériques tout semblable. Hâtons-nous de dire que M. Borgnet l'ignorait complètement. Pareille mésaventure est arrivée à plus d'un d'entre nous. C'est là, en effet, le vice de notre époque, la fièvre de production s'est emparée de nos esprits. En France, nous lisons peu nos ouvrages didactiques, encore moins traduisons-nous les œuvres étrangères; en revanche nous imprimons plus que partout ailleurs.

Voilà pourquoi M. Borgnet sans connaître le travail de M. Gudermann a eu la même idée et l'a exécutée

Digitized by Google

de la même manière. Aussi, le mérite de son œuvre n'a rien perdu pour cela, et nous rendons même grâces à l'heureuse ignorance qui nous a valu un traité des plus savants, et des plus utiles, ce qui n'est pas toujours la même chose.

Digitized by Google

Lecture de M. Duquénelle.

NOTICE SUR UNE MÉDAILLE GAULOISE INÉDITE.

La découverte d'une médaille inédite est un fait assez rare ; mais quand c'est un type nouveau et qui n'a pas d'analogue, c'est une bonne fortune pour l'antiquaire, qui s'empresse de le publier pour le soumettre à l'appréciation des numismatistes.

La médaille que je vais décrire a été trouvée récemment, dans le faubourg St-Thomas, avec d'autres pièces de la Belgique, communes dans cette localité.

Elle représente, au droit, une tête à deux figures réunies et opposées comme sur les médailles romaines, au type de *Janus bifrons*. La figure de gauche, bien conservée, est barbue ; celle de droite, moins visible à cause de la mauvaise fabrique, paraît imberbe. Cette figure double est coiffée d'un casque à rebords qui dessine les formes des deux têtes réunies.

Le revers, un peu concave, offre dans un grenetis un lion en course à gauche, dessous un point dans un cercle.

Poids, 2 grammes 95 centig. ; diamètre, 18 millim.

Parmi les médailles gauloises conservées au cabinet des antiques à la bibliothèque nationale, collection que l'on

Digitized by Google

regarde comme la plus riche et la plus complète, il n'existe aucune pièce semblable à celle que je publie aujourd'hui. J'ai compulsé avec soin la savante description qu'en a donnée dernièrement M. Duchalais, et cette médaille n'y est pas indiquée. Je l'ai également cherchée dans plusieurs recueils de numismatique gauloise, et je n'ai pu découvrir nulle part aucune pièce analogue.

Dans l'état actuel des études de la numismatique gauloise, on ne connaît que deux médailles qui offrent la réunion de plusieurs têtes, ce sont : 1° une pièce d'argent qui représente au droit deux têtes accolées, avec la légende IIROMILOS, et placée parmi les incertaines de la Narbonnaise ; 2° le petit bronze si curieux à trois têtes, avec la légende REMO: que tout le monde connaît ici.

La médaille que j'ai acquise et qui présente un type unique, exceptionnel, est donc une variété nouvelle inédite, et bien digne de fixer la curiosité des antiquaires et de provoquer des recherches pour en déterminer l'attribution et le classement.

Cette pièce, comme le plus grand nombre des médailles gauloises, est une imitation du type romain que l'on rencontre sur les monnaies de bronze, le type de Janus. Il y a néanmoins cette différence, que sur les *as* la tête de Janus est nue et laurée ; tandis que sur cette pièce la tête est casquée, comme celle des *Dioscures* sur les déniers des familles consulaires. Mais les *Dioscures* sont toujours représentés sous les traits de jeunes gens imberbes, et ce ne sont pas eux qu'offre notre médaille. Je laisse à de plus érudits le soin d'expliquer l'allégorie de cette double tête tout en pensant que la sagacité des numismatistes pourra bien échouer devant cette énigme, comme cela est arrivé pour les deux médailles citées plus haut. Car les interprétations qu'on en a données sont contestables et contestées.

Digitized by Google

D'après la méthode adoptée par M. Lambert, conservateur du musée de Bayeux, dans son *essai sur la numismatique gauloise,* on classerait cette pièce dans la troisième période, à l'époque à laquelle les Gaulois abandonnèrent les types grecs, pour imiter la monnaie des Romains leurs conquérants, sans pour cela abandonner complètement les emblèmes nationaux qui leur étaient propres, ainsi cette médaille au droit est de fabrique Romaine et au revers on remarque le lion qui se retrouve souvent sur les monnaies gauloises, symbole allégorique de la chaleur, des feux solaires, des feux atmosphériques, selon quelques auteurs. Cette considération me parait quelque peu poétique pour l'état de civilisation et d'instruction de cette époque. Je crois plutôt à un emblème de la force et du courage, qui étaient les qualités dominantes et reconnues des Gaulois.

Je ne sais quant à présent à quelle localité on doit l'attribuer cette médaille. L'absence de légende et la nouveauté du type présentent dans les recherches des difficultés sérieuses. Mais si pour les médailles incertaines ou anepigraphes, on adopte une classification d'analogie, c'est-à-dire si l'on catalogue ces pièces à la suite de celles qui connues et classées, présentent quelque point de ressemblance, je proposerai d'attribuer à notre localité cette médaille inédite puisque le lion qui figure au revers est un type principal que nous retrouvons, sur une médaille du pays rémois, sur la pièce de REMOS ATISIOS ainsi que sur beaucoup de pièces du pays des Rémois et des Catalauniens.

Cette proposition que je hasarde pourra être discutée, mon opinion basée sur des preuves bien légères on la contredira, je m'y attends, je le désire même; mais en présentant une monnaie nouvelle, il m'a bien fallu en proposer l'attribution, et jusqu'a décision contradictoire, je la classerai parmi les médailles de la Gaule-Belgique.

Digitized by Google

BULLETIN RÉTROSPECTIF.

Lecture de M. L.-F. Clicquot.

LA LIBERTÉ.

ÉPODE.

I.

Epig. Dieu seul est grand!
Massillon.

Je l'ai vu passer sur la terre,
Il montait un blanc destrier,
Dans sa main grondait le tonnerre,
L'éclair rayonnait sous son pied !

Et le jeune homme ardent sentait son âme émue,
Et la vierge craintive en fuyant gémissait :
Et le père étonné tressaillait à sa vue,
Et la mère le haïssait !

Il marchait... une armée entière
Naissait sous les pas du coursier :
Et docile à son cri de guerre
Bruissait comme un flot d'acier !

Et le flot soulevé, parcourant la carrière
Dans son flanc orageux, balayait à la fois
Et roulait pèle-mèle en son immense ornière
Soudan, doge, empereurs et rois !

Digitized by Google

Je l'ai vu passer sur la terre,
Il montait un blanc destrier,
Dans sa main grondait le tonnerre,
L'éclair rayonnait sous son pied !

Et j'ai vu dans sa main s'éteindre le tonnerre,
Et je l'ai vu tombé sous son sceptre d'acier :
J'ai vu le torrent sec, j'ai vu comble l'ornière,
Et lui, *seul*, *mort*, *sur un rocher* ! ! ..

Et j'ai vu *deux fois*, la patrie
Llvrée en proie à l'étranger :
Et j'ai vu la foule ébahie
AUX PIEDS D'UN AUTRE SE RANGER !,...

Et du dompteur des rois qui, dans sa course altière,
Du midi jusqu'au nord s'élançait d'un seul bond,
il ne subsiste rien, qu'une froide poussière,
UN OBÉLISQUE VIDE, UN NOM !...

C'est, qu'ébloui par la victoire,
Il oublia dans sa fierté,
Que même, au dessus de la gloire,
L'HOMME PLACE LA LIBERTÉ !....

Et c'est qu'il oublia, dans son erreur profonde,
Que, QUAND PAR L'HOMME AUX ROIS UN DÉFI FUT JETÉ,
Il ne combattait pas pour le sceptre du monde,
Mais pour son droit, LA LIBERTÉ !

LA LIBERTÉ !.... que sur la terre
Aucun bien ne peut remplacer :
Sans qui tout trône est éphémère,
Sans qui, toute loi doit passer !....

Regardez ce sénat redoutable, inflexible,
Tout tremblait, tout tombait sous son rude niveau !..
Il criait : *Liberté !*... mais son sceptre terrible
Était LA HACHE DU BOURREAU !

Et pourtant !... A CE CRI MAGIQUE
Au trépas l'homme s'élançait :
Et devant son choc héroïque
Le monde effrayé fléchissait .!...

Digitized by Google

Mais lorsque *fou du sang* d'une sainte victime
Son frénétique soc heurta la Liberté,
La vengeance accourut.. . Il roula dans l'abîme
A la voix de l'*homme irrité !*

Flottant de tempête en tempête,
Le vertige la déborda :
Jusqu'au jour suprême où sa tête
Tomba *sous le pied d'un soldat !*...

Ce sénat monstrueux, sénat Sardanapale,
Qui dans l'or et l'orgie au grand jour se roulait,
Quand *l'homme vint*, et mit fin à la saturnale,
Fut renvoyé comme un valet !

Et sur cette tourbe impuissante,
Fuyant en jettant de vains cris,
Le soldat, en posant sa tente,
Jetlait un regard de *mépris !*..

Et ce vaste mépris, cette immense colère,
Qui dès longtemps grondait dans l'âme du héros,
Atteignirent soudain la *Nation entière*,
Et l'envahirent de leurs flots !

Il l'avait vue *humble*, *asservie*,
Sous l'étreinte de la terreur,
Prosterner sa tête *avilie*
Aux pieds d'nn lâche dictateur!...

Et de ces temps honteux, pour effacer l'histoire
Et pour lui rendre un jour, aux yeux du monde, un rang,
It cloua sur son front le sceau de la victoire,
ET LA BAPTISA DANS LE SANG !

Et ce vainqueur des Rois, naguère
Soldat pauvre, *inconnu*, *sans nom :*
Devenu maître de la terre,
LA NOMMA GRANDE NATION !

Et courant, en géant, de victoire en victoire,
Il ceignit des César le bandeau redouté :
Et sous l'immense amas des palmes de la gloire,
Il étouffa LA LIBERTÉ !!!.. .

Digitized by Google

Je l'ai vu passer sur la terre,
Il montait un blanc destrier ;
Dans sa main grondait le tonnerre,
L'éclair rayonnait sous son pied !

Et je le vis, un jour, couché sur la poussière,
Et je vis, dans le ciel, son astre s'effacer :
Et son aigle, en pleurant, s'envoler vers son aire,
Et lui, SEUL MORT, SUR UN ROCHER !...

II.

Et cependant, sur la montagne
Brillait le doux flambeau du jour :
La fleur parfumait la campagne,
L'oiseau disait son chant d'amour.

Et sous le frais arceau d'un champêtre bocage
Errait en méditant la dame du château,
Et sous le grand ormeau la vierge du village
Dansait au son du chalumeau.

Et sous la chaumine enfumée
Le vieux laboureur, en gaîté,
Chantait d'une voix animée
Le bon vin et LA LIBERTÉ

Et le noir forgeron, sur sa bruyante enclume,
En cadence frappait le métal rougissant ;
Et le savant tassait volume sur volume,
Et la mère berçait l'enfant.

Et tout cheminait sur la terre,
Le calme suivait l'ouragan ;
L'aube ramenait la lumière,
La nef flottait au gré du vent.

Et le roi des forêts dormait dans sa tanière,
Et le pêcheur tendait ses rêts sur l'Océan,
Et du croyant au ciel montait l'humble prière :
Hommes ! c'est que DIEU SEUL EST GRAND !...

Faibles humains, ombre et poussière,
Du sort, victimes, intruments :
Sur vous, par vous, dans sa colère,
Dieu signale ses jugements.

Digitized by Google

N'oublions pas que Dieu nous a mis sur la terre
Pour honorer son nom, le craindre, le chérir :
Pour nous entr'aimer tous, comme un frère aime un frère,
Pour souffrir un jour, et mourir !

Unissons-nous dans la prière,
Laissons tourbillonner le flot
Des cataclysmes de la terre ;
LE DESTIN DE L'HOMME EST PLUS HAUT !

Tout s'éteint, tout finit dans ce monde fragile ;
L'homme jette en passant le cri tant répété :
Liberté, Liberté !!.. L'Auteur de l'Évangile
Créa le doux mot CHARITÉ !

Au fond de la prison charnelle,
Cette clameur de liberté ;
C'est l'âme, dont la voix révèle
Son instinct d'immortalité !

Liberté, c'est le cri de l'esprit qui soupire,
Du captif de la chair c'est l'accent exalté ;
La Liberté, c'est Dieu, c'est l'âme qui respire
L'éternité, l'immensité !

Si, sur nous, Dieu, parfois sévère,
Abaisse son doigt irrité ;
Son courroux est celui d'un père,
Que bientôt calme la bonté.

Ne courbons pas, sous le fléau de la souffrance,
Ainsi que des captifs, notre front abattu ;
Levons-le fièrement, en chrétiens ; l'espérance
Est un devoir, une vertu !...

Et tout marchera sur la terre,
Le calme suivra l'ouragan,
L'aube amènera la lumière,
La nef glissera sous le vent.

Le lion dormira dans sa sombre tanière,
Le pêcheur étendra ses rêts sur l'Océan ;
Et du croyant au ciel ira l'humble prière,
Car Dieu, toujours, est bon et grand !...

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1848-1849.

Nos 10 et 11.

Séance du 16 Mars 1849.

PRÉSIDENCE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE.

Étaient présents : MM. Saubinet, Bandeville, L. Fanart, Nanquette, H. Landouzy, Querry, J.-J. Maquart, Duquénelle, Eug. Courmeaux, Aubriot, F. Henriot-Delamotte, H. Paris, L.-H. Midoc, Decès, Lechat, Sornin, Gainet, Deleutre, Pierret et Ch. Poisson, membres titulaires ;

Et MM. Leuschenring et Sévestre, membres correspondants.

CORRESPONDANCE MANUSCRITE.

M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse demande pour

Digitized by Google

cette Société la suite des *Séances et Travaux de l'Académie de Reims*, et offre en échange la collection des *Mémoires de l'Académie de Toulouse.*

M. l'abbé Poquet, secrétaire de la Société archéologique de Soissons, envoie le premier volume du *Bulletin* de la Société, et demande un échange de publications entre l'Académie de Reims et la Société de Soissons.

L'Académie des Sciences morales et politiques accuse réception des *Séances et Travaux de l'Académie de Reims.*

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, envoie un *bon* pour retirer le volume de ses Travaux pendant l'année 1848.

M. Joly, membre correspondant, fait part de sa nomination à la chaire de rhétorique du lycée de Montpellier, et exprime son regret de s'éloigner de l'Académie.

CORRESPONDANCE IMPRIMÉE.

Bulletin de l'Athénée de Beauvais, second semestre de 1848.

La Belgique industrielle, journal hebdomadaire.

Recueil des actes du XII^e^ *et du* XIII^e^ *siècles en langue Wallone du nord de la France*, publié avec une introduction et des notes par M. Taillar.

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

M. Lechat lit un rapport sur une thèse soutenue par M. Lies, membre correspondant, thèse qui a pour titre : *Recherches chimiques sur quelques silicates.*

M. H. Paris fait un rapport oral sur une *Ode de M.*

Digitized by Google

Seure, *contre le Divorce*. Il lit cette pièce en entier avec la lettre de M. V. Hugo, à qui cette ode était adressée.

M. Eug. Courmeaux termine le rapport qu'il a commencé dans une précédente séance sur les *Poésies* de M. Tampucci.

Le premier vendredi d'avril étant le vendredi-saint, l'Académie décide, sur la proposition de son Président, que la Séance prochaine sera anticipée de huit jours et aura lieu le 30 mars.

Digitized by Google

Séance du 30 Mars 1849.

—

PRÉSIDENCE DE M. BOUCHÉ DE SORBON.

—

Étaient présents : MM. Bandeville, L. Fanart, Nanquette, H. Landouzy, Querry, Max. Sutaine, Duquénelle, Eug. Courmeaux, F. Pinon, Aubriot, F. Henriot-Delamotte, H. Paris, L. H. Midoc, Decès, Lechat, Sornin, Gainet, Velly, Deleutre et Pierret, membres titulaires ;

Et MM. Leuschenring et Duchesne, membres correspondants.

M. le Recteur de l'Académie de Reims assiste à la séance.

CORRESPONDANCE MANUSCRITE.

M. le Sous-Préfet de Reims adresse à la Compagnie une lettre par laquelle il lui exprime son regret de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

M. Ch. Christian Rafn, secrétaire de la Société des antiquaires du nord, à Copenhague, remercie l'Académie du titre de correspondant qu'elle lui a conféré, et lui offre plusieurs ouvrages dont il est l'auteur.

CORRESPONDANCE IMPRIMÉE.

Mémoire de la Société royale des antiquaires du Nord, 1845-1847.

Annaler for Nordisk oldkyndighed of historie.

Digitized by Google

Guide to Northern Archeology.

Mémoire sur la découverte de l'Amérique au X^e *siècle*, par Ch. Rafn.

Congrès scientifique de France, XV^e session, tenue à Tours en 1847; 2 vol. in-8°.

Bulletin de la Société académique, agricole, etc. de l'arrondissement de Falaise.

Mémoires de la Société des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube; tom. 7, 2^e série.

Table générale des matières contenues dans les n^os 1 à 100 de la 1^ere série des mémoires de la même Société.

L'Étude, journal d'éducation et d'instruction, tom. 1, 2^e année, février.

Société d'émulation du département du Jura.

Journal de la Société d'agriculture du département des Ardennes, VI^e année, mars 1849.

Extrait des Séances de la Société d'agriculture et du commerce de Caen, par M. G. Mancel, 1848.

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

M. H. Paris lit un travail sur la politique royale en France.

M. L. Fanart communique une note adressée par lui à la commission chargée de surveiller la restauration des orgues de France, commission dont il est membre. Dans cette note, l'auteur démontre par des considérations artistiques, contre les préjugés de la routine, la nécessité d'accorder les orgues au ton actuel de l'orchestre.

M. Edom, recteur de l'Académie, donne lecture d'une note sur un ouvrage du P. Girard, intitulé : *Cours éducatif de langue maternelle à l'usage des écoles et des familles.*

Digitized by Google

Lecture de M. Lechat.

—

RAPPORT SUR LE MÉMOIRE DE M. LIES.

—

M. Lies a présenté à l'Académie une thèse de chimie, soutenue devant la Faculté des sciences de Montpellier, pour obtenir le grade de docteur. Cet ouvrage a pour titre : *Recherches chimiques sur quelques silicates.*

L'auteur s'est proposé d'étudier, tant au point de vue chimique qu'à celui de leurs propriétés absorbantes pour l'eau, les terrains d'alluvion qui se trouvent à la surface du sol dans plusieurs parties des départements des Ardennes et de la Marne, et qui y forment la partie cultivée. Cette étude avait un double but : celui de reconnaître dans les propriétés de ces terrains les causes qui les rendent propres à l'agriculture, et celui de juger, autant que possible, par leurs caractères chimiques, s'ils sont de la même époque géologique et quelles sortes de roches désagrégées ont servi à leur formation.

M. Lies a formé de ces alluvions six groupes : « 1° les limons qui recouvrent dans le nord du dé» partement des Ardennes, et notamment entre Char» leville et Monthermé, les assises du terrain ardoisier;

Digitized by Google

» 2° les limons qui reposent, avec une puissance no-
» table, sur les étages liassiques, auprès de Mézières
» et de Sedan ; 3° ceux qu'on trouve dans les dépres-
» sions des terrains oolitiques ; 4° les sables plus ou
» moins argileux qui sont déposés aux pieds des affleu-
» rements des grès verts ; 5° les limons argileux au-
» dessus de la formation crayeuse ; 6° enfin les terres
» rouges sableuses que l'on voit à des niveaux élevés
» au-dessus des calcaires grossiers et de l'étage des
» meulières. »

Les expériences sur les propriétés absorbantes de ces trois divers terrains d'alluvion ont été faites de la manière la plus simple. On imbibait d'eau sur un filtre un poids connu de terre ; lorsque la dernière goutte était tombée, une pesée donnait la quantité d'eau absorbée par la terre. Le filtre, placé ensuite sur une claie d'osier dans un appartement à une température à peu près constante, était pesé à 5 heures du matin et à 5 heures du soir tous les jours, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de variation dans le poids trouvé. Ces pesées donnaient des indications sur le mode de dessication des terrains. Avant l'expérience, les terres n'étaient pas complètement desséchées ; on n'avait fait que les exposer pendant quelques jours au soleil.

Les analyses chimiques ont dû présenter une grande difficulté à l'auteur, à cause du grand nombre de substances entrant dans la composition des terrains examinés, et de l'incertitude sur la manière dont les eléments y sont unis entre eux.

Cette partie chimique, la plus importante et la plus difficile du travail, a conduit l'auteur aux conclusions suivantes :

Digitized by Google

« Toutes les alluvions, qui recouvrent les divers » étages, depuis le terrain silurien jusqu'à celui des » meulières tertiaires, sont composées essentiellement » d'un silicate d'alumine et d'eau à proportions bien » définies et de débris quartzeux et feldspathiques. » Diverses substances compliquent ce mélange : c'est » principalement le peroxide de fer hydraté, des sili- » cates magnésiens qui peuvent provenir de minéraux » chlorités, et quelquefois le carbonate de chaux. »

M. Lies, en se fondant sur les propriétés chimiques, a pu établir deux groupes dans les terrains qu'il a examinés.

« Cette division est d'autant plus intéressante qu'elle » se trouve en rapport avec les subdivisions géologi- » ques. Ainsi, il est remarquable que toutes les allu- » vions qui cachent les affleurements du terrain silu- » rien, du lias, des calcaires jurassiques et des grès » verts aient pour élément principal l'argile A^2 Aq S^3, » quels que soient leur niveau topographique, leur si- » tuation, l'allure du gisement, etc., tandis qu'à partir » de la craie, tous les dépôts superficiels, jusqu'aux » terrains les plus récents, sont caractérisés par l'ar- » gile A^2 Aq^2 S^3.

» Cette différence de composition suffit sans contre- » dit pour faire rapporter ces dépôts au moins à deux » périodes distinctes, et ce caractère doit être pris en » considération, puisque les caractères de superpo- » sition, de stratification et les données paléontolo- » giques manquent dans les dépôts superficiels des » Ardennes et de la Marne. »

Le travail de M. Lies, très important, surtout sous le rapport chimique et géologique, nous a paru mériter l'approbation de l'Académie.

Digitized by Google

BULLETIN RÉTROSPECTIF.

—

Lecture de M. H. Landouzy.

—

NOTE SUR UNE MODIFICATION DE LA SONDE A DARD POUR L'OPÉRATION DE LA TAILLE HYPOGASTRIQUE.

—

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie une sonde à dard modifiée de manière à éviter l'introduction préalable de l'algalie ordinaire, lorsqu'on fait précéder la taille hypogastrique de l'injection de la vessie.

A la partie supérieure de la sonde à dard de frère Côme j'ai soudé un ajutage creux qui communique obliquement avec l'intérieur de la sonde et qui se ferme à volonté, soit au moyen d'un petit robinet, soit au moyen d'un bouchon de bois ou de cire. Or, comme la tige du dard ne remplit pas assez la sonde pour empêcher le passage du liquide, il en résulte qu'une seringue à injection étant fixée sur l'ajutage, le liquide pénètre facilement dans la vessie.

Les anciennes sondes à dard peuvent toutes recevoir cette légère addition; il suffit de s'assurer préalablement que l'eau passe avec liberté entre le dard et les parois de la gaine.

Il y a déjà deux ans que j'ai fait exécuter cette modification par M. Charrière, après une opération de taille hypogastrique dans laquelle l'état de l'urêtre

Digitized by Google

avait rendu les deux cathétérismes très pénibles et notablement allongé l'opération ; mais je n'avais encore essayé l'instrument que sur le cadavre, lorsqu'au mois de juillet dernier j'eus occasion de le soumettre à une épreuve définitive dont voici l'exposé sommaire.

Le 24 janvier 1848, j'avais pratiqué, avec l'aide de mes confrères Collinet et Faille, la taille latéralisée au Sieur M..... de Tagnon (Ardennes), sans qu'il eût été possible d'extraire le noyau du calcul.

La lame du lithotome avait été écartée de 30 millimètres, et la plaie portée presque immédiatement à 35 millimètres, à l'aide du bistouri boutonné. Dès les premières tentatives d'extraction, une seconde incision de 20 millimètres environ avait été faite à droite, et, malgré cette ouverture qui ne pouvait être plus considérable sans dépasser les limites de la prostate, il fut impossible d'extraire le calcul.

Les tenettes abandonnaient la pierre dès les premiers efforts de traction et revenaient chargées chaque fois d'un épais mortier formé par la substance corticale. Nous avions essayé en vain de la briser ; les branches des plus fortes tenettes à forceps se faussaient sans la rompre, et le litholabe d'Heurteloup ne pouvant, en raison du volume de la pierre, la saisir que par une petite partie de son contour, s'échappaient en sillonnant la substance corticale dès qu'on faisait mouvoir le pignon.

L'indication était manifeste ; il fallait à l'exemple de Franco, et comme l'avait fait, quelques jours auparavant, mon ami le docteur Voillemier à l'Hôtel-Dieu de Paris, pratiquer immédiatement la taille sus-

Digitized by Google

pubienne. Mais l'éther avait produit chez le malade un état d'exaltation qui allait jusqu'à la fureur, et la prudence nous ordonnait d'ajourner.

La convalescence se fit rapidement. Pendant les premiers mois qui suivirent, le malade souffrit beaucoup moins qu'avant l'opération; mais les douleurs redevinrent bientôt intolérables, et, le 4 juillet, assisté de mes confrères Collinet de Tagnon, Canard de Voisigny, Jolly de Rethel, Faille de Juniville, Godard de Gomont, et de M. Coutin, élève en médecine, je pratiquai la taille hypogastrique.

Le malade, ayant été soumis à l'inhalation du chloroforme, la sonde fut introduite, et l'injection poussée aussitôt par mon ajutage. L'incision des parois abdominales n'offrit aucune difficulté; l'ouverture de la vessie fut facilitée par la saillie du dard, et la pierre rapidement extraite, après un débridement de quelques lignes sur les tissus tendus par l'écartement des tenettes.

Le calcul offrait 80 millimètres dans son plus grand et 75 dans son plus petit diamètre.

A en juger d'après les fragments de coque encore intacts sur le noyau, il avait 10 millimètres de plus lors de la première opération, c'est-à-dire, avant que la première couche n'eût été enlevée presque entièrement par les tenettes.

La guérison complète eut lieu sans la moindre fièvre, sans le moindre accident, et, moins d'un mois après, le malade avait repris ses travaux.

Cette modification si simple qu'on ose à peine en revendiquer l'invention, si naturelle que je serais surpris de ne pas apprendre qu'elle a déjà été faite par

Digitized by Google

d'autres avant moi, cette modification engagera sans doute à recourir plus souvent à l'emploi simultané de l'injection et de la sonde à dard.

Malgré l'utilité si incontestable de ces moyens auxiliaires, les chirurgiens hésitent souvent, en effet, à les employer ensemble, d'une part, en raison des douleurs que provoque quelquefois un double cathétérisme et des difficultés qu'il rencontre chez un certain nombre de calculeux; et, d'une autre part, en raison de l'allongement notable qu'en éprouve l'opération.

On se trompe évidemment quand on regarde la sonde à dard comme dispensant de l'injection vésicale, et l'injection comme dispensant de la sonde. Ces deux moyens se complètent mutuellement et n'ont pas le même résultat. L'injection éloigne le péritoine en distendant la vessie, et donne à l'incision des parois abdominales une sécurité qu'aucune autre précaution ne saurait égaler. La sonde à dard élève seulement un des points de la vessie, permet au chirurgien de fixer un lieu d'élection pour l'incision du viscère, et fraie au bistouri une voie assurée pour arriver dans sa cavité.

A la rigueur, l'injection peut remplacer la sonde à dard, mais la sonde à dard ne peut remplacer l'injection. De telle sorte que, substituant la sonde à dard à l'algalie ordinaire pour faire l'injection, on reste libre de se servir du dard ou de le laisser dans sa gaine, selon les conditions qui se présentent pendant l'opération.

Quant à remplacer l'injection par un moyen plus simple, c'est-à-dire, par la sécrétion naturelle, en recommandant aux malades de retenir leurs urines

Digitized by Google

pendant plusieurs heures avant l'opération, c'est là un de ces conseils donnés par les théoriciens seuls, et dont le moindre inconvénient est de ne pouvoir être mis en pratique une fois sur cent.

Sans doute, il est un moyen de porter l'opération à son maximum de simplicité, c'est de s'en rapporter aux seules données anatomiques, et d'opérer sans la sonde de F. Côme, sans injection préalable, et même sans avoir essayé de faire conserver les urines dans la vessie; mais ces prétendues simplifications compliquent étrangement l'opération. Très faciles sur le cadavre, très bonnes dans les cours, comme exemple de dextérité chirurgicale, si elles rendent plus court, dans la pratique, le début de l'opération, elles peuvent l'allonger considérablement à la fin, lorsqu'on arrive au péritoine et à la vessie, surtout chez les malades dont les parois abdominales sont chargées de tissu cellulaire ou fortement contractées.

En résumé, la taille hypogastrique étant, dans certains cas donnés, et, en particulier, quand la pierre a plus de 6 centimètres de diamètre, la seule méthode rationnelle de cystotomie, et cette opération étant rendue plus facile et plus sûre par l'injection et la sonde à dard, il y a avantage manifeste à remplir ce double but à l'aide d'un seul instrument, et à faire par conséquent à la sonde de frère Côme la légère addition que je propose.

Je n'attache, on le pense bien, aucune importance à une idée aussi simple, et je me serais reproché même d'en entretenir l'Académie, si je ne savais combien sont précieuses les moindres modifications, lorsqu'elles ont pour résultat d'enlever quelques instants à une opération, quelques douleurs à un opéré, sans diminuer, surtout, la sécurité de la méthode.

Digitized by Google

Lecture de M. Edom.

—

COURS ÉDUCATIF DE LANGUE MATERNELLE,
A L'USAGE DES ÉCOLES ET DES FAMILLES ;

Par Grégoire Girard,

De l'ordre des Cordeliers, membre correspondant de l'Institut de France, chevalier de la légion d'honneur, ancien préfet de l'école française de Fribourg.

—

Cet ouvrage est le plus remarquable que l'on ait publié depuis longtemps, pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse. Cette opinion n'est pas seulement la nôtre ; c'est l'opinion d'un ministre de l'instruction publique qui a jugé le livre du Père Girard ; c'est l'opinion de l'Académie française qui l'a couronné (1). L'idée en est simple, comme le sont ordinairement les découvertes du génie ; elle n'en est pas moins le résultat d'une profonde observation, et (ce qui est plus précieux encore en cette matière), le fruit d'une longue expérience.

Le Père Girard, que des facultés éminentes ont fait appeler au haut enseignement de la philosophie,

(1). Dans sa séance publique du 29 août 1844, sur le rapport de M. Villemain, alors ministre.

Digitized by Google

n'a pas dédaigné de consacrer vingt ans de sa vie à l'instruction et à l'éducation des petits enfants, à la direction d'une simple école primaire. Il s'est alors demandé : quelle est la méthode la plus sûre pour arriver au but si important de l'enseignement populaire, qui doit être de développer, chez les enfants, non-seulement les facultés intellectuelles, mais encore les qualités morales ; de former tout à la fois leur esprit et leur cœur ? Dans le siècle dernier, le bon et savant Rollin s'etait posé la même question, en l'appliquant à l'instruction secondaire ; on sait comment il l'a résolue dans son immortel *Traité des études*. Mais, (sans vouloir toucher à une gloire, qui est une des plus pures de la France), combien le succès était plus facile ! Quelle différence entre les moyens ! D'un côté, l'antiquité avec ses grands écrivains ; la littérature avec ses chefs d'œuvre ; — de l'autre, de simples exercices de lecture, d'écriture et de grammaire. Mais que ne peut le génie de la charité chrétienne ? Voici la méthode que le P. Girard puisa dans ce sentiment fécond. Il est né le cinquième d'une famille de quinze enfants. En se rappelant les premières leçons qu'il avait vu donner à ses jeunes frères par une mère dévouée, il fut frappé de la manière ingénieuse dont elle mettait la parole sur leurs lèvres, de l'art avec lequel elle leur fournissait et les mots et les idées qu'ils expriment ; faisant ainsi marcher de front les progrès du langage et ceux de l'intelligence. « Ma mère, dit-il, mettait » dans ses nobles fonctions une tendresse, une activité, » une grâce que je n'ai pas retrouvées chez toutes » les premières institutrices de l'enfance ; mais partout » j'ai rencontré le même fond .... Cet art, en effet, » n'est point chez la mère le fruit de l'étude ou de

Digitized by Google

» la réflexion. On dirait qu'elle agit par un instinct » supérieur qui tient à la maternité, et qu'elle n'est » qu'un instrument docile en d'autres mains. » — Mais cette première maîtresse de langue, comme l'appelle le P. Girard, ne veut pas seulement éclairer l'esprit de son élève et le familiariser avec le langage, elle veut encore lui former le cœur à tout le bien qu'elle connaît. En lui apprenant à distinguer les objets sensibles, elle éveille en lui les qualités morales, et lui parle déjà du Dieu qui a créé tout ce qu'elle lui montre.

Telle est la méthode que le P. Girard adopta lui-même, et qu'il a justement nommée *Méthode maternelle*, puisqu'elle n'est que la continuation de celle que la mère emploie, sous l'inspiration de la nature. Cette méthode est exposée en théorie et développée dans un premier volume, qui a pour titre de *l'Enseignement régulier de la langue maternelle*. Il renferme les conseils et les instructions nécessaires aux mères de famille et aux instituteurs, qui voudront suivre le système d'enseignement du P. Girard. Il offre les vues les plus utiles sur l'art difficile d'élever et d'instruire la jeunesse; c'est le meilleur traité de pédagogie que nous possédions. — C'est ce premier ouvrage du P. Girard que l'Académie Française a jugé digne d'un des prix fondés par le vénérable Montyon. « La méthode de l'au- » teur est-elle tout entière dans ce premier ouvrage, » dit M. Villemain? Non sans doute. Le détail et les » applications manquent; mais on discerne les prin- » cipes lumineux du maître; on entend sa voix per- » suasive, son accent du cœur, qui rappelle quelque » chose de Fénélon et de Rollin, avec une sorte de » liberté moderne et de judicieuse hardiesse. »

Digitized by Google

C'est dans un second ouvrage intitulé *Cours éducatif de langue maternelle*, que le P. Girard a présenté les applications de sa méthode et développé son système. Cet ouvrage se compose de deux parties. La première comprend : 1° La syntaxe de la proposition ; 2° La conjugaison par proposition ; 3° Le vocabulaire. — L'auteur fait marcher de front l'étude de ces trois choses. L'enfant, en conjugant le verbe par proposition, n'est plus condamné, comme par nos grammaires ordinaires, à l'ennui d'un exercice mécanique ; ici il ne cesse d'exprimer des pensées, qui, choisies avec soin, captivent son attention, éclairent son esprit et forment son cœur. L'étude de la syntaxe lui apprend à distinguer les éléments dont se compose la proposition, et le vocabulaire lui indique la formation des mots en les ramenant à leur racine.

On aperçoit tous les avantages de cette méthode, qui, par l'intérêt que présente la synthèse, fait disparaître la sécheresse de l'analyse, et la rend même attrayante, en l'appelant à satisfaire la curiosité naturelle à l'enfant. Cette innovation dans l'étude de la grammaire suffirait seule pour révéler un esprit éminent. Mais là ne se borne pas le mérite du P. Girard. Ce qui distingue surtout sa méthode, c'est l'art avec lequel il captive l'attention de l'enfant et exerce toutes ses facultés, en les tenant en action, pour qu'il trouve lui-même les choses que le maître veut lui apprendre.

Ainsi, s'agit-il de faire connaître à des commençants quel est le premier élément du langage, le nom ? le P. Girard ne s'attache pas à le définir; il sait que les définitions ne sont comprises qu'après des applications nombreuses; il se réserve de les en faire sortir plus tard. Il se contente de dire à ses élèves : « Chacun de

Digitized by Google

» nous a un nom de famille. Dites-m'en quelques-
» uns.... »

La réponse faite, il continue : « Les personnes de
» la même famille ont en outre, pour se distinguer
» les unes des autres, des noms de baptême ou des
» prénoms, tels que *Jean*, *Louis*. » Dites-m'en
» d'autres.....

« Nous nommons aussi les personnes du nom de
» leur pays ou de leur ville, et nous disons : *un Fran-*
» *çais, un Lyonnais, un Suisse, un Fribourgeois*.....
» Trouvez-en de semblables....

» Les personnes des deux sexes sont occupées de
» différentes choses, et on les nomme d'après leur
» état. — Dites-moi des noms de personnes qui s'oc-
» cupent de notre nourriture, comme le *Laboureur*, la
» *Jardinière;* qui travaillent à nous vêtir, comme la
» *Fileuse*, le *Tisserand*..... Dites-moi des noms d'ou-
» vriers qui travaillent le bois, comme le *Bûcheron*,
» le *Tourneur*....., qui travaillent les métaux pour
» notre usage, comme l'*Orfèvre et l'Horloger*.... Vous
» êtes loin, mes enfants, d'avoir nommé toutes les
» personnes qui s'occupent de vos divers besoins, et
» cependant vous en avez dit assez pour comprendre
» que vous ne vivez que du travail d'autrui. Ne serait-
» il pas honteux que vous ne fissiez rien pour vos sem-
» blables ? » C'est ainsi que, par un art admirable, le P. Girard sait allier des leçons de morale à l'enseignement le plus élémentaire, et qu'il en fait disparaître l'aridité, par l'intérêt qu'il sait y répandre. Mais il ne se contente pas d'exprimer des vérités utiles dans les exemples qu'il choisit, avec un soin extrême, comme on en peut juger par ceux-ci, qui viennent, dans le vocabulaire, à la suite des mots *flatteur*, *séducteur*,

Digitized by Google

sauveur, grand, grandeur, aigreur, pêcheur, imitateur, douceur, bienfaiteur, lenteur.

1. Tout *flatteur* vit aux dépens de celui qui l'écoute.

2. Tu ne saurais faire plus de mal à tes semblables qu'en devenant leur *séducteur*.

3. Le genre humain était assis dans les ombres de la mort, et le divin *Sauveur* l'en a tiré au prix de sa vie.

4. Dieu seul est *Grand*, et l'univers entier proclame sa *grandeur*.

5. Aimez-vous, qu'en vous parlant, les autres mettent de l'*aigreur* dans leurs paroles?

6. Ce sont de pauvres *pêcheurs* qui ont porté le flambeau de l'évangile par toute la terre.

7. Le singe est né pour être *imitateur*, et l'homme, pour se conduire d'après sa raison et sa conscience.

8. Je trouve beaucoup de *douceur* à faire quelque bien à mes semblables et à imiter ainsi la bonté du père commun.

9. Notre *bienfaiteur* suprême est celui qui nous a appelés du néant à la vie.

10. Ce n'est pas obéir que d'obéir avec *lenteur*.

Le P. Girard, disons-nous, ne se contente pas de donner ainsi en exemples des vérités utiles à ses élèves, il les accoutume à juger, à formuler leur opinion à ce sujet, afin de les en pénétrer davantage, et de développer en eux la plus précieuse des facultés, un jugement sain et droit.

Tel est en aperçu le système du P. Girard. Tout s'y enchaîne avec une harmonie admirable. Aussi recommande-t-il instamment de n'en rien retrancher. L'habile instituteur a pour lui l'expérience de vingt

Digitized by Google

années, pendant lesquelles il a dirigé à Fribourg une nombreuse et florissante école. « Cette école, dit un » des hommes qui ont le mieux apprécié les travaux » du P. Girard, avait exercé une influence si favo- » rable sur la population de cette ville, que les » étrangers qui la traversaient en demeuraient frap- » pés. Ils remarquaient avec étonnement dans les » enfants des classes inférieures un développement » d'intelligence et de moralité, une honnêteté de ca- » ractère et de manières qui formaient le plus sur- » prenant contraste avec le ton de ces mêmes classes, » généralement abandonnées ailleurs à toute la bru- » talité de la corruption et de la plus grossière igno- » rance. Mais si ces étrangers visitaient l'école pu- » blique, s'ils y assistaient aux leçons du maître et » aux exercices des élèves, s'ils saisissaient l'esprit » des livres et des méthodes de cet enseignement, ils » découvraient alors le sens des résultats qui les » avaient d'abord si vivement surpris : ils reconnais- » saient quelle pouvait être sur la destinée des in- » dividus et des peuples l'influence de l'instruction, » lorsqu'on ne la sépare pas de l'éducation, dont elle » doit toujours être la compagne et l'auxiliaire. »

Espérons qu'une méthode si précieuse ne tardera pas à être adoptée dans les écoles primaires auxquelles elle a d'abord été destinée, et qu'elle pénétrera aussi dans l'enseignement secondaire, auquel elle peut convenir, pourvu qu'elle rencontre des maîtres habiles et dévoués. On commence à sentir en France la nécessité de la science pédagogique et la puissance de l'art d'enseigner, deux choses qui, comme on le voit, sont parvenues chez nos voisins à un assez haut dégré de perfection.

Digitized by Google

Du reste, nous pouvons revendiquer une partie de cette gloire. « Le P. Girard, dit M. Villemain, dans » son rapport à l'Académie, n'est réellement pas un » étranger pour nous. Son école de Fribourg était » avant tout une école française. Il y a quelques an- » nées, il reçut la croix d'honneur, sur l'heureuse » initiative d'un de nos confrères, alors ministre de » l'instruction publique. Le livre qu'il vient de publier » est écrit dans notre langue avec cette netteté, cette » abondance, ce tour vif et simple auquel nous croi- » rons toujours reconnaître un talent indigène, et » enfin, quoique naturalisé Suisse, l'auteur de ce » livre, le P. Girard, est français d'origine. »

REIMS. — IMP. DE P. REGNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Yale 6/14/35
Amherst
3/7/39
Yale 1/26/44

Widener Library
3 2044 105 517 064